

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N^o) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

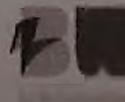
Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Pais
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Maribus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

N° 108

LE FOLKLORE BRABANCON



Le Chœur de Parisienne (église des Récollets).
(Dessin de Paul Collet).

398
(493.2)

FOL

F

année
08

12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles

U 349

~~1104~~
~~39/SPR~~

18^e année - N° 108

Juin 1939

Le Folklore Brabançon

398
(493.2)
FOL

SOMMAIRE

Musées locaux. — Note sur l'origine des enseignes et drapelets de pèlerinage. — Aimé Brulé. — Enseignes Nivelloises. — Un charivari à Vilvorde. — Jeux de Princes. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le Mouvement Folklorique. — Nos Excursions. — Tables.

PLACES ABERT 1^{er}, n° 1
NIVELLES
TEL 067/221168
BIBLIOTHEQUE
PRINCIPALE DE
NIVELLES

Musées locaux.

(ALBERT MARINUS).

Nous ne nous proposons pas d'énumérer ni de décrire ces pittoresques petits musées d'un charme si prenant. Enumérer ce que l'on y voit serait fastidieux. Essayer de décrire, à grand renfort de mots, les impressions que l'on y éprouve serait vain. Et puis, les impressions ne sont-elles pas personnelles ? Et peuvent-elles se communiquer clairement par le langage sans que l'auditeur ait la vision des choses ?

Nous comptons plutôt, par des considérations générales, montrer l'intérêt que présentent les petits musées, ceux d'Anderlecht nous servant d'exemple.

Pourquoi ceux d'Anderlecht ? Parce qu'ils sont deux de types différents. L'un dit Maison d'Érasme, l'autre le Béguinage. Ce dernier, vestige d'une institution populaire, naïve, touchante, en voie de disparition ; le premier, évocateur d'un grand nom, d'un grand penseur, d'un homme illustre de réputation universelle. Toute ville ayant donné le jour ou prêté asile à un homme de grand

talent, n'a-t-elle pas pour obligation d'en entretenir le souvenir ? C'est un devoir public.

Généralement, ces petits musées sont installés dans de vieilles bâtisses, auxquelles on rend leur architecture ancienne et dont on aménage les abords en leur donnant un aspect rustique. On sauve ainsi de la destruction des constructions évocatrices d'un autre âge et auxquelles s'attachent souvent des souvenirs historiques. Si ces vieilles bâtisses ont été le séjour de quelque personnalité renommée, ou, si on réunit les souvenirs de cette personnalité, qu'on donne son nom à cette maison. C'est une forme de commémoration bien plus utile que l'érection d'une statue à côté de laquelle on passe indifférent. Depuis qu'on a instauré la Maison d'Erasmus, qui ne s'est inquiété de savoir qui était Erasmus ? Qui aujourd'hui à Bruxelles, n'a acquis, concernant ce bel esprit, précurseur de la Renaissance, quelques notions édifiantes ? Cette pénétration de connaissances dans la masse se serait-elle produite si on avait érigé, à cet illustre penseur, une statue, ou si on avait apposé sur sa demeure une plaque commémorative ?

D'avoir rendu à l'habitation où il vint maintes fois se reposer chez son ami, le chanoine Wichman, l'aspect qu'elle avait au début du XVI^e siècle, d'avoir meublé l'intérieur dans le goût du temps, d'y avoir réuni des souvenirs du grand homme, c'est avoir atteint deux objectifs différents, éducatifs tous deux, mais touchant deux couches distinctes de population. C'est avoir montré à la foule, généralement indifférente aux œuvres de l'esprit et qu'on ne peut atteindre que par des manifestations concrètes, visibles, ce qu'était il y a quatre siècles une habitation bourgeoise, la demeure d'un personnage instruit et aisé, montré comment l'intérieur en était meublé et orné, éclairé et chauffé ; c'est avoir aussi rappelé aux intellectuels les œuvres du Maître et de maints



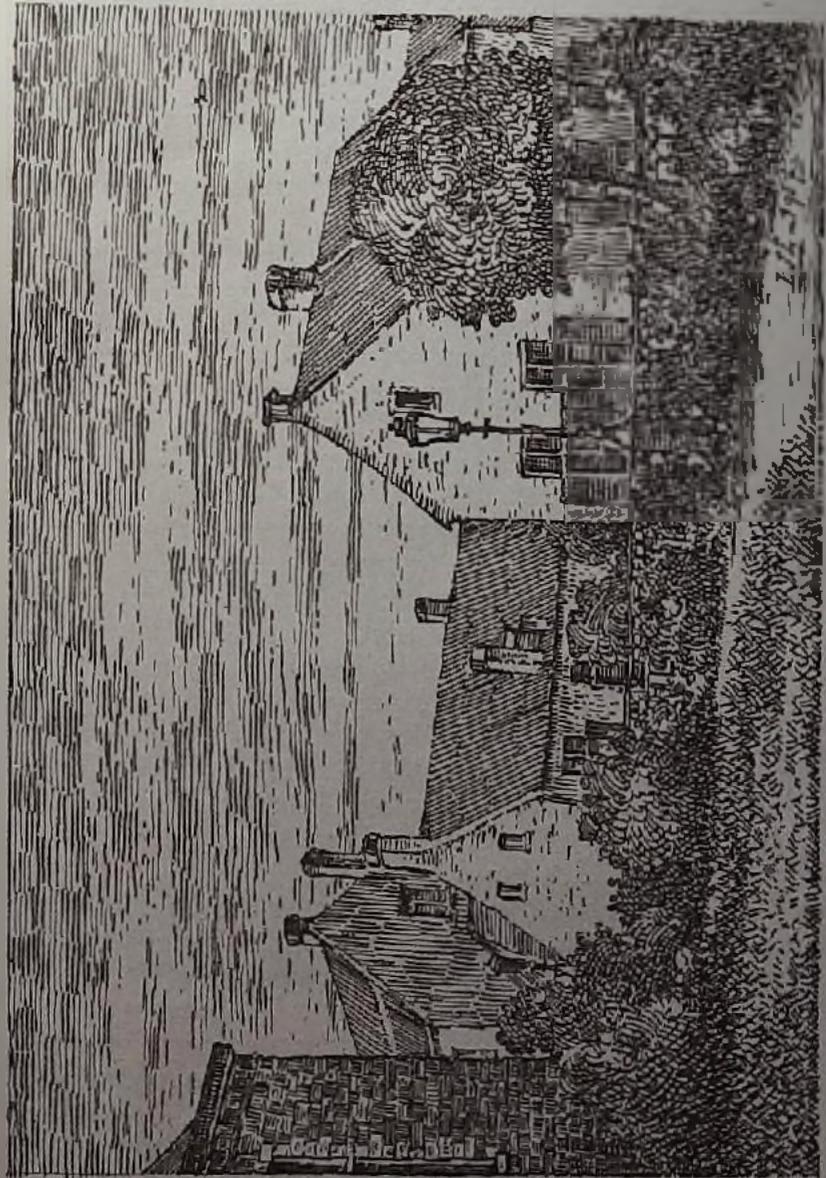
L'église Saint-Pierre et la façade latérale du loggiaje
(Dessin de P. J. Lefever).

de ses contemporains et réveillé le goût pour leurs travaux. On a été incité à se retremper dans leurs œuvres, à reprendre contact avec leurs conceptions, leur philosophie. Tout le monde ainsi y trouva son compte, l'homme du peuple et l'érudit.

Qui méritait autant qu'Erasmus pareille consécration ? N'était-il pas en relation avec tout le monde savant et tous les philosophes ? Avec Luther, avec Thomas Morus ? Les souverains ne lui firent-ils pas les propositions les plus alléchantes pour l'attirer à leur Cour ? Henri VIII d'Angleterre et le chancelier Charles d'Autriche ? N'a-t-il pas contribué puissamment à la création, à l'Université de Louvain, du célèbre Collège des Trois Langues, qui existe encore aujourd'hui et dont Guillaume Budé s'inspira à Paris pour créer ce que l'on appelle actuellement le Collège de France ? Erasmus a exercé sur la vie des idées, sur la pensée humaine, une influence considérable. Il fut parmi les humanistes puissants et contribua à l'orientation que prit l'intelligence humaine pendant les siècles qui suivirent. Les documents réunis à la Maison d'Erasmus attestent cette influence et ces relations et ce fut une idée heureuse de les recueillir dans cette vieille demeure qu'il aimait, où il mûrit ces idées, dans le cadre où il les médita, dans ce faubourg d'Anderlecht dont il a dit le charme d'alors dans ses lettres, dont il a vanté le beurre et les fruits et le pittoresque de ses campagnes. On a ainsi donné asile, sous le même toit, à des manuscrits et à des éditions qui, dispersés, perdaient considérablement de leur utilité. Le groupement leur a rendu une pleine valeur dont bénéficieront à la fois l'homme de la rue et l'érudit. On a créé un foyer de recherche et d'étude et un centre de curiosité historique.

Et quel cadre !

A proximité de l'Eglise Saint Pierre, — église qui, pour le peuple sera toujours l'Eglise Saint Guidon, — dont la belle architecture prend



Vue d'ensemble du Réginage (Dessin de P. J. Lefevre).

selon les heures du jour des tonalités si différentes. Au centre d'un jardin sans prétention, tout en pelouses garnies d'arbres fruitiers, est plantée la maison au millésime de 1515 anciennement appelée : In de Zwaan. Maison du Cygne, en briques espagnoles. Elle est munie de ses pignons à gradins ; on a rendu aux fenêtres qui les avaient perdus, leurs meneaux. Deux cheminées, dont l'une du meilleur gothique ornent les deux pièces principales.

C'est un lieu de silence, de recueillement, de mélancolie aussi.

De silence car on y est loin des bruits si énervants de notre époque.

De recueillement car on ne peut s'empêcher de s'y sentir impressionné à l'idée qu'Erasmus anima ses salles de ses propos spirituels, incisifs, mordants, ironiques, de son va et vient, de son allure douillette et peut être exagérément et volontairement maladive. Un homme dont toute la vie était esprit et dont le corps n'était ainsi qu'un accessoire inévitable, un pis-aller.

De mélancolie, car on se demande à quoi sert la vie intensive de l'esprit quand on songe à l'usage que fait le monde des produits de l'activité des hommes d'élite, des génies, et à la nécessité d'un éternel recommencement dans l'effort des penseurs, sans répercussion bien sensible sur le comportement des masses.

La Maison d'Erasmus est un lieu où la foule sent s'éveiller sa curiosité pour la vie d'une époque, son respect pour le philosophe.

Mais pour celui qui connaît l'œuvre et qui l'apprécie et qui l'aime, l'esprit s'abstrait du décor et se reporte à l'homme qui a rendu ce modeste lieu célèbre quatre siècles après sa mort.

Chacun ainsi y trouve des émotions en rapport avec son état d'âme et tout dans cet immeuble se prête admirablement à de telles évocations.

Peu importe le nom donné aux salles : salle

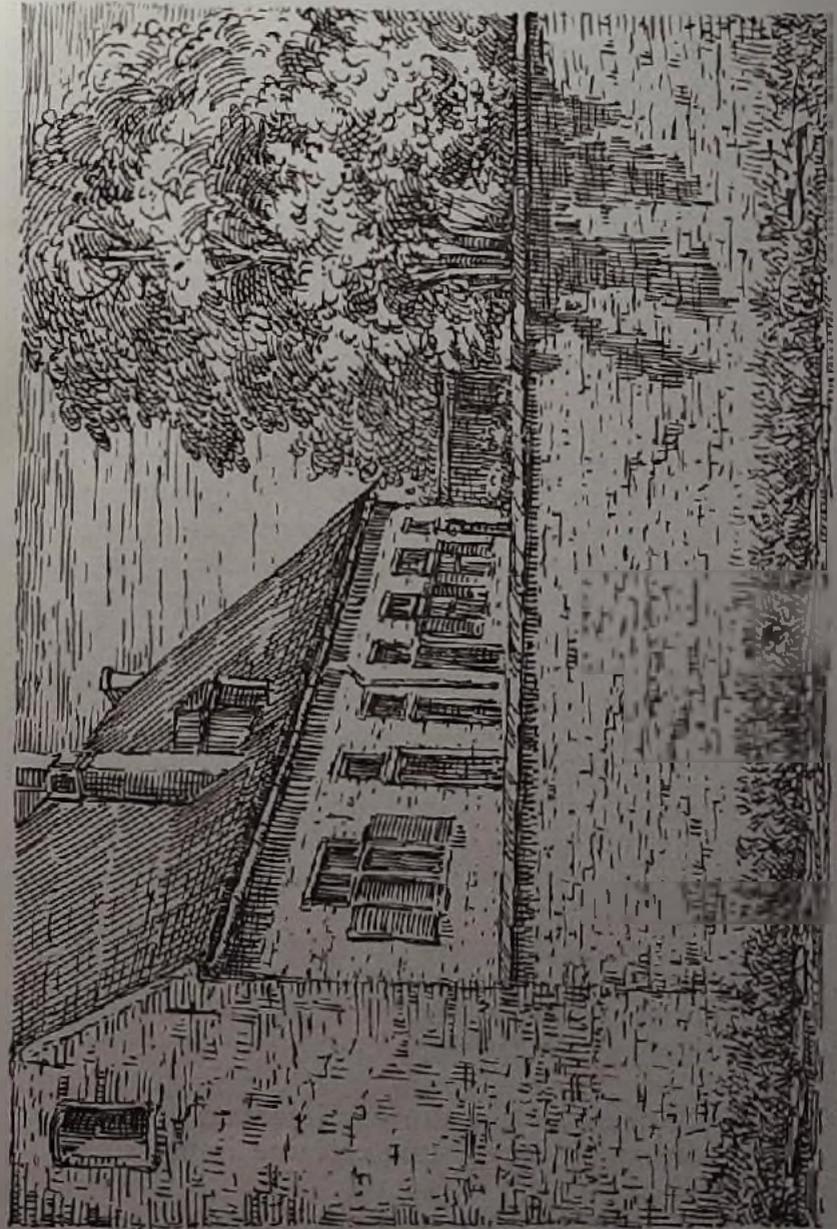


On y pénètre par une toute petite porte sans aucun prétention
(Dessin de P. J. Lelever).

Renaissance, Salle Blanche, Cabinet d'Erasmus, salle de la Rhétorique, tout y rappelle l'époque et l'homme. Les meubles, les gravures, les tapisseries, les fragments de fresques murales, tout y évoque le XVI^e siècle débutant, l'époque des grands humanistes et la Bibliothèque avec ses éditions rares des œuvres d'Erasmus ses grands in folios, ses belles reliures aux plats incrustés de reliefs et rehaussés de dorures, les manuscrits dont le temps ne détériore ni les papiers, ni les cuirs, ni les peaux, tout vous remet dans l'atmosphère studieuse dont Erasmus ne sut jamais se détacher. A tel point qu'il semble n'avoir emporté de ses nombreux voyages à travers l'Europe que bien peu de souvenirs de choses vues, de monuments, d'œuvres d'art, de panoramas, etc. Vie toute en esprit comme nous le disions plus haut. Vie que le cadre restitue parfaitement.

Le bon goût qui a présidé à la reconstitution de ce cadre en accroît le charme et l'attrait. Sans que nous nous en apercevions, cette Maison d'Erasmus qui est un joyau, donne à notre pays, à l'étranger, un renom dont on ne se doute pas. Nous y apparaissions comme un peuple ayant le culte du souvenir, le culte des hommes illustres aux idées neuves et généreuses. Sans doute, les intellectuels ne sont pas bruyants. Quand ils se rendent dans une ville on ne claironne pas leur arrivée dans les journaux, on ne les reçoit pas à la gare comme les coureurs cyclistes ou les stars de cinéma, on ne les fleurit pas et le public ne va pas les réclamer à la porte de leur hôtel. Aussi la foule ignore combien d'étrangers notoires ont visité déjà cette maison et combien nombreux sont ceux qui, sans l'avoir visitée, savent son existence et y écrivent. Elle est devenue un foyer, un centre, un pôle dont le rayonnement ira croissant.

Le Musée du Béguinage, lui, présente un tout autre caractère. Il évoque la vie populaire du



Séminarierement sont rangées les petites maisons des béguines.
(Dessin de E. J. Lefever)

faubourg. Ici pas d'architecture. Mais est-il bien nécessaire qu'un bâtiment soit un monument ayant des prétentions architecturales pour dégager de la beauté ? La plupart des maisons de Bruges ou de Lierre, de Tournai ou de Diest, de Mons ou de Gand, bordant de vieux quais ou des rues étroites et tortueuses, ou de petites places retirées et mal pavées ont-elles une belle architecture ? Non ! Elles agissent sur nous par contraste, elles éveillent en nous des souvenirs, elles évoquent la vie de nos ancêtres. Elles sont vieillottes et c'est tout.

Mais elles sont fertiles en évocations. Leur rusticité et leur vétusté seules leur donnent de la grandeur. Et dans un faubourg moderne, comme Anderlecht, ce petit coin ayant conservé son aspect fruste, son aspect d'une époque disparue, dégage un charme tout particulier. Cet alignement de petites maisons sans recherche, sans prétention, blanchies à la chaux qui s'écaille par places laissant apparaître le rouge des briques, ces petites maisons basses entourant un jardinet rustique, en terrasse, forment un ensemble des plus émouvant, des plus pittoresque et des plus attachant.

Le Musée du Béguinage n'est pas bien grand. Le Béguinage d'Anderlecht n'a jamais d'ailleurs eu l'importance de ceux de tant d'autres villes, de Bruges ou de Gand, de Lierre ou de Diest, de Courtrai ou de Louvain. Pouvait-il l'avoir ?

Anderlecht, jusqu'à ces derniers temps fut-il autre chose qu'un village, un gros village de la banlieue bruxelloise ? Et c'est déjà extraordinaire même qu'il y ait eu là une Institution de ce genre, et qui depuis 1252 abrita huit petites béguines. Ici aussi le cadre est émouvant, silencieux, non sans dégager une certaine impression de mysticité.

On y accède par un petit chemin étroit, raide, raboteux. Se croirait-on en ville ? Non, c'est un coin rustique, campagnard, enclos dans

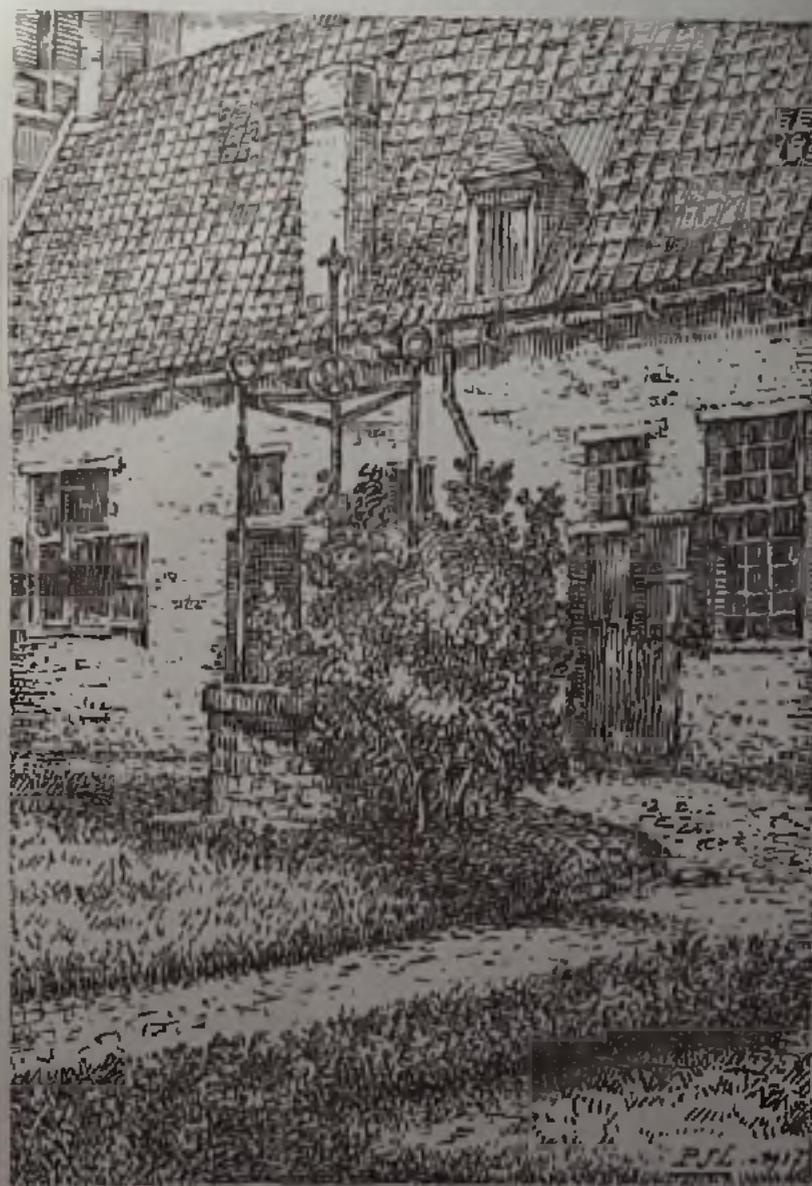


Un coin du Béguinage (Dessin de P. J. Lelevert)

une cité débordante de vie industrielle et commerciale. On y pénètre par une toute petite porte, sans aucune prétention, la porte d'un jardin privé de village. Puis c'est la cour, d'où l'on découvre brusquement une vue prestigieuse, toute en contraste, sur l'Église St. Pierre, une cour toute en verdure avec dans un coin un vieux puits qu'entortillent les branches d'un lierre.

A gauche et à droite, symétriquement, sont rangées les petites maisons des béguines.

Sans doute ne les a-t-on pas garnies comme elles le furent au temps où le Béguinage avait sa vie. Ce n'est pas une reconstitution mais l'adaptation du local à sa destination de Musée. En refaire un béguinage eût été sans intérêt. Dans les pièces du bas, dites la Chambre de la Grande Dame, celle de la Table du St. Esprit, la Salle de travail des béguines ou des dentellières, l'Oratoire, le Parloir, la cuisine etc., on a réuni et disposé des meubles anciens, des peintures, des gravures, des sculptures. La terminologie des salles qui rappelle les Institutions de bienfaisance et de retraite religieuse du passé, similaires à celles-ci, est heureusement choisie et a servi de prétexte à une décoration et à une ornementation appropriée. Mieux valait donner des noms à ces salles que des numéros. La disposition est heureuse, de bon goût, l'ameublement suffisant, sans encombrement. Les visiteurs populaires n'aiment pas les vitrines et les collections alignées ; ils préfèrent les reconstitutions, les ensembles où chaque objet semble remis à sa place. C'est le cas du Musée du Béguinage. Ajoutons que la pièce qui obtient le plus de succès est peut être le Bollewinkel ou reconstitution d'une vieille boutique où l'on vendait jadis des douceurs ou des jouets pour les enfants. Ici les grands s'en amusent autant que les petits. Plus que les petits. Pour les grands le bollewinkel est un souvenir. Il les reporte dans le passé, aux beaux jours de leur enfance. Pour les petits, il



Dans un coin, un vieux puits qu'entortillent les branches d'un lierre. (Dessin de P. J. Lefever).

n'est qu'une curiosité prêtant à comparaison entre ce qui fit la joie de leurs parents et ce qu'il leur faut à eux aujourd'hui pour les amuser ou les contenter.

Des escaliers étroits et tortueux mènent dans les vastes soupentes des huit maisons où l'on trouve le choix le plus invraisemblable, le plus naïf, le plus savoureux que l'on puisse imaginer d'objets familiers et frustes de la vie populaire. On traverse ces salles le sourire aux lèvres, sourire non de mépris ou d'orgueil, mais d'affection et d'attendrissement.

Le Béguinage est aussi une belle réussite en tous points. Et combien on comprend que tant d'artistes, peintres et dessinateurs viennent y planter leurs chevalets, y rêver des heures, s'imprégner de cette atmosphère recueillie et reposante.

Combien on comprend que la foule l'aime sans savoir en dire les raisons.

La Maison d'Erasme est surtout un foyer de vie intellectuelle, le Béguinage est un foyer de vie populaire où des êtres simples viennent curieux, se réjouissant d'y retrouver des souvenirs des générations disparues. Rien n'est saisissant comme de suivre à travers cette succession de petites salles un groupe de gens du peuple ou de campagnards, de voir s'éveiller leur attention, de voir s'attacher celle-ci à un objet de piété, à tel ustensile désuet de ménage ou de métier, à tel jeu d'enfant. On y lit sur les visages la succession d'émotions ressenties par ces visiteurs frustes : le respect, la foi, l'ironie, la joie se gravent successivement sur les physionomies et se devinent aux réflexions échangées. Nous nous demandons même si ceux qui ont créé cet asile où se réfugient tant de souvenirs de nos prédécesseurs se rendent bien compte de son importance éducative. Rien ne contribue à la formation d'un sentiment national, à l'attachement d'une population à son sol comme la présentation concrète et intuitive de ce qui peut rappeler le passé, le passé local surtout.



Enfilade de pièces vue de la Chambre de la Grande Dame
(Dessin de F. J. Lefevre).

Mieux que toutes les leçons d'histoire, que des élèves écoutent d'un esprit distrait et ennuyé, mieux que toutes les manifestations patriotiques où les mouvements et les chants sont commandés et imposés, des visites répétées dans un endroit de ce genre, guidées par un maître intelligent, un peu psychologue et un peu enthousiaste lui-même, laissent des souvenirs agissants, pénétrants, dont les effets indirects sont beaucoup plus grands qu'on ne l'imagine.

Les musées en général contribuent à la formation du sentiment du beau. Chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture ont leur but : émouvoir, instruire dans le domaine de l'esthétique.

Les musées de folklore ne visent pas à l'éveil de ce sentiment esthétique, on n'y voit pas de chefs-d'œuvre, leur but est différent. Ils visent à établir un lien matériel entre notre génération et celles qui l'ont précédée, à instruire nos contemporains de ce que fut la vie de leur père, leur vie quotidienne, leur vie ordinaire. Les objets qu'on y réunit sont des reflets des conceptions qu'ils avaient, de leurs mœurs, de leurs usages. Eux aussi émeuvent et instruisent, mais la fin ultime de cet enseignement et de ces émotions est autre. Elle fortifie la tradition d'un peuple, tradition sans laquelle un peuple n'est pas.

Un musée de folklore marque, souligne, accentue, dégage la relation existant entre la mentalité, les mœurs et les usages des générations successives.

Le peuple est plus que ses dirigeants ému par les évocations du passé, et, généralement, les dirigeants ne savent pas utiliser ce sentiment. Griés par les aspirations au progrès, ils tendent plutôt à raser, à détruire tout ce qui rappelle les temps révolus. Ils rasent et saccagent souvent en sauvages. Sans doute, on ne peut vouloir piétiner. On ne peut pas, par une sorte de respect irréfléchi du passé, imposer à une génération de vivre à la façon



L'aspect rustique du Musée du Bégninage
(Dessin de P. J. Lefevre).

de ses aïeux, dans de vieilles baraques sans commodité ni hygiène, dans des rues étroites et encombrées, sans confort et sans air. Nous ne pouvons plus vivre comme vivaient nos pères. Coupable serait le peuple qui, par attachement irraisonné à ce qui fut hier, renoncerait à s'adapter aux conditions de la vie moderne.

Modernisons nos villes, modernisons nos quartiers, modernisons nos demeures. Anticipons même, innovons, soyons audacieux ! Mais, quand nous le pouvons, gardons de-ci de-là dans nos cités trépidantes et fiévreuses, un îlot, une oasis, où nos enfants, nos descendants, pourront se rendre compte de la vie d'hier. Sachons faire quelque sacrifice au passé et en inspirer le respect. Que nos successeurs n'ignorent pas tout de leurs prédécesseurs.

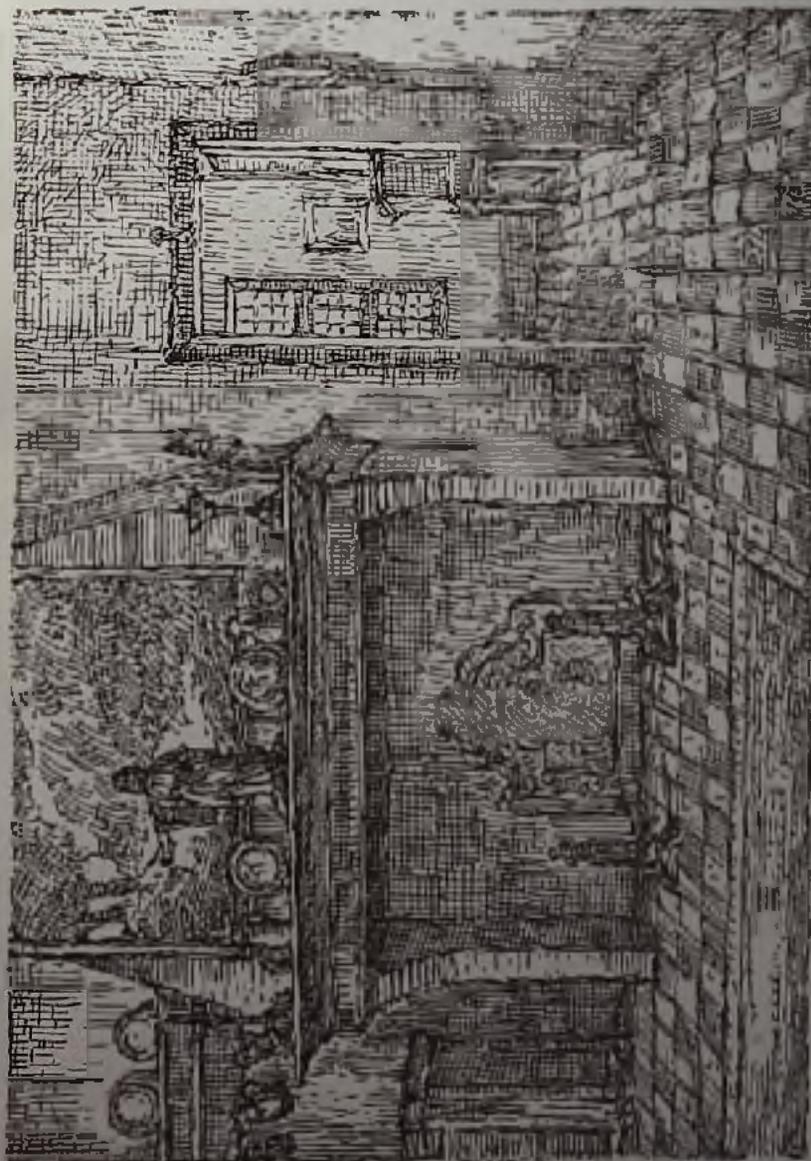
Anderlecht l'a fait. Plus tard seulement on y comprendra bien l'intérêt matériel et surtout moral de ce qu'on y a fait. L'utilisation habile du folklore contribuerait puissamment à rendre aux peuples, secoués et meurtris par la guerre, désorientés et épuisés par les misères qui la suivirent, anxieux déjà de la nouvelle guerre qui se prépare, une stabilité mentale qui leur manque.

Qui dit folklore ne dit pas néophobie ; il n'est pas ennemi du progrès mais il est comme une amare empêchant les barques d'aller à la dérive.

* * *

Cela nous amène à poser la question : les Musées doivent-ils être faits pour la foule, pour le grand public ou pour les spécialistes, les amateurs ?

Nous oserions presque dire pour les deux, qu'il faut des Musées pour les deux catégories de visiteurs précitées. Nous ne partageons pas l'avis de ces aristocrates de la pensée qui estiment qu'il ne faut pas faire de Musée pour le peuple, qu'un musée ne peut intéresser qu'une élite.



La salle de la Table de Saint-Espit. (Dessin de P. Lacheyre.)

Nous pensons que la masse a le droit qu'on s'inquiète, même malgré elle, de son élévation. Attachons-nous y sans nous faire trop d'illusion et sans redouter les déceptions. Mais l'effort doit être fait. Il doit l'être en s'inspirant de cette idée que la conception du Musée destinée à intéresser et à instruire le peuple n'est pas la même que celle destinée à documenter le spécialiste.

Ce qu'il faut au peuple, ce sont de petits musées ; des musées que l'on visite en une heure, sans que la fatigue ait le temps de venir ; des musées installés dans des locaux simples, sans prétention, sans architecture colossale. Dans un vaste Musée, un homme du peuple se sent perdu, isolé, mal à l'aise, désorienté. Il fuit et ne revient plus.

Ce qu'il faut aussi au peuple, c'est une présentation qui soit autant que possible représentative de la réalité. Une crémaillère qui pend dans une cheminée et non pas une crémaillère qui soit déposée dans une vitrine. Les bécicles de grand'mère qui traînent sur la table, et les cinaises garnies de leurs ustensiles de grès ou de cuivre.

Les étiquettes discrètement posées sont rédigées sans recourir à des mots techniques spéciaux, mais en utilisant ceux du langage courant, ceux de la région même. Tout le monde saura bien que le conservateur est un savant qui connaît le vocabulaire de sa science et on se réjouira de constater qu'il se double d'un psychologue, d'un bon pédagogue.

Nous voudrions que toute ville qui a donné le jour ou hébergé une personnalité de tout premier plan, un philosophe, un littérateur, un homme de science crée une maison du souvenir. Nous voyons à Ruppelmonde ou même à Saint-Nicolas puisque cette ville a déjà eu la prévoyance de lui consacrer une salle dans son Musée, une maison du souvenir dédiée à Mercator. Nous en voyons une dédiée à Van Helmont par Vilvorde. On y réunirait des exemplaires de ses ouvrages, des portraits et l'outillage de transition entre l'alchimie

et la chimie moderne, la thérapeutique ancienne et moderne. Même si ce Musée devait être installé dans la maison faussement considérée comme étant celle où il a vécu. La maison est vieille, non sans caractère et cela suffit.

N'est-il pas regrettable que, à Bruxelles, le souvenir d'André Vésale ne soit conservé que par une plaque de rue et par une statue érigée sur une place déserte en dehors de toute circulation un peu importante ? Voilà un homme qui a renoué l'anatomie, au péril de ses jours, risquant les supplices. Il a contribué puissamment à la connaissance que nous avons du corps humain et tout ce qui reste de la maison qu'il occupa à Bruxelles, c'est la pompe. Encore faudrait-il bien s'assurer de son identité.

Nous voyons très bien Hal dédier une maison à Juste Lipse comme Liège a son Musée Grétry. On peut faire le tour du pays, les occasions de commémorer un esprit extraordinaire, qu'il se soit manifesté dans l'art, dans la science, dans la spéculation philosophique ne manqueront nulle part.

Mais que les choix soient judicieux ! Qu'ils ne soient pas inspirés par les préoccupations politiques ou autres. Seuls ceux qui ont acquis une certaine renommée universelle devraient être dignes de cet honneur, ceux qui ont innové d'une façon quelconque dans le domaine de la pensée. Eux seuls furent vraiment des hommes d'élite.

Songeons à la maison de Goethe à Francfort, à la maison d'Albert Dürer à Nuremberg. Quel succès n'obtient pas la Maison de Plantin à Anvers et bientôt avec quelle ferveur on visitera dans cette ville la maison de Rubens ! Ces Musées sont toujours d'une puissance éducative considérable.

Nous voudrions aussi que les petits Musées que l'on crée dans tant de nos villes s'efforcent de se signaler à l'attention par leur originalité, par leur spécialisation dirions-nous. Trop souvent les Musées locaux ne sont qu'un microcosme plus ou

moins hétéroclite des grands Musées. Ils sont inévitablement sans charme et sans attrait. La seule excuse à la création d'une foule de petits musées, c'est qu'ils se signalent par une certaine spécialisation.

Quelle est la localité ou la région qui ne s'est pas acquis dans le passé une certaine notoriété par l'une ou l'autre industrie, par l'une ou l'autre spécialité ?

Tout l'effort de ces Musées devrait tendre à développer surtout leurs collections dans ce sens. Huy se consacrerait aux vignobles, Andenne à la céramique, Dinant au cuivre, Spa aux bois dits de Spa, etc.

Cela se fait ainsi déjà en partie, mais le mouvement devrait être accentué dans ce sens.

Quoi de plus beau en soi, de plus attrayant, que la collection des damassés de Courtrai ou que les travaux en paille de Roelenge !

On conserve vivace le souvenir de ces musées spécialisés tandis qu'on oublie les musées de la plupart de nos petites villes qui veulent tout embrasser et ne laissent qu'un souvenir confus de médiocrité.

Avons à Binche un musée de la dentelle et du Gilles.

Avons dans l'Entre Sambre et Meuse à Walcourt par exemple puisqu'il a été question d'y ouvrir un Musée, ou à Thy-le-Château dans le château restauré, un Musée consacré aux Marches de l'Entre Sambre et Meuse. Avons à Nivelles une collection de tout ce qui évoque l'Abbaye, ses abbesses et ses chanoinesses, leurs portraits, les sceaux, les vues de l'Abbaye, de ses fermes, etc. De même à St-Hubert où cette collection pourrait s'en adjoindre une consacrée au peintre de fleurs Redouté, ou bien un Musée de la Chasse si déjà un Musée de ce genre ne s'était amorcé dans le château restauré de Lavaux-Sainte-Anne.

C'est dans cette voie, afin d'éviter la monotonie, la répétition, que l'on devrait s'orienter.

Les Musées de Province semblent avoir été tirés tous au même exemplaire. Il faudrait qu'ils deviennent davantage « pièces uniques ». Ils y gagneraient en intérêt. On les visiterait ; l'étranger s'y rendrait.

N'y gagneraient-ils pas même en influence éducative sur l'esprit de la population ?

En glorifiant ce qui fit la splendeur, la notoriété, la réputation de leur ville ne donneraient-ils pas mieux à leurs enfants un sentiment de fierté qu'en étalant une succession d'objets disparates de toutes les époques, la même succession que dans toute ville de même importance ?

Ces Musées inspirés de caractéristiques locales, ne seraient pas seulement des expositions d'objets, de fabricats, mais ils seraient aussi consacrés à la technique, à l'outillage, sous forme de reconstitutions d'ateliers. Ils devraient aussi nous donner une image de la vie de l'artisan par la restitution de sa maison, du cadre de sa vie familiale.

La question des Musées se pose un peu partout. Puisse-t-on bien réfléchir à la réponse et ne pas s'engager à la légère. Quel objectif poursuit un Musée ? Quel public veut-il atteindre ? Quels sont les facteurs d'ordre psychologique dont il faut s'inspirer pour attirer ce public et exercer sur lui l'influence qu'on en attend ? Ce n'est pas seulement une question d'objet, de nombre d'objets, de valeur des objets, c'est une question de choix entre les objets et de disposition de ces objets.

Il y a dans la vie moderne de très nombreux facteurs qui donnent à ce problème des Musées une importance très grande. Le développement de l'instruction n'est pas le principal de ces facteurs ; mais le développement du tourisme, la fréquence et l'extension des voyages à toutes les classes sociales ; l'apparition des loisirs ouvriers et autres ; la compréhension que l'on commence à avoir de l'importance de l'action du milieu et de l'utilisation de tous ces éléments comme facteurs de cohésion sociale, tous ces faits contribuent à faire jouer

aux Musées un rôle plus considérable.

Il faudra qu'il y ait un jour une politique des Musées. Ce jour-là il faudra qu'on détermine pourquoi tel petit Musée dont on fait le tour en une demi-heure a attiré des milliers de visiteurs tandis que tel autre, installé dans un palais et contenant des trésors inestimables, ferait jouer, s'il l'osait, la parade à son vaste portail d'entrée afin d'engager les passants à y pénétrer.

N. B. — Cet article a été maintes fois remis sur le métier. Il a fait d'abord l'objet d'une causerie radio-diffusée le 31 octobre 1933. L'Union des Post-scolaires d'Anderlecht nous en a demandé la publication dans son *Bulletin* en 1934, ainsi que la revue *Savoir et Beauté*, où il parut en avril 1934. En 1938, c'est la revue *Artès* qui le réédite. Chacune de ces réimpressions a donné lieu de notre part à de légers remaniements. Nous l'avons, pour le publier ici, considérablement augmenté et nous avons surtout le grand avantage de le présenter à nos lecteurs accompagné d'une série de dessins à la plume spécialement exécutés pour *Le Folklore Brabançon* par P. J. Lefever, auquel nous adressons, en même temps que nos félicitations pour son beau talent, nos remerciements pour son dévouement à notre revue. (*La Rédaction*).

Note sur l'Origine des enseignes et drapelets de pèlerinages.

(JEAN GESSLER).

Dans un article intéressant, publié dans le magnifique *Bulletin des Musées du Cinquantenaire*, M. Lucien Crick, conservateur de la section de folklore, s'exprime comme suit, concernant l'origine des enseignes de pèlerinage et de leur dérivé, les drapelets :

« Jadis les coupables de certains délits étaient condamnés à se rendre en pèlerinage, pour expier leur faute, dans divers lieux de dévotion... Les enseignes étaient achetées comme souvenir et comme témoignage et, au retour du pèlerin, étaient jetées à l'eau, en signe de pardon obtenu et également pour empêcher que quelqu'un d'autre ne les rachetât et ne s'en servît à son tour » (1).

L'article précité tend en réalité :

1°) à établir un rapport de cause à effet entre les pèlerinages judiciaires et les enseignes de pèlerinage ;

2°) à expliquer par une pratique judiciaire la présence de ces enseignes dans les cours d'eau.

Dans l'édition flamande de cette Revue, j'ai développé au long et au large la thèse suivante :

Il n'est nullement besoin de recourir aux pèlerinages judiciaires pour expliquer la genèse des enseignes de pèlerinage et leur présence en grand nombre dans certains cours d'eau. Ces enseignes de pèlerinage, et plus tard les drapelets, sont nés du besoin naturel de rapporter un souvenir — pour soi ou pour les autres, d'après l'altruisme du voyageur — du pays lointain ou du sanctuaire visité

(1) L. CRICK, *Un moule à enseignes de pèlerinage*, dans le *Ann. des Musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, IX (1937), p. 14-15. Voir aussi J. DE BEER, *Bedevaart- en Pelgrimplaatsjes*, dans le *Gedenkboek Frans Clacs*, p. 53-70. Anvers, 1932.

J'ai étayé ma démonstration sur des considérations nombreuses, qu'il me semble inutile de reproduire ici. Sur deux points cependant je voudrais me permettre d'insister.

Je n'ai pas — heureusement pour moi — à expliquer la présence d'enseignes de pèlerinage (et d'autres objets de nature diverse) dans certains cours d'eau, mais je m'insurge contre l'explication de leur présence par le jet intentionnel ou commandé.

Les mêmes causes, dit-on généralement, produisent les mêmes effets. En renversant ce postulat, on pourrait en conclure que des effets identiques proviennent généralement d'une même cause. Si la présence des enseignes de pèlerinage dans les cours d'eau pouvait s'expliquer par le jet commandé d'enseignes attestant l'accomplissement d'un pèlerinage judiciaire, comment justifier par abandon intentionnel la présence des objets les plus divers qu'on découvre dans les cours d'eau. Pour se faire une idée de leur diversité, il suffit de feuilleter l'ouvrage capital de Forgeais, dont les subdivisions groupent les différents objets trouvés en grand nombre dans la Seine (2). Tels sont, d'après leurs titres, suggestifs à souhait :

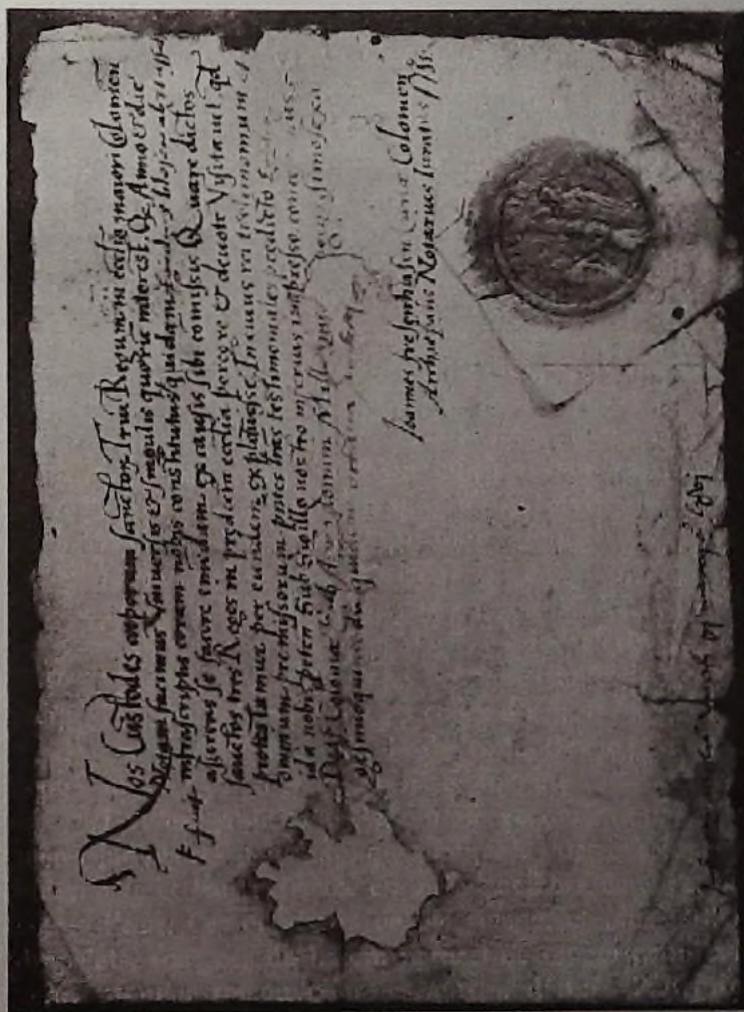
- I. Méreaux des corporations des métiers.
- II. Enseignes de pèlerinage.
- III. Variétés numismatiques.
- IV. Imagerie religieuse.
- V. Numismatique populaire.

Même en supposant que l'explication proposée soit admissible pour la deuxième catégorie d'objets trouvés, personne ne songera à l'invoquer pour justifier la présence dans la Seine des innombrables objets groupés sous les autres titres.

D'ailleurs, l'hypothèse proposée ne vaut pas davantage pour la deuxième catégorie, puisque l'enseigne de pèlerinage n'a jamais servi à prouver l'accomplissement d'un pèlerinage judiciaire et ne devait donc pas être jetée à l'eau, par ordre du magistrat, pour empêcher la fraude.

(2) A. FORGEAIS, *Collection de plombs historiques trouvés dans la Seine*, Paris, 1860-1865. Du même, *Numismatique des corporations parisiennes d'après les plombs historiques trouvés dans la Seine*, Paris, 1874.

L'attestation de l'accomplissement du pèlerinage judiciaire consistait toujours en un certificat écrit, délivré par l'autorité religieuse de l'endroit où devait se faire le pèlerinage, au nom du condamné, et produit par celui-ci, à son retour, devant le Magistrat qui avait prononcé la



sentence. On en trouvera de nombreux exemples dans la savante dissertation du chanoine E. Van Cauwenbergh, auquel je me permets de renvoyer le lecteur (3).

(3) E. VAN CAUWENBERGH, *Les Pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au moyen âge*. Louvain, 1822 (*Recueil des travaux de l'histoire et de philologie de l'Université de Louvain* : 48^e fasc.).

Moi-même, j'en ai découvert plusieurs dans les archives hasseltoises et j'en ai reproduit un ici, montrant comment ces certificats étaient rédigés d'avance, le nom de l'intéressé étant ajouté après coup.

Voici la transcription du texte :

Nas, Custodes corporum sanctorum trium Regum in ecclesia majori Coloniense, notum facimus universis et singulis quorum interest, quod anno et die infrascriptis coram nobis constitutus fuit quidam Egidius Blosen ab Hasselt asserens se facere emendam ex causis sibi commissis. Quare dictos sanctos tres Reges in predicta ecclesia peregre et devote visitavit, quod protestamur per eundem explevisse. In cujus rei testimonium et omnium premisorum presentes litteras testimoniales predicto Egidio id a nobis petenti sub sigillo nostro inferius impresso concessimus.

Datum Coloniae sub anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo quinto, die quidem octava Martii.

Joannes Fresenhusen, curiae Coloniensis archiepiscopalis notarius juratus.

Sur cette attestation, délivrée à Cologne en 1560, une note a été ajoutée postérieurement, attestant qu'Egide ou Gielis Blosen a produit le dit certificat devant le Magistrat de Hasselt, le 11 avril 1566.

Ces quelques mots suffiront, j'espère, pour montrer que l'origine et la diffusion des enseignes de pèlerinage s'explique par la vogue toujours croissante des pieux pèlerinages, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer l'institution des pèlerinages judiciaires, relativement récente, pour expliquer une pratique toute naturelle. Il est inutile, prétend un dicton populaire, de chercher midi à quatorze heures.

Louvain.

JEAN GESSLER.

Aimé Brulé.

par PAUL COLLET.

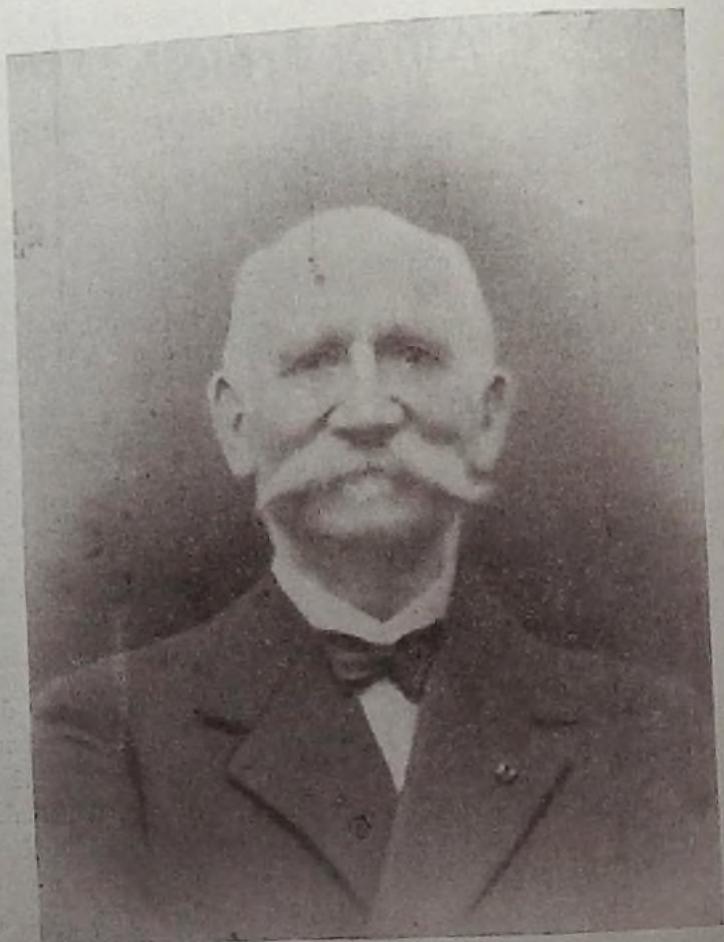
La Belgique compte quelques historiens remarquables, dont les travaux font autorité jusqu'à l'autre bout du monde, et dont le nom passera sans aucun doute à la postérité.

En parcourant leurs œuvres, on oublie trop souvent qu'elles n'ont été possibles que grâce au travail obscur de mille chercheurs modestes et silencieux, qui, pendant des mois et des années, ont feuillé les coins poussiéreux des vieux greniers provinciaux, et déchiffré patiemment les grimoires décliniquetés des grands dépôts nationaux d'archives et de manuscrits.

Aimé Brulé fut de ceux-ci.

Descendant d'une très vieille famille bourgeoise de Nivelles, et lié d'amitié dès son plus jeune âge avec le bon poète et archéologue Georges WILLAME, il avait été mêlé avec lui au mouvement de renaissance littéraire dialectale qui était né aux environs de 1880, autour de l'abbé Michel RENARD, chantre de Jean de Nivelles et des géants nivellois. Ensemble, et aux côtés des Victor CHAUVIN, Joseph DEFRECHEUX, Albert ROBERT, Alphonse HANON DE LOUVET, Edouard PARMENTIER, Léon PETIT, et tant d'autres, ils avaient pris goût à l'étude des dialectes du Roman Pays de Brabant, dont ils contribuèrent, il n'en faut point douter, à ralentir l'altération au contact du français.

Lorsque Georges WILLAME, sans cesser jamais d'enrichir la littérature wallonne, s'attacha davantage aux travaux d'histoire et d'archéologie locales, Aimé BRULÉ s'intéressa peu à peu à la nouvelle activité de son compagnon de jeunesse, et se mit à parcourir avec lui les archives qui devaient leur fournir, à Willame d'abord, à lui-même ensuite, la matière de maintes études du plus haut intérêt.



M. Aimé Brulé.

C'est ainsi que le goût lui vint de se passionner. Lui aussi, pour ces vieux papiers dans lesquels, pas à pas, il retrouvait le visage de sa ville natale, au cours des âges lointains de l'histoire. Il en était venu, vers la fin de son existence — et comme tous les chercheurs de l'espèce — à vivre littéralement de la vie des personnages qu'il rencontrait à chaque feuillet. Il était devenu comme le contemporain des générations de Nivellois qui, depuis six ou sept cents ans, avaient vécu à l'ombre des tours de Ste-



Rue de Mons.
Dessin de Paul Collet.
(F. B., XV^e, p. 245)

Gertrude. Pour un peu, il eût dit de ceux qui étaient nés au XVII^e siècle qu'il les avait connus. Et je ne suis pas éloigné de croire que, s'il lui était arrivé de voir surgir l'un d'eux au coin de la rue, il n'en eût pas été autrement surpris...

Un jour, en lui parlant de je ne sais plus quelle tradition locale, il m'arriva de lui dire :

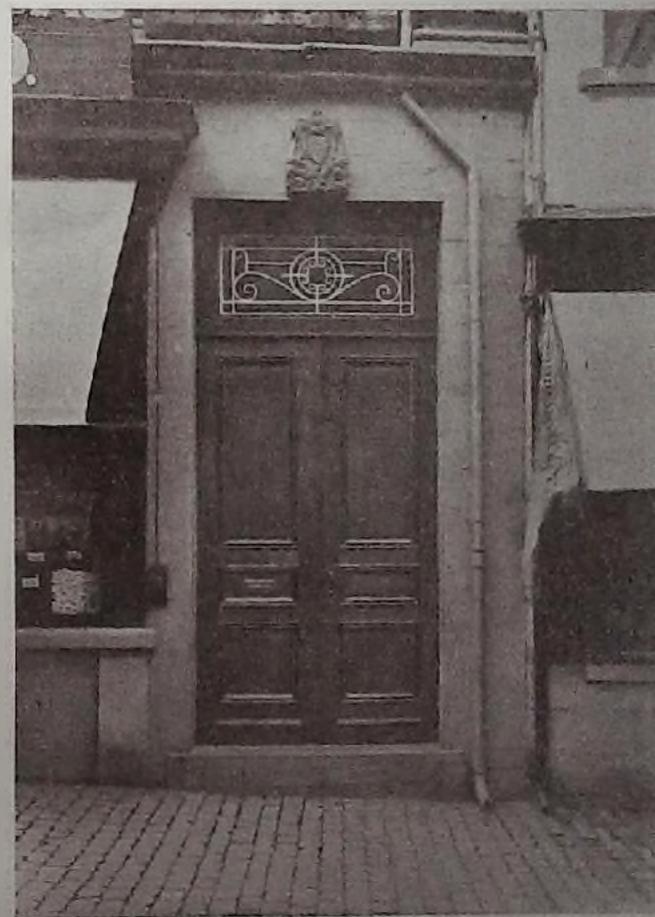
— « Cette coutume doit remonter très haut ».

— « A quelle époque, pensez-vous ? » me répondit-il.



Rue de Mons : Le Chapelet.
(F. B., XV^e, p. 246).

— « Au seizième siècle, certainement ».
— « Bah ! » rétorqua-t-il avec le large sourire qui nous était familier et qui, pour un rien, illuminait sa bonne figure de géant gaulois, « Au seizième siècle ? C'était hier, « cela !... Si encore c'était au treizième, vous pourriez « parler ! Ça, c'était le temps passé ! Et encore !... ».
Ce n'est point l'endroit, dans cette notice, de citer



L'entrée de la maison du Chapelet, aujourd'hui devenue un magasin Sarmia.

ou d'analyser par le menu les trouvailles que fit Aimé BRULÉ en parcourant les documents anciens, et dont un certain nombre furent publiées, soit dans « Le Folklore Brabançon », soit dans « Les Annales de la Société Archéologique de l'Arrondissement de Nivelles », notamment, sur « les vieux fossés » et sur nos anciennes fortifications, ou sur « le tour » de Ste-Grétrude, ou sur Jean de Nivelles,



Le Chapelet (détail de l'enseigne).

sur les géants, ou encore sur notre « maison de ville » du XIV^e siècle...

N'ayant rien d'un fantaisiste, ni d'un poète égaré dans l'histoire, Aimé BRULÉ publia ses fiches presque telles quelles, et sans les entourer de considérations inutiles. Il ne voulait, ni enjoliver, ni avancer le moindre détail dont il ne fût absolument certain. Aussi bien, ses études présentent-elles une sorte de sécheresse, qui, loin de les déparer, leur donne au contraire une allure de précision et de probité qui ne sont pas toujours — et bien malgré eux,



Rue de Mons : le cheval-gedeL

(E. B., XV^e, p. 249).

je me hâte de le proclamer ! — les qualités dominantes de pas mal d'artisans de la petite histoire.

L'œuvre consacrée aux « Enseignes Nivelloises », n'est en quelque sorte, elle non plus, qu'une nomenclature, d'ailleurs ordonnée avec logique et clarté, et relevée seulement de rares et bref commentaires, de toutes les enseignes dont Aimé BRULÉ a rencontré la mention dans les



Rue de Mons : « Les trois tonneaux ».
Les tonneaux sont encastrés dans le pignon.

divers manuscrits qu'il a déponillés au cours de ses longues et patientes recherches. Elle suffit cependant à faire revivre à nos yeux le passé nivellois. On y retrouve la liste des anciens métiers, les noms de nos princes et des saints favoris de notre peuple, des allusions au Chapitre Noble de Ste-Gertrude et aux abbayes et monastères de la région... Elle suffit aussi à évoquer l'aspect de la cité il y a plusieurs siècles, et à nous rappeler — comme s'il en était besoin ! —



L'entrée de l'immeuble : « Les trois tonneaux ».

qu'autrefois, comme aujourd'hui, les Nivellois aimaient à extérioriser, jusque dans leurs enseignes, leur goût séculaire de la fantaisie, du pittoresque et de la gauloiserie.

En apportant cette contribution au folklore brabançon, et cette pierre bien taillée à l'édifice de la petite histoire, Aimé BRULÉ a contribué à célébrer à sa manière, sans bruit, modestement, mais de façon méritoire, les fastes de la Patrie.

PAUL COLLET.

Nivelles, le 24 novembre 1938.



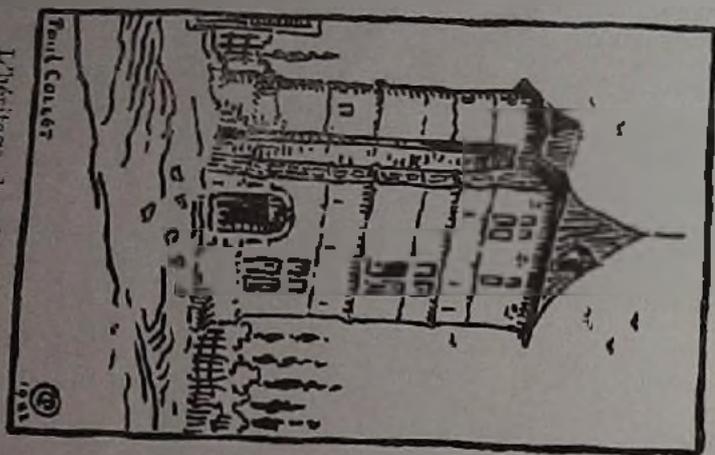
Rue de Mons. Façade du N° 17, démolie en 1890. Afin de la sauver, il fut question à cette époque de la déplacer et de la faire servir de façade à un nouvel hôtel des Postes que l'on allait édifier. Toute la façade était à vendre pour .. deux cents francs. On n'a pu la sauver. L'immeuble avait servi d'hôtel au chevalier de Sire de Gongnies, époux de Marie Françoise de Prelle.



Porte d'un immeuble bourgeois, rue de Mons.



La rue de M. de
Majord'hu d'asortet.
(Dessin de Paul Collet).



L'héritage de « La Tourette »,
Chaussée de Mons.
(Dessin de Paul Collet).



La rue du Coq, anciennement rue du « Petit Leup ». A gauche, maisons communiquant avec les immeubles de la rue de Mons portant jadis les enseignes : Sainte Marie d'Oignies, Le Feigne d'Or, l'Empereur, la Cappe d'Or, les Rouges Brailles. A droite, autre aspect de la rue du Coq.

(Dessins de Paul Collet) (F. L., XV^e, pp. 249 et 453)



Maison portant comme enseigne une Croix de Malte.
Peut-être située rue du Wichet.
(F. B., XV^e, p. 453)



La rue Sainte Gertrude, vue de l'entrée de la
maison de la Charité. A gauche, brasserie de
Lagache, de Saulmon, Sainte-Gertrude, le Plat
d'Argent, et Cloquette. A droite : Puche, Le
Cabiau, Le Soleil d'or. (Dessin de Paul Collet).
(F. B., XV^e, p. 119-120).



Rue de Charleroi. Porte d'entrée de l'ancien Séminaire créé en 1605 par l'évêque de Namur François Buisseret. Cet immeuble abrita ensuite l'École Normale de l'État, jusqu'en 1929 (F. B., XVI^e, p. 121-126).



Rue Saint-Georges. Entrée de maison, anciennement école gardienne. Cet immeuble faisait jadis partie de l'Ancien Couvent des Sœurs Grises, ou Conceptionnistes. (F. B., XVI^e, p. 264).



Le Chevet de l'ancienne église des Recollets, aujourd'hui désaffectée. (Dessin de Paul Collet) (F. B., XVI^e, p. 121).



La rue des Conceptionnistes. (Dessin de Paul Collet).

Enseignes Nivelloises.

(A. MARINUS).

Au moment où nous avons commencé la publication des *Enseignes Nivelloises*, l'auteur, Aimé Brulé, vivait encore.

Nous avons l'intention d'illustrer son travail. Nous y voyions une occasion de faire connaître, par la photographie, tout ce que les maisons de cette villette brabançonne conservent encore de curieux qui soit évocateur de son passé.



La rivière « Vayn ». (Coule à ciel couvert entre la rue de la Violette et la rue de Bruxelles). (Dessin de Paul Collet).

Nous savions qu'il y avait au Musée Archéologique de Nivelles une collection de plusieurs centaines de photos, prises il y a plus de trente ans, il est vrai, mais où nous aurions pu puiser les documents nécessaires. Peut-être y aurions nous retrouvé aussi les négatifs photographiques. Et comme plusieurs de ces photos avaient servi à illustrer des études parues il y a quelques lustres dans les *Annales*

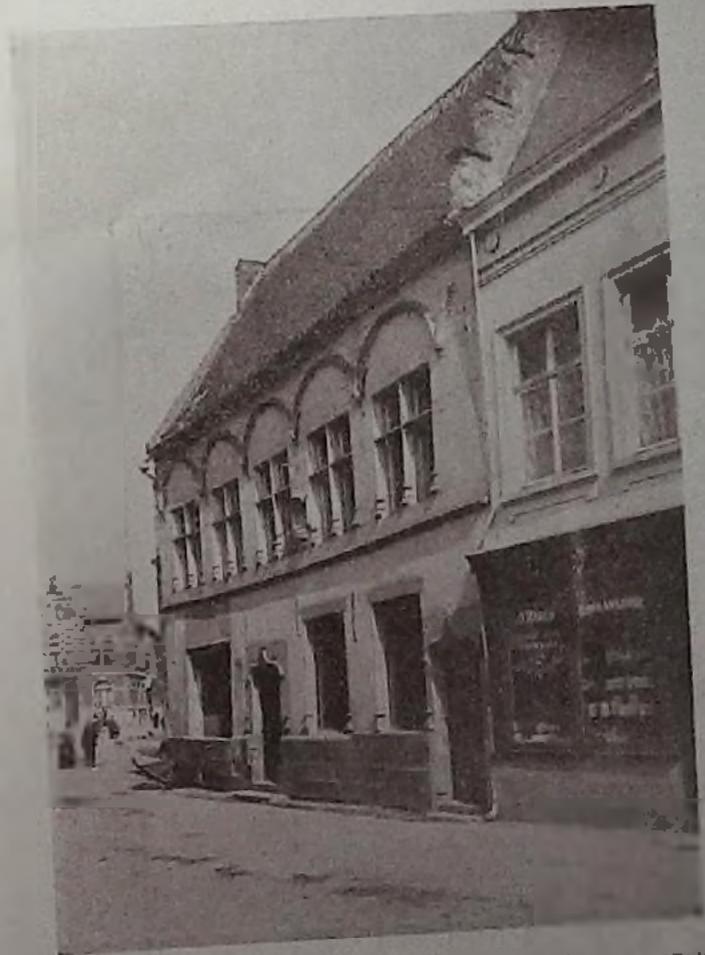


Rue du Fiel de Rognon. Entrée de la ferme dite : La tour Renard.

de la Société Archéologique de Nivelles, peut-être aussi y aurions nous retrouvé des clichés.

Nous partîmes donc pour Nivelles.

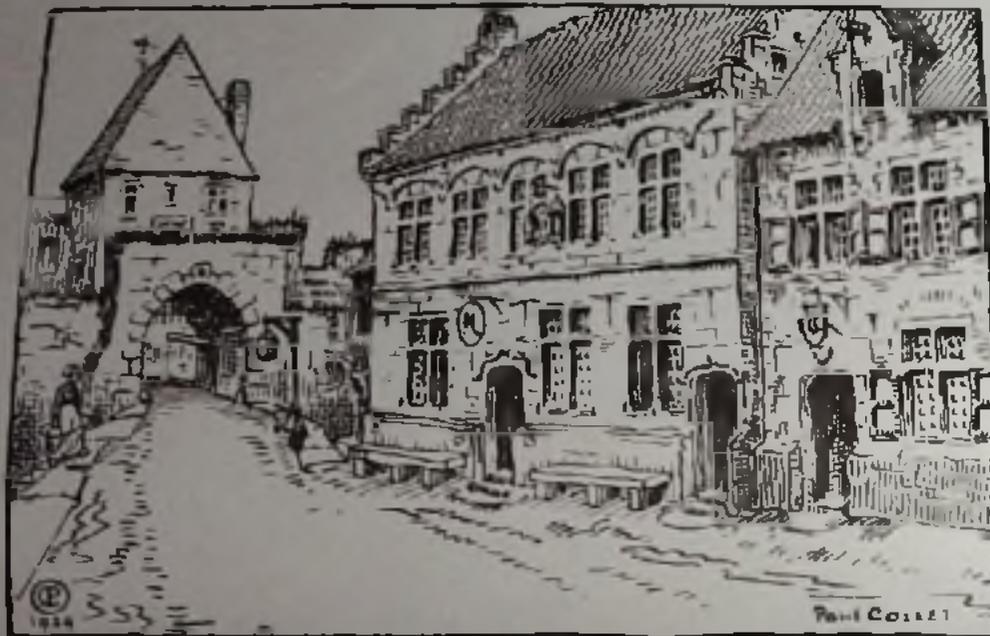
Hélas quelle ne fut pas notre stupéfaction ! Le Musée Archéologique avait été déménagé sans tambours, ni



Rue de Namur : « La Hache » ou « Le Flambeau », ancienne auberge du XVI^e siècle. La façade en pierre de cette auberge, démolie en 1935, a été réemployée lors de la construction, rue de Soignies, d'une maison en style du temps (P. II, XVI^e, p. 511).

trompettes, sans que la Société d'Archéologie qui en avait la conservation ait été consultée.

Les ouvriers de la commune avaient, sans aucune des précautions requises, ce dont ils sont bien excusables, procédé à ce déménagement et le contenu du Musée avait été



Le rempart et la porte Béliane en 1575. L'Hostellerie, La Houle
ou Le Flambeau, et à droite : le Croissant.
(Reconstitution de Paul Collet).
(F. B., XVI, p. 511)



Fontaine de Namur. Ancienne auberge des Ans Armes de Namur.
(F. B., XVI, p. 516)



« Aux Armes de Malte ». La vieille enseigne encastrée dans la muraille.

déversé, — le mot n'a rien d'excessif — dans la vieille église des Récollets désaffectée. On nous dit même, ce que nous osons à peine croire, que ce « déversement » avait été exécuté par le Service des vidanges.

Dans l'église en question nous vîmes l'amorce-ment, pêle-mêle, de tout le contenu du Musée : Quelle honte ! Quel scandale !

Cet acte de vandalisme n'a pas été cependant sans

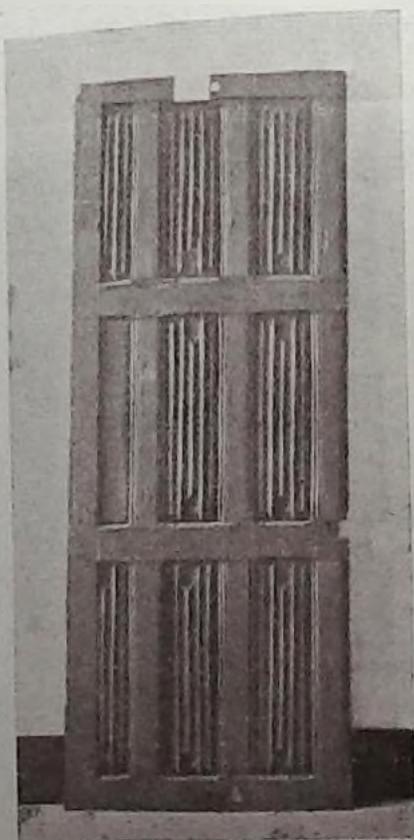


Rue de Bruxelles. Entrée de l'Orphelinat, anciennement Mont de Piété et Caisse d'Épargne.

Cet immeuble, jadis Refuge des Trinitaires d'Orival (1672) fut construit à l'emplacement de l'église St-André.

(P. II, XVII, p. 85).

résultat. Quand il fut accompli, on se rendit compte du méfait que l'on avait commis. La Société d'Archéologie se reconstitua et prit en main la remise en état du Musée, le reclassement des objets. La Ville accorda des crédits pour la reconstitution des collections. Ah ! si ces crédits avaient été accordés pour la restauration du local dans lequel le



Faubourg de Namur. Porte de l'ancienne maison : « La truie qui file ». Actuellement au Musée d'Archéologie.

(F. B., XV^e, p. 250 ou XVI^e, p. 515).



Faubourg Sainte-Anne. Enseigne de la Maison : A Sainte Anne, Jésus, à droite Sur-Anne, représentant, à gauche la Vierge et l'Enfant-Jésus, à droite Sur-Anne, provient de la Chapelle Ste-Anne, élevée, chemin de St-Pierre, par un bourgeois nivellois, Jehan Forlay, surnommé « Hacquenot de Ste-Anne », et consacrée le 13 mai 1533.

(F. B., XVII^e, p. 248).



Rue du Géant.

(Dessin de Paul Collet).

(F. B., XVII^e, p. 83).

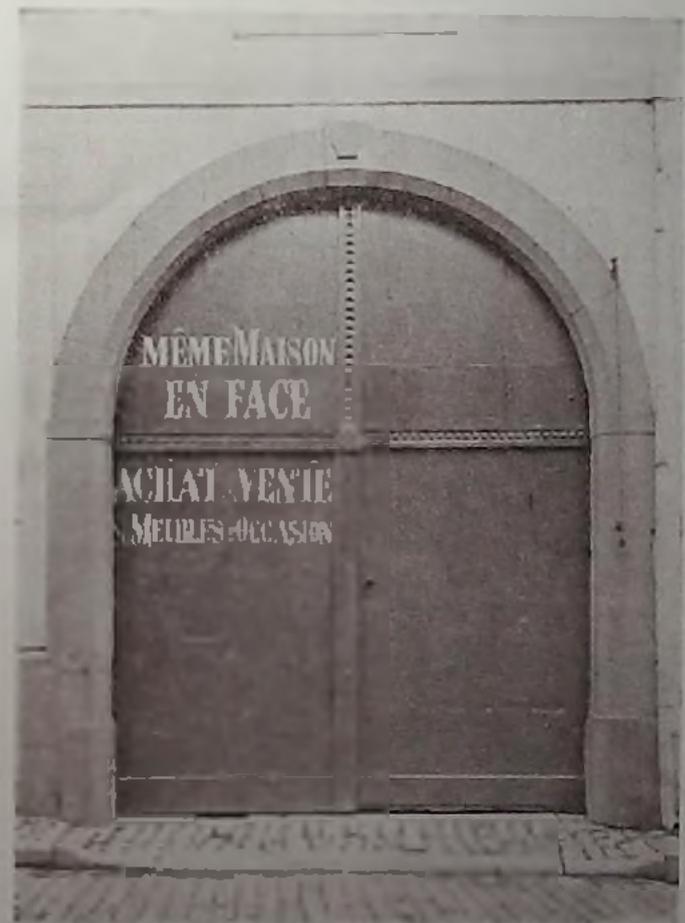
Musée se trouvait précédemment, combien cela eut mieux valu. A proximité de l'Eglise, dans une dépendance du cloître, Nivelles aurait aujourd'hui un charmant Musée facilement accessible. Il eut fait partie de cet ensemble unique que tout amateur de belles choses aime visiter, de cet ensemble architectural dont une ville peut s'enorgueillir et qui à notre époque de tourisme devient même une source de revenu.

Malheureusement le mal était fait.

Quelle triste époque que la nôtre. Stupide XIX^e siècle



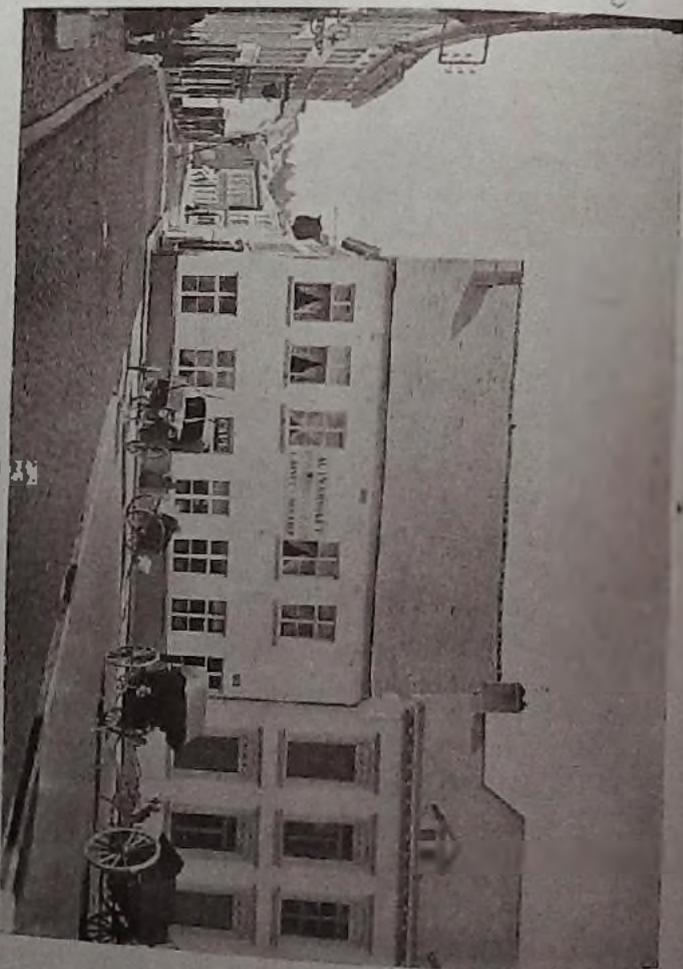
Inscription du XVIII^e siècle. Trouvée dans la Citerne de la maison
 A l'Infante Isabelle, Faubourg de Mons.
 (Musée Archéologique).
 (P. B., XVII^e, p. 245).



Rue de Bruxelles. Porte d'entrée de l'ancienne maison
 de Rose, maître de Postes.

écrivit un auteur. Que dirons nos descendants de la première moitié du XX^e où tout n'a été que destruction et désordre et déséquilibre et inquiétude ? Mieux vaudra que nous ne soyons plus là pour entendre les jugements, peut être même les imprécations de nos successeurs. Triste époque où tout n'est que préoccupations matérielles et où tout ce qui est esprit, culture, pensée est impitoyablement sacrifié à l'appétit des jouissances, massacré et pillé.

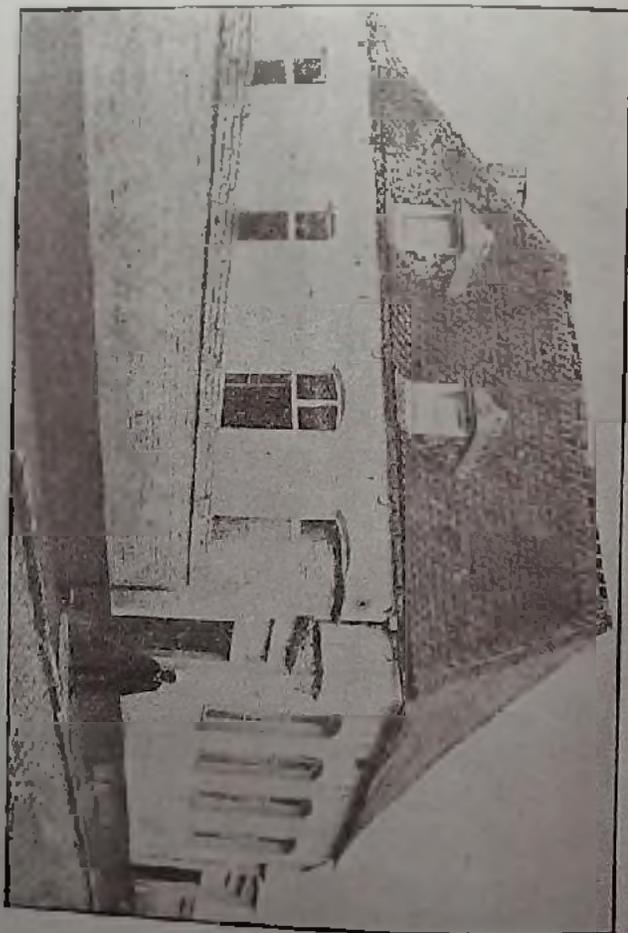
Coin de la rue Sainte-Anne et de la rue Saint-André
 Perroquin (vers 1890-1895). Les voitures devant l'auberge sont
 déformées des chaises (I. II, XVIII, p. 242).



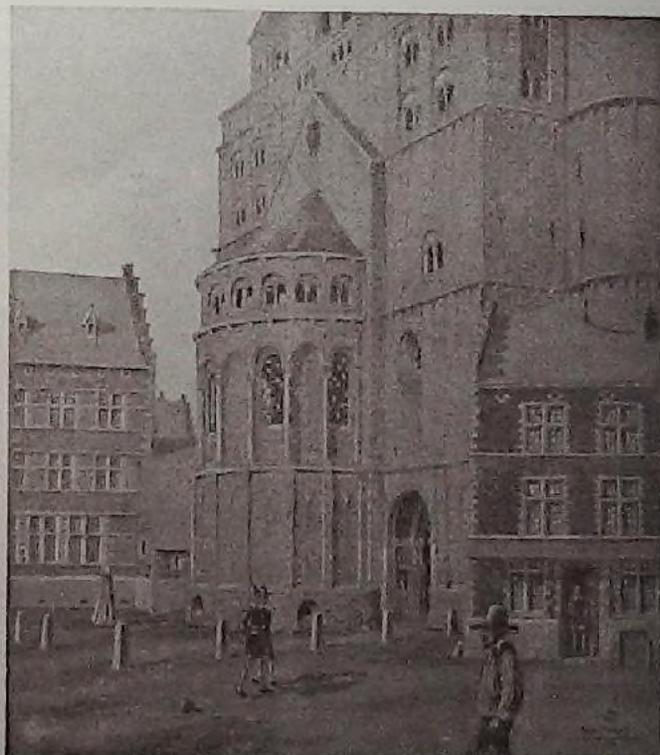
Le coquet Saint-André. Reconstitution de Paul Collet.
 Aspect en 1885. « L'hostellerie Saint-Antoine » et « La Petite
 Agasse ». (I. II, XVII, p. 243).

Nous ne pûmes donc nous procurer les documents
 qui eussent servi à illustrer l'étude d'Aimé Brulé, sur les
 enseignes nivelloises. Il fallut que nous attendions que
 l'ordre soit remis dans le tas d'objets, de livres et de docu-
 ments déversés par l'administration communale de Nivelles
 dans l'église des Récollets.

Nous publions ici ce qui a échappé au naufrage.
 Que de photos déchirées ! Que de plaques photographiques
 cassées, que de clichés perdus ou oxydés. Le plus triste



Local du serment des Archers, boulevard des Archers.



Le parvis de l'Église Sainte-Gertrude tel qu'il se présentait en 1640. Reconstitution de Paul Collet. À gauche l'Hôtel de l'Abbesse (aujourd'hui Hôtel de Ville). L'abside romane n'existe plus aujourd'hui. À droite, type des petites maisons accolées à l'église.

c'est que depuis que ces photos ont été prises, bien des immeubles ont disparu ou se sont transformés et que la perte est devenue irrémédiable.

Rendons hommage à ceux qui sans se décourager se sont attelés à la déprimante besogne de remise en ordre et qui avec patience et la mort dans l'âme se sont efforcés de sortir les objets du chaos, de les restaurer, et de sauver ce qui pouvait l'être encore. Voici comment est composé le nouveau comité de la Société d'Archéologie qui a pris cette



Grand'Place, Coin de la rue de Soignies.
 Enseigne : « Au Château d'Or ».
 (D. B. XVII^e, p. 504).

tâche à cœur : Président : M. Ed. Parmentier ; vice-président : René Goffin ; Secrétaire : Charles Vanpée ; Trésorier : Georges Denne ; Conservateur : M^{lle} de Waepenaert ; Membres : M^{lle} Madeleine Bosquet, MM. Albert Toussaint, Paul Collet, Maurice Ladrière, abbé Stocq, Leon Samproux, P. Graillet, Omer Danayer, C. Dedoyart, Emile Van Halen.
 Quelle leçon faut-il tirer de cette triste aventure ?
 C'est que sans doute, les pouvoirs publics qui devraient

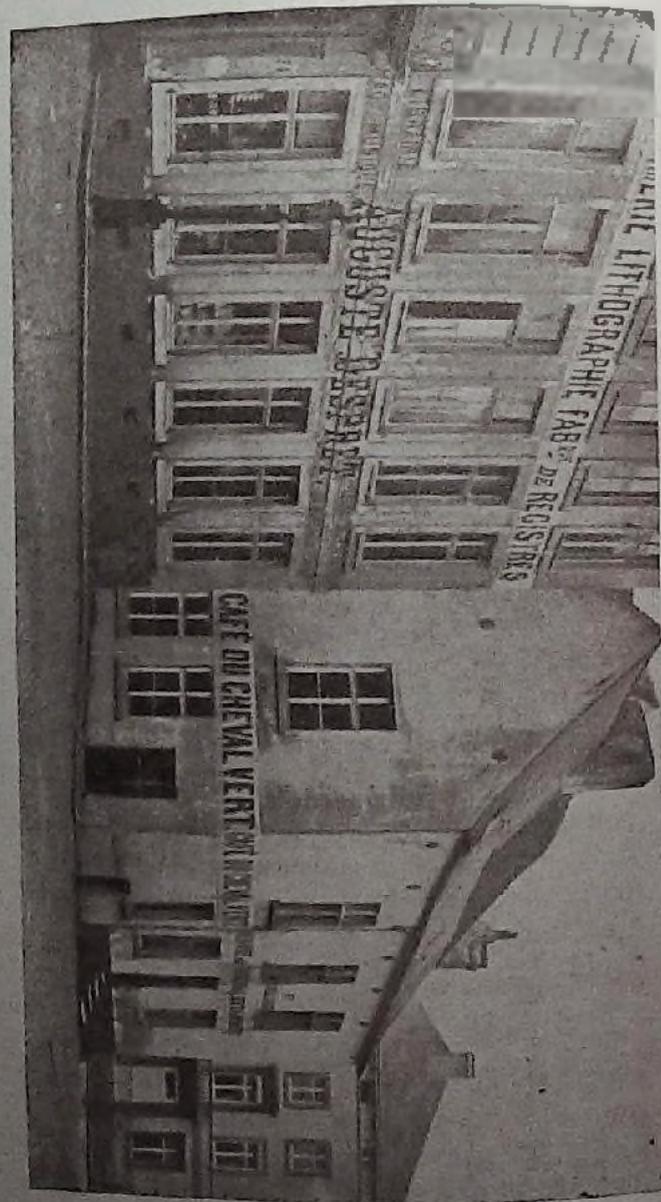


L'enseigne en pierre du « Château d'Or ».

assurer énergiquement la protection et la conservation de tout ce qui évoque le passé de leur ville, manquent bien souvent à cette mission intellectuelle. C'est que le public devrait lui-même avoir conscience de l'intérêt et de l'utilité de ces souvenirs de leurs ancêtres et avoir assez leur respect pour que les édiles n'osent pas se livrer à pareille lapidation.

Le respect des ancêtres ne doit pas seulement se manifester par le faste des monuments funéraires érigés dans les cimetières, lequel n'est le plus souvent qu'ostentation et souci du quand dira-t-on.

C'est encore, ainsi que nous l'avons dit déjà bien souvent et que nous ne nous lasserons de le répéter, que les Sociétés d'Archéologie ne devraient jamais accepter que le local qui est mis à leur disposition le soit à titre précaire. Il ne faut pas que les efforts des chercheurs, la générosité des donateurs soient exposés aux soubresauts de la politi-



Grand-Place. À gauche l'ancien Hôtel de France, actuellement
musée. À droite l'ancien Hôtel de la Cour. À droite, le Café Vert, au
NIVEAU actuel. (Inventaire de la Ville d'Anvers, 1784.)
(Pl. B., XVIII^e, p. 504).

RENVOI DES NOMBRES

- 1 Église collégiale de S^t Gertrude
et hôtel abbatial
- 2 Église collégiale de S^t Sauve
- 3 Clocher
- 4 S^t Jean l'évangéliste paroisse
- 5 S^t Jacques paroisse
- 6 S^t Jean Baptiste chap.
- 7 Hôtel de ville
- 8 Conspicuous
- 9 Madelonnettes chap.
- 10 Serranoise
- 11 Resolots
- 12 Annonciation
- 13 Hôpital S^t Jacques
- 14 Carrière
- 15 Bequinga
- 16 Hôpital S^t Nicolas
- 17 Filles de Notre Dame
- 18 du Bourgeois et hall
- 19 Porte de Charleroi
- 20 Porte de Namur
- 21 Porte de Bruxelles
- 22 Porte de Hal
- 23 Porte de Saingies
- 24 Porte de Mons
- 25 Maison des 12 Apôtres
- 26 Guillemins
- 27 S^t Roch chap.
- 28 S^t Sepulchre chap.
- 29 S^t Pierre chap.
- 30 S^t Barthe. chap.
- 31 Maison des Jesuites
- 32 Conse de Ragnon

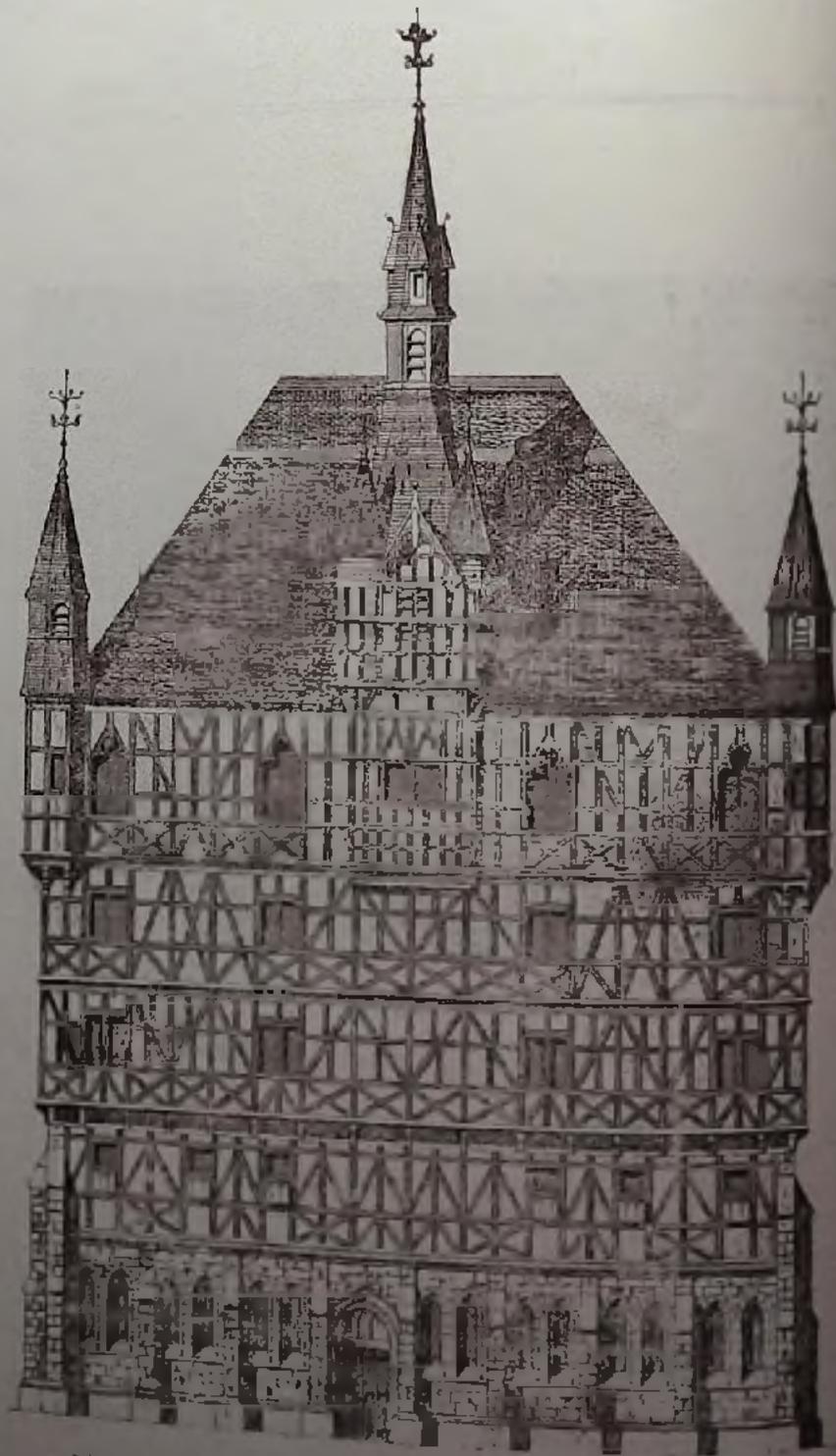




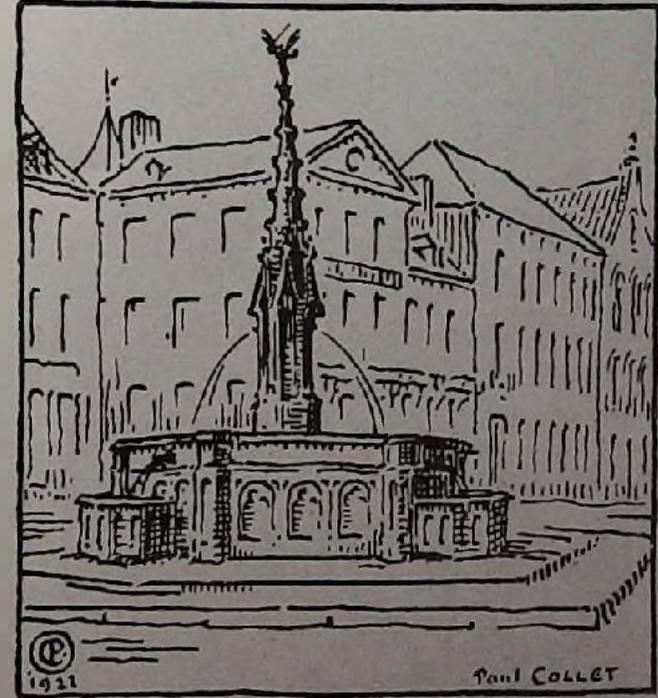
Grand'Place, côté gauche, Enseigne « A l'Éléphant »
(F. B., XVII^e, p. 507).

que, à un changement de majorité, au plus ou moins de culture d'édiles interchangeables auxquels la gestion du patrimoine commun est confiée. Mais ce qu'il faudrait surtout de nos jours ou tout ce qui est esprit et culture est menacé, c'est qu'il y ait une coordination plus grande entre toutes les sociétés intellectuelles. Quand aurons-nous un « front commun de l'esprit » décidé à lutter avec énergie contre les assauts et les méfaits de la médiocrité ?

Les intellectuels ne se rendront-ils pas enfin compte de la part de responsabilité qu'ils assument dans le recul inquiétant de la culture à notre époque ? N'opposeront-ils pas et ne dresseront-ils pas enfin contre l'insouciance des édiles qui ne leur apporte ordinairement qu'une aide au



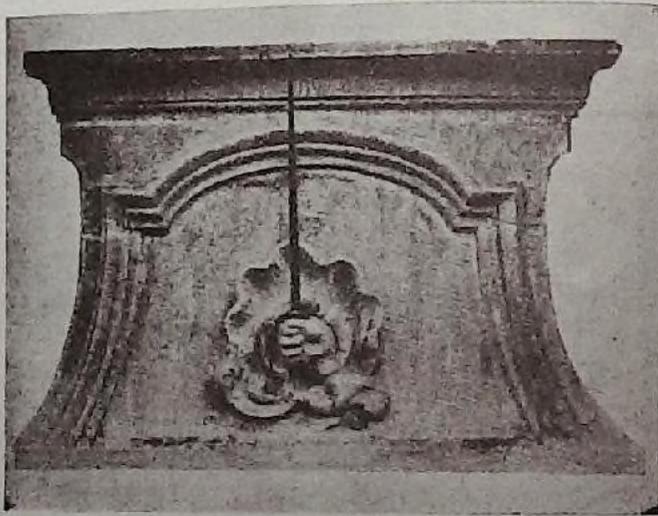
L'ancien Hôtel de Ville de Nivelles au XIV^e siècle (v. *Folklore Brabançon*, VI^e, p. 51). Il était situé au bas de la grand'place, et isolé, séparé des immeubles du fond de cette place par la rivière, qui coulait à ciel ouvert.
[Reconstitution de M. P. Saintenoy, d'après les indications tirées d'un manuscrit découvert par Aimé Brulé].



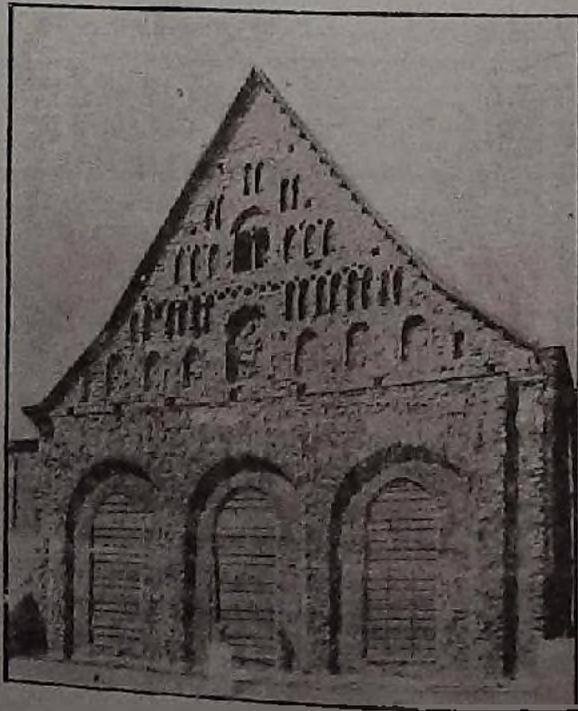
Le Perron derrière, le « Château d'Or », « Le Blanc Lévrier », « La Tête Noire », « l'En de France », « l'En de Bourgogne ».
(Dessin de Paul Collet.
(P. B., XVII^e, p. 504).

compte-goutte, une volonté solidaire et énergique ? Qu'ils le fassent tant qu'il leur reste encore assez de prestige pour en imposer. Sinon ils méritent que leur soit appliqué par nos successeurs le titre et les reproches d'un livre contre lequel ils se sont dressés : la trahison des clercs.

A. MARINUS.



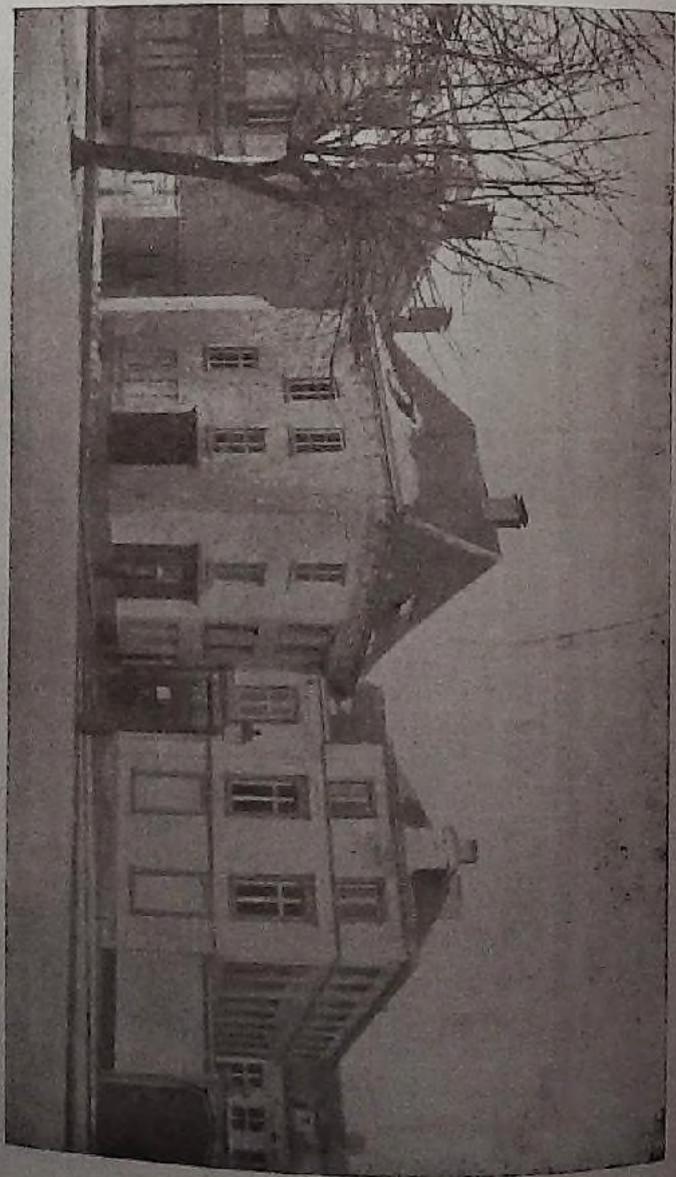
Grand'Place, côté gauche, « A l'Épée d'Or »
(F. B., XVII^e, p. 507).



Grand'Place, côté droit, Pignon de l'Église Sainte-Gertrude,
dit pignon le Saint-Pierre, dominant les toits des maisons
accollées à l'église.



Un coin du Grand Marché au début du XVII^e siècle.
Reconstitution de Paul Collet. De gauche à droite :
« La Lune croissante d'Or », « La Grande Étoile »,
« L'Asne barrée » (F. B., XVII^e, p. 505-506)



Place Saint-Jacques. Maisons démolies pour faire place au Palais de Justice. Au centre, en saillie : Le Centre Loggia.
 (F. H., XVIII^e, p. 312)



La banlieue nancéienne au XVIII^e siècle, vers 1740. La chapelle et les Trinitages de N.-D. des Sept-Douleurs. Actuellement à cet endroit se trouve une chapelle plus récente et plus modeste, du XIX^e siècle, dédiée elle aussi à N.-D. des Sept-Douleurs.
 Reconstitution de Paul Collet.

N. B. — Les indications à la fin des légendes des illustrations renvoient aux passages des articles d'Amédée Brulé parus dans le *Folletole Babouyon* et en ces enseignes sont mentionnées.

Un charivari à Vilvorde.

(juillet 1714) (1).

(J. NAUWELAERS).

Au temps du mayeur Claude Eugène de Baudequin, Vilvorde fut en émoi pendant plusieurs jours. On connaît cet usage de certains villages où, lors du convoi d'un veuf ou d'une veuve, la jeunesse organise, sous les fenêtres des conjoints, une sérénade grotesque, un charivari. Au début du XVIII^e siècle, à Vilvorde, on gratifiait du même tintamarre, trois soirs de suite, le mari qui battait sa femme (2). Or, au début de juillet 1714, un habitant de la Mosselstraat, le bourgeois Carel De Vaster, s'était oublié, prétendait-on, à user de ce droit de correction que les juristes et les auteurs comiques s'accordent à reconnaître à l'époux. On voulut s'amuser à leurs dépens ; jeunes et vieux, hurlant, sonnant de la trompe, sifflant, tambourinant sur des casseroles et plus encore, claquant du fouet, parcoururent les rues de la petite ville. Le 10 juillet, à 10 heures du soir, l'aubade fut particulièrement bruyante et crapuleuse. De Vaster alla réclamer la protection des autorités ; ne trouvant pas le lieutenant-mayeur chez soi, il se rabattit sur le secrétaire communal Mauroy de Merville ; sa femme elle-même y accourut en pleurant et en jurant ses grands dieux que jamais elle n'avait été battue. Le receveur communal se trouvait fortuitement chez la secrétaire ; ce dernier, estimant qu'il y avait péril en la demeure (*periculum in mora*), entraînant le receveur, se précipita vers la Mosselstraat. Si les deux fonctionnaires attendaient que leur apparition dispersât l'attroupement, ils se trompaient. Les

(1) Archives Générales du Royaume, Office fiscal du Drabant, n^o 492, dossier 4358 et n^o 571, dossier 5231.

(2) Cette pratique s'appelait : *de sinne ofte beent jaeghen*. Comparez : Folklore brabançon, 1925-1926, p. 189 ; 1927-28, p. 310 ; 1930-37, pp. 287 et 530.



Vieux Tuits. Aspect de la tour de la Collégiale.
(Dessin de Paul Collet).

Paul Collet

1917

cris et les vociférations redoublèrent. Le receveur alla querir le sergent Gilles Van den Hove ; la foule tourna le sergent en dérision ; on lui sonna de la trompe aux oreilles. On se livra à son égard à mille autres « insolences ».

Le secrétaire se rendait compte qu'il fallait agir. Il ordonna qu'on se saisît du jeune Guillaume Heyndels et qu'on le conduisit au mayeur. Un seul bourgeois offrit son assistance et prêta effectivement mainforte aux fonctionnaires. Quelques autres assistants tentèrent de délivrer le prisonnier. Tout le long du chemin, ce ne fut que scènes de rébellion. Mauroy de Merville avait envoyé prendre son épée et en frappait à la ronde. Non sans peine, on put enfermer Heyndels au cachot de la Porte de Louvain, trou sale et puant réservé aux assassins (vuyt stinckende cot alwaer men gewoon is te setten moordenaars). Comme le secrétaire, le receveur et leur assistant hénévole s'en revenaient de la Porte de Louvain, ils s'aperçurent que l'aubade se poursuivait ; courageusement, ils retournèrent à la Mosselstraat ; ils se retirèrent toutefois devant l'attitude menaçante des jeunes gens lesquels, dans l'entretemps, s'étaient armés, qui d'un bâton, qui d'un pavé.

Le 11 juillet, Heyndaels fut remis en liberté ; à midi, le magistrat usant du droit à lui conféré par certain privilège de 1492, publia une ordonnance interdisant les attroupements et le tapage nocturne, à peine de correction arbitraire des instigateurs et autres et d'une amende de six florins à charge de tout assistant. L'ordonnance fut spécialement signifiée à Pierre Van Hove, l'un des principaux meneurs. Celui-ci, loin de venir à recépissance, se moqua des échevins. « Ils en verront bien d'autres, ce soir » dit-il. Effectivement, le soir même, on vit paraître Van Hove, remontant le Meer, et battant un soc de charrue en guise de tambour. Une foule considérable le suivit jusqu'à la maison du mayeur ; celui-ci dînait en famille et à sa grande confusion, reçut sa part de sérénade. Le cortège de séditeux reprit alors le chemin de la Mosselstraat, car on n'oubliait pas le malheureux ménage De Vaster, cause première de cette effervescence. Des scènes de violence inouïe se produisirent. Ce fut tout juste si l'on put prévenir un crime en désarmant Henri Van Hove au moment où il brandissait une pelle pour en assommer un sergent. Le

deux Van Hove furent appréhendés, non sans peine, et écroués à la prison de la Porte de Louvain.

Le 12 juillet, le mayeur ouvrit une information. Comme les détenus avouaient la plupart des faits, il ordonna leur mise en liberté. Eux refusèrent de quitter leur cellule, sous prétexte qu'ils y avaient été enfermés comme de vulgaires voleurs et qu'ils entendaient en sortir en hommes d'honneur (als eirelijske keirels).

Le magistrat était en fâcheuse posture. Il apprenait à ses dépens ce qu'il en peut coûter de heurter de front les usages populaires. On se demandait comment tout cela allait finir. Le 15 juillet, un vaurien de valet, rencontrant l'un des échevins, jeta son chapeau à terre devant soi, disant « voilà pour le magistrat », tandis que, d'un geste indécent, il lui montrait les parties charnues de son individu que le procès verbal désigne avec incongruité. Le 24 juillet, la population s'en prit à l'échevin Hannart qu'elle accusait d'avoir, lui aussi, battu sa femme.

Le soir du 25 juillet, les gens de Hontheim, gagnés par la nervosité générale, se mirent de la partie. Sous la conduite de Pierre Maes, valet de ferme, ils marchèrent sur Vilvorde, emmenant un chut qui symbolisait le singe ou la bête (de simme) à pourchasser. A la Porte de Louvain, la troupe s'arrêta ; comme la maison du mayeur joignait les remparts, Baudequin put entendre les quolibets et les injures. La Porte de Louvain étant fermée, les émeutiers se dirigèrent vers la Porte de Malines, sachant qu'à cette heure la poste y passait. Le mayeur envoya les quatre sergents de la ville et ses quatre propres domestiques au devant d'eux. L'un des sergents fut cruellement battu et resta étendu sur place. Le mayeur accourut alors en personne, ce qui mit tout le monde en fuite. A la tête de ses hommes, l'épée nue, il poursuivit les fuyards, criant « tue, tue ». Maes seul put être saisi et amené à l'hôtel de ville. Il avait les vêtements en lambeaux, portait des blessures et des ecchymoses au front et aux coudes et se plaignait de douleurs internes. La foule prit le parti du villagerois ; elle s'assembla devant la maison communale, jetant des pierres dans les vitres, huant le magistrat que la crainte de désordres plus graves tint cloîtré jusqu'à trois heures du matin.

Le 26 juillet, ne venant pas à bout de cette fermentation, Baudequin réclama l'assistance de quelques hommes du drossart de Brabant qui assurèrent la garde de la ville pendant plus d'un mois. Leur présence n'empêcha pas la femme de Jacques de Helt de danser avec plusieurs autres commères autour d'un grand feu allumé devant sa maison, aux cris de : « nous brûlons la bête !... » (*wij branden de sinne*).

De Carel De Vaster, il n'était plus question dans tout cela. Les mauvais traitements subis par Pierre Maes retenaient seuls l'attention. Le mayeur paraissait être l'accusé. Maes passait pour une pitoyable victime de sa brutalité. Le Procureur Général en personne vint à Vilvorde, le 11 août, pour indiquer et dès lors la ville eut fort affaire pour obtenir que la connaissance des faits ne fût pas soustraite à sa compétence et évoquée par le Conseil de Brabant.

Jeux de Princes.

(JULES DEWERT †).

Au premier quart du quatorzième siècle, à quoi pouvaient bien passer ou tuer le temps de hauts et puissants personnages tels que le comte et la comtesse de Hainaut et leurs enfants ?

Le comte était Guillaume I le Bon, second fils de Jean II d'Avesnes et de Philippe de Luxembourg ; il succéda à son père, en septembre 1304, dans les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et la seigneurie de Frise. Il mourut le 7 juin 1337. Le gros de son existence est occupé par les guerres (contre les Dampierre, le duc de Brabant, à la bataille de Cassel, 1328, avec Louis de Nevers), les Tournois (de Mons, 1310, de Cordé, 1326), les chasses, surtout l'administration de ses Etats. Il résidait le plus souvent à Valenciennes, à Mons, à La Haye, tandis que la comtesse, sa femme, se tenait au Quesnoy, à moins qu'elle ne fût avec son mari, à La Haye, ou, à partir de 1328, surtout, en France, auprès du roi, son frère et de ses sœurs. Le comte ne faisait que de courtes apparitions au Quesnoy, d'un ou deux jouts, une semaine au plus. Telle année (1), il n'apparut que pendant 71 jours. Il est vrai que la comtesse avait vécu, à cette époque, six mois en France.

Il avait épousé en 1305, Jeanne de Valois, fille de Charles de Valois, petite fille du roi Philippe III. Elle fut donc nièce, cousine germaine, sœur des rois de France, et, par le mariage de sa fille, Philippine, avec Edouard III, belle-mère du roi d'Angleterre. Elle eut fort à faire à s'occuper de son ménage, à élever ses nombreux enfants dont elle perdit plusieurs en bas-âge. Les comptes particuliers de sa maison sont remplis de détails sur l'achat de chapeaux, de couvre-chefs, de fourrures, de draps qu'il faut faire tondre et tailler.

Comme elle était confite en dévotion, on trouve en ces comptes, presque à chaque ligne, des annônes ou offrandes aux reliques de toutes les églises, de tous les couvents

(1) 1332-1333.

et monastères des lieux par où elle passe. On y trouve aussi la mention des tous les pèlerinages qu'elle fit ou fit faire aux sanctuaires de nombreuses localités, et l'on ne s'étonne pas que, devenue veuve le 7 juin 1337, elle soit entrée, dès le 2 novembre de cette année, comme simple religieuse, à l'abbaye de Fontenelle, pour y finir ses jours en 1342. Elle avait reçu beaucoup de visites, même de grands personnages, comme le roi de Bohême, surtout des principales dames nobles du Hainaut : les dames de Leuze, de Ligne, de Belœil, de Werchies. En 1332-1333 firent des visites et des séjours : les évêques de Cambrai et de Verdun, le duc de Brabant, les comtes de Juliers et de Namur, Messire Jean de Hainaut, son beau-frère, avec sa femme, la dame de Beaumont, Waleran de Ligny, la dame d'Aspremont, etc.

Mais le soir, lorsqu'on se trouvait réunis « à la maison », « en la chambre », comme les comptes désignent modestement les appartements de la comtesse, comment se distraire quand on ne dispose pas des théâtres, ni de la T. S. F., ni du « bridge » ? Eh bien ! l'on joue, néanmoins, car le jeu est de tous les temps, et l'on joue pour de l'argent, mais non pour des sommes folles, quelques sous, et les enfants, Guillaume et Isabeau, jouent aussi avec des enfants de leur âge et reçoivent quelques sous ou deniers à cette fin. On joue surtout aux veilles ou vigiles des grandes fêtes, des *nataux*, où le comte et la comtesse tiennent cour solennelle : Noël, jours de l'An, de Pâques, de Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint.

On joue « as taules ». Qu'est-ce à dire ? Jeu des tables, sorte de jeu, dit un annotateur. Ne serait-ce pas le jeu de dames ? On joue aussi aux échecs.

Il aime à jouer, le jeune Willaume (Guillaume II), « no demisel » comme l'écrit sans cesse le clerc Gobert, le compte : 12 sous, le samedi devant la saint Martin et la veille ; 10 deniers, le vendredi après le jour des Rois ; la nuit (veille) de Saint-Nicolas, 8 s. 8 d. ; en la semaine Saint Valentin, 2 s. 8 d. ; le jour Saint Valentin : 3 s., pour lui et sa sœur, « medenuselle ». Celle-ci, le samedi avant Noël, joue « as taules à maistre Arnoul » et pour ce reçoit 16 deniers.

Il y a aussi les jouets habituels des enfants : Monseigneur Vilain (de Gand) a été prié d'« accater » à Saint-Amand : « Kerrouilles, chevaies, espées de bos » pour don-

ner à Guillaume et aux enfants. On lui rembourse 4 s. 4 d. et ce sont piques, chevaux et épées de bois. En 1326, G. dépense trois sous pour aller aux joutes au « Savelou le Comte » (Gravesan ?). En juin il reçoit 16 d. « pour accater pos de Saint Jehan », sans doute de ces pommes douces qui apparaissent les premières, à la Saint Jean (24 juin) et que nous appelons encore : *puns d'Saint Djean*.

Mais il faut aussi s'instruire, et vers la Saint-André 1325 Jehan le Clerc paie 3 s. 6 d. pour acheter à Guillaume une layette à mettre ses livres.

En 1328, la comtesse s'en fut aussi du Quesnoy à Valenciennes pour voir les joutes. Le jour de la fête au Quesnoy (Kermesse), les enfants reçoivent 11 s. 4 d. « pour leur feste », expression restée en usage chez nos villageois Wallons octroyant quelques sous à leurs rejetsons, le jour de la Kermesse : « Vià pou vo fiesse ».

La grande distraction, la plus habituelle, c'est d'entendre des menestrels et de regarder des jongleurs, des faiseurs de tours, des sots dont les grands feudataires et même de moindres seigneurs ont un et même deux exemplaires !

Le jour de Saint-Ghislain, la comtesse donne 15 s. aux trompeurs de Mons qui « trompèrent devant le fierte Saint Gillain » (la chasse du Saint) et 8 s. à Massets le sots. En juillet 1328, à Paris, aux *babuins* (habouins, faiseurs de Sottises), qui jouèrent devant Guillaume, donné : 10 s. et à eux, le jour Sainte-Marguerite (18 juillet), donné 4 florences, valant à 26 s. 4 d. la pièce : 105 s. tourn. ; c'est en somme 115 s. Et encore à Paris, le jour de la Madeleine : « Au vir les ours au palais et les bestes, donné par madame : 52 s. 6 d. Au retour de France, le dimanche après la Saint-Christophe (25 juillet) « Au tumeriaus de Verberie » 5 s. 6 d. parisis et à Symon le trompeur 3 s. 6 d. c'est en somme 9 s. parisis, valent 11 s. 3 d. Ces tumeriaus de Verberie sont probablement des enfants de l'endroit qui se laissaient rouler en boule du haut en bas d'une élévation de terrain (Comp. tournouyaux, « Ath »).

Le jour de la Madeleine, on remet à Guillaume pour donner aux menestrels du roi de France : 2 florences : 82 s. 6 d. En 1330-1331, « la nuit Saint-Martin en estet » menestrels ki jouèrent devant medame au Catsnoit de plusieurs

jeux : 8 s. n. « A Maissiot le sot le dame de Leuse donné : 16 s. 6 d. ».

En 1332-1333, continuons à noter dans les comptes de la comtesse Jeanne de Valois : « le jour de l'ascension à Jehan le Menestrel qui joua devant madame ; » A un menestrel de Bavière donné par Madame « le nuit St-Andrien : 39 s. n. Bandekin le Menestrel ; offrandes et pain béni, la veille de Noël : 19 s. Le jour de Noël, aux menestrels : 11 s. 9 d. ; le jour St-Étienne, au petit menestrel de la demoiselle de Louvain (Beatrice † 1346, fille de Jean Tristan de Louvain et Félicité de Luxembourg). Les étrennes (*estrenes*) du jour de l'an 1333, aux gens de Monseigneur et de Madame : 94 livres. Celles-ci se montèrent en 1335 à 78 l. 15 s. et en 1336 à 104 l. 17 s. 2 d.

Comptes de 1335, 8 janvier à 1336, 7 janvier, n. st. : en mai, « à Halle, as menestrels : 2 gros. » A monseigneur Jehan Tuwin (1) pour 1 livre de Saint-Loys : 32 s. 6 d. « (peut-être la vie de Saint Louis par Godefroid de Beaulieu, écrit un annotateur cependant on lit dans les comptes de Guillaume II : le 1^{er} août 1333, païet à Monoie de Valenciennes pour copier 1 livret d'Enseignemens Saint Loys : 5 s. Cf. Molinier, sources de l'histoire de France, n° 2657, 2658).

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié : l'abbesse de Maubeuge envoie son « conrtillier » et un compagnon porter à madame 1 gniolle et oysesles ens, cage avec oiselets ; le valet Jehan de le Monnoye apporte poires, le dimanche après la Madeleine ; la nuit Sainte-Catherine (24 novembre), Guillaume envoie deux lévriers à sa sœur Isabelle. Le jour de l'an, le valet Bridoul de Beleng apporte : *conuns et butars*.

Terminons en jetant un coup d'œil sur les distractions de Guillaume que nous avons vu jouer enfant et adolescent, qui, en 1332-1333, est marié, mis hors de pages, dirai-je, et a un train de vie personnel.

Janvier 1332. G. va à Paris, à un tournoi. Le 15 encore au Quesnoy, il donne 6 sous à plusieurs « menestrels qui menotent habuins ». Cette fois il s'agit bien de singes. Le 30, à Paris, un « surgien » (chirurgien) vit sa main qui

(1) Jean de Thuin était le chapelain du jeune Guillaume.

était un peu enflée : 2 florences. Février-mars, il joue à Paris, emprunte à Simon, le barbier du roi, à un huissier du roi, pour mettre en sa bourse : 28 s. et 29 s.

Le 11 mars il donne au « horgne faulhier » comme les autres seigneurs : 5 s. 5 d. S'agit-il d'un diseur de fables ? Le 26, un messenger lui amène des levriers d'Angleterre. Le 15 mai, il donne la même somme, comme les autres seigneurs, à Maître J. « conteur de dis ». Le 31 mai, 13 d. pour aiguilles à foucons. Le 8 juin : pour *estues* (étens) : 8 d. En bon heunmyer, Guillaume était un fervent du jeu de crosse dont l'existence est ici attestée pour l'an 1332 : le 10 novembre, en revenant d'Haspre au Quesnoy, il paie 20 d. pour 2 estucs à choleir (étens à souler) et le 18 décembre, au Quesnoy, il paie pour 7 *estues à choler* : 6 s. 10 d. dont Guillaume de Gomegnies en eut trois. Le 16 nov. 1633 pour *estues à choler* pour Willaume : 2 gros. 2 s. 2 d.

Ce 9^e jour (en novembre) nuit Saint Martin (il faut donc lire : le 10), Guillaume s'était rendu en pèlerinage à Saint-Acaire à Haspre et avait donné 7 s. 6 d. « pour le contrepois Willaume, de bleid et pour offrandes ». Nous avons donc ici l'explication de ce *contrepois* dont il est question dans les pèlerinages que la comtesse fit faire à diverses reprises pour son enfant Louis. Il s'agit d'une offrande en blé égale au poids de celui pour qui l'on vient solliciter le secours du Saint ou de la Vierge. On allait en pèlerinage à Saint Acaire pour les aliénés. On voit ailleurs dans les comptes qu'on y conduit un « dervéc ».

G. donne à Meubenge pour « le jeu de le cache et autres geuz : 9 s. 6 d. », à des menestrels ; emprunte le 23 septembre 400 florins de Florence aux Lombards de Valenciennes pour se rendre en France à un tournoi donné lors de la chevalerie du fils du roi (Jean II). Mais il n'y alla pas étant « déhâtés », malade. Il reçoit aussi de petits cadeaux : chiens, poires et nesples (nèfles), fromages, compote, oiselet. Le 18 décembre, il donne à un jongleur devant sa « cambre » 2 s. 3 d. Il fait acheter à Paris un petit mesel (missel) portatifs de communes messes : 22 s. tour.

Il achète pour son barbier : rasoir, ciseaux, lancettes et même une Guitare (Chistierna) de 10 s.

Le 21 mars 1333, il paie pour capons à combattre et plusieurs cozes 11 s. 6 d. On voit par ce détail que le Hai-

naut connaissait, au XIV^e siècle, les combats de coqs (cosbateurs, batailleurs, aujourd'hui) aussi bien que le crosage.

Il prisait les hommes forts. Le 7 avril, 7 s. à « 1 vallet qui brisoit coutels devant Willaume ». Il aimait particulièrement les éperviers : 1333, le 20 mars, il reçoit un « esprivier » de Jean de Looz, sire d'Agimont et Walhain. Le 11 avril, il fait venir Jehan le Faukenier de sa maison de Brabant au Quesnoy, despens : 26 s. 6 d. Le 6 mai, paie 5 s. pour wans (gants) à l'esprivier Willaume.

Le 6 juin, pour un « esprivier », 2 florences. Le 13 juin, à un garçon qui retrouve 1 épervier ; qui fut perdu à Bekenis (?) : 3 s. 3 d. Le 28 août à 1 varlet le signeur de Duffe (Duffel. — Henri Berthout, † 1367) qui apporta Willaume 1 épervier : 8 gros, valent 9 s. 4 d. Le 31 à 1 vallet qui apporta 1 esprevier à Willaume qu'il avoit pierdut, s'estoit Monseigneur J. de Levendale (Leeftael) : 1 florence : 53 s. Le 11 septembre, pour 1 esprevier Willaume repris en le tunc (jardin ; nous sommes en Hollande) d'une povre femme : 4 estrelins : 5 s. 9 d.

Il aime toutes les bêtes, reçoit le 3 septembre de Madame de Vornes, 2 fuies (furets), donne le 26 août, 4 sous à 1 hom portant pindrons (homme apportant des pinsons) ; le 30, donne 13 s. pourroit à tendre ces pindrons (ret à tendre aux pinsons). Il y a mieux : le 18 juin 1333, à Dourdresk (Dordrecht) il reçoit d'un abbé de Norvège 1 jovene ours. Il s'empresse de l'envoyer le jour même à Waermonde à Madame de Voorne et paie, pour une cage, sans doute : 13 sous, à des charpentiers.

Il se livre à tous les sports, comme on dirait de nos jours : le 18 octobre, au sellier de Leide, qui était à la Haye, il paie 4 s. 8 d. pour trois paires de patins, pour lui, Rassen (1) et Sandrim ; le 30, il achète 1 arc à 1 arbalétrier de Mont-Sainte-Gertrude (26 sous). Le lundi après la Saint Mahieu, il donne à Harlem, où avaient lieu des joutes, le « souper del fieste » où furent les sires d'Arckel, de Steenhuse, Thierry de Walcourt, etc.

Le 4 octobre il est aux joutes au Sauvelon le comte. On connaît l'usage des maçons de froter la poussière des souliers de ceux qui visitent un bâtiment en con-

(1) Rassen de Lindeberke.

struction ou s'arrêtent devant ; cela leur vaut souvent un pourboire, comme ils l'espèrent. Les mentions suivantes semblent se rapporter à cet usage : Le 16 août, donné ces machons de la porte de Nivelles : 2 s. 2 d. Le 18 août, à Le Vure (Tervuren) ces machons et ces charpentiers d'une cambre après le salle : 2 florences, valent 26 s. C'était au cours d'un voyage auprès du duc et de la duchesse de Brabant. Et toujours les dons : à 2 menestriers à Nivelles : le 16 août « sus le vivier de Le Vure à 2 compagnons cantans devant Willume et Medemiselle se femme : 12 gros : 2 s. 4 d. Le premier juillet il donne « en l'ostal le ducesse à Le Vure à Henkin et Renechon, 2 sos : 2 florences. Le 21 juillet à 1 sot le ducesse : 1 agniel, valant 15 s. 6 d. et encore le 26 août : à Petit de Le Vure, à Ranchon et Henkin le sot : 1 florence.

Le 29 août « sus le Meir (à la Haye), à 1 enfant qui pesçoit en le meir as Grenals : 2 estrelins.

Telles sont quelques unes des occupations et des distractions des souverains du Hainaut au XIV^e siècle, surtout de leur fils Guillaume, pendant son enfance et sa jeunesse. Elles ne différaient guère apparemment de celles de leurs contemporains des classes supérieure et moyenne et quelques-unes, on l'a vu, ont persisté jusqu'à nos jours.

Il en est d'ailleurs ainsi de la langue qui s'est en quelque sorte figée et se retrouve intacte dans le Hainaut français et notre Hainaut jusqu'à Mons et Ath, où l'on prononce *avoit* et *devoit* comme autrefois.

On n'est donc pas surpris de constater que le compteur, le clerc Cobert, peut-être de Valenciennes, comme Froissart, emploie le mot *ducasse* et non *dédicace* ou *décace* lorsqu'il porte en compte l'argent remis aux « enfants » pour « aumosnes à le ducasse dou caisnoit ». Et ces comptes fournissent de mots analogues toujours en usage dans notre patois de Mons et d'Ath : *péneuse* semaine, les *nutals* de l'an, *garchon*, *varlet*, *meskine*, *estrine*, *mousket* (quervier), *mandes*, *kar*, *ronchi* (cheval entier), *estrain* (paille), *remanant* et *remanant* (reste), *raler* (retourner), *wares* de vèches (*wara*, tiges de vesces), *accater*, *cotes* (jupes), *baron* (mari), *luiseau* (luga, cercueil), *adont* (alacs), *gatiolle* (cage), *vir* (voir), etc.

Menus Faits

La plus ancienne mention du culte de Sainte Wilgeforte ou Ontcommen.

L'étude publiée ici même (XV^e, p. 307) sur la légende de la Sainte à barbe m'a valu la primeur d'une note importante sur son culte à Gand au XIV^e siècle. On se souvient peut-être que j'avais produit, comme première attestation de ce culte, un acte gantois de l'année 1400, dont j'avais conclu qu'on pouvait sans témérité en faire remonter l'origine au siècle précédent. Voici qu'une de nos jeunes historiennes, qui s'est consacrée à l'histoire de la bienfaisance publique à Gand durant le haut moyen âge, signale à l'attention des chercheurs que hante le problème passionnant des origines, les dernières volontés d'une dame gantoise, appartenant à l'illustre famille patricienne des Vaerneuyc.

Par cet acte du 15 janvier 1390, la noble testatrice lègue entre autres une livre de cire à « tsente Ontcommen » ou sainte Wilgeforte, sans spécifier l'autel ou la chapelle bénéficiaire de ce legs. Tout nous porte à croire cependant, avec M^{lle} E. FONCKE, qu'il s'agit de l'établissement religieux et charitable mentionné dans l'étude précitée.

À ma demande, l'auteur a bien voulu rédiger une note circonstanciée à propos de cet acte et la réserver au *Folklore Brabançon*, où a paru tout d'abord le travail qu'elle complète si heureusement quant à l'origine du culte de la Sainte à barbe. On en trouve le texte dans l'édition flamande de cette revue (1). Dès que j'en ai pris connaissance avec l'intérêt qu'on devine, j'ai tenu à signaler ici cette note capitale, qui avance d'une dizaine d'années la première mention de ce culte, et renforce singulièrement mon hypothèse quant à l'origine gantoise de la légende.

Et je voudrais clore ces lignes d'information par un hommage reconnaissant à l'intrépide travailleuse qui a déniché ce document essentiel : digne fille d'un chercheur dont, à l'envi, philologues et folkloristes admettent les remarquables publications.

JEAN GESSIERE.

Louvain

(1) Cf. E. FONCKE, *Van Sente Ontcommen in Oud Gent*, dans *De Brabantische Folklore*, XVIII (1939), p. 248.

Tour de Ste-Gertrude.

Je reçois les n^{os} 103-100 du *Folklore Brabançon*. Les Actes auront dû sautsauter en lisant maintes grosses erreurs commises par R. de Warsage dans sa note, consacrée à la p. 180, au « Tour Ste-Gertrude à Nivelles » :

1^o) Ce « tour » a lieu, non pas le dimanche qui suit le 29 septembre, mais plus exactement — ce qui, il est vrai, ne change rien à la date — le dimanche qui suit la fête de St-Michel, premier patron de la ville.

2^o) Le char est trainé non par des chevaux de meunerie, mais bien par 6 chevaux brabançons fournis par les 6 fermes du chapitre, devenues propriété des Hospices Civils, actuellement de la Commission d'Assistance Publique :

3^o) « Sinte Djêtrê, c'est po les sorès » !... Quel est ce dialecte ? Un « sorè », en Nivellois, est un hareng-saur, ou sauret ! Si la phrase se dit, elle se prononce : « Sinte Djêtru, c'est pou les soris ».

4^o) « Al Tchîn-ne ». A Nivelles, on dit : « Au tchin-ne ». Je m'excuse... Mais en folklore, jamais on ne sait être assez précis.

PAUL COLLET.

Coutume funéraire à Landelies.

Extrait de la « Monographie de la Commune de Goutroux » par Ghislain Hecq, instituteur communal à Fontaine-l'Éveque.

Depuis que les morts de Goutroux ne sont plus enterrés au cimetière de Landelies une coutume appartenant au folklore a disparu.

Voici ce qui se passait encore il y a quelque cinquante ans.

Le jour des funérailles, la bière renfermant le corps du défunt était chargée sur l'un des longs chariots de la ferme de Beauregard (1). La toilette du corbillard improvisé était toujours plus que très sommaire.

L'enterrement terminé, l'on mangeait, dans les caharets de Landelies, la tarte que chaque catelier avait fait préparer pour régaler les gens de Goutroux et on se livrait à de joyeuses libations qui se prolongeaient toujours bien tard. Le retour s'effectuait tant mal que bien. Les femmes prenaient place sur le « corbillard » du matin que les hommes allaient suivre à pied comme ils le pouvaient.

Très souvent, pour ne pas dire toutes les fois, à la suite d'une adroite manœuvre du conducteur de l'attelage le passage du pont de l'Éruelle (2) donnait l'occasion aux femmes de « faire

(1) Vieille ferme sise à Goutroux.

(2) Route qui fait la séparation des communes de Landelies et de Goutroux depuis la loi du 14 avril 1826.

trempette ». Les hommes qui couraient à leur secours prenaient eux aussi un bain forcé. Cela, c'était le clou (1) de la fête (??).

Le retour au logis s'effectuait ensuite assez rapidement au milieu des rires intarissables.

S'il n'y a plus de coutumes à signaler, on ne peut cependant pas passer sous silence que la population fait encore preuve de temps en temps d'une certaine originalité un peu hardie. La fête organisée le 28 septembre 1919 pour célébrer la Paix et le Traité de Versailles donnèrent l'occasion à « La Gazette » (de Bruxelles) de publier le 2 octobre suivant le petit article ci-après.

« Les coutumes marolliennes se répandent dans le pays.

« La Société des Nations tardant à faire exécuter le kaiser, les habitants de Goutroux, petit-village de treize cents habitants du Bassin de Charleroi, viennent à leur tour de procéder à son exécution.

« Après avoir été habillé en grand officier et promené dans les rues de la commune, le mannequin kaiser a été amené près d'un échafaud où se trouvait un exécuteur des hautes œuvres.

« Après une courte délibération du jury, le kaiser fut condamné à être décapité séance tenante. La hache lui trancha nettement le cou où se trouvait une vessie remplie de sang de porc qui jaillit de tous côtés ; nombre de spectateurs furent ébloués au milieu des hurras indescriptibles ».

Coutumes funéraires en Ukraine.

Parmi les nombreuses coutumes ukrainiennes qui, toutes, prouvent une civilisation s'apparentant aux plus hautes et aux plus anciennes, disons quelques mots des coutumes funéraires.

Nous savons que, de très bonne heure, le sol de l'Ukraine avait vu se former des confréries que le XVI^e siècle fit renaitre. Ces associations, que la piété en même temps que le patriotisme avaient recrées, subsistèrent jusqu'au XVIII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps où la Russie les dispersa. Certains de leurs membres étaient spécialement chargés des cérémonies funèbres. Ils furent remplacés par des vieilles femmes, car aucun membre de la famille du mort ne doit prendre ce soin. On lave le trépassé ; on lui attache les pieds ; on le revêt de ses plus beaux habits et, s'il est riche, on lui passe des chaussures neuves dont le talon aura été arraché, on ne doit point pleurer pour ne pas troubler le calme de celui qui n'est plus.

Un homme marié sera coiffé d'un chapeau en peau de mouton ; une femme mariée aura la tête couverte d'un fichu blanc noué d'une certaine manière ; une couronne de fleurs sera posée sur le front des célibataires, mais les jeunes filles porteront également une parure de carton blanc ornée de rubans, de galons, de perles.

On garde le cadavre pendant trois jours. Un cierge ne cessera point de l'éclairer. Puis, on le place dans le cercueil ; on lui délie les pieds afin qu'il puisse se lever au jour du Jugement dernier, et on jette sur lui des fleurs odorantes.

L'enterrement va avoir lieu. A trois reprises, la mère heurte le sol ; c'est l'adieu du défunt à l'endroit où il a vécu, aux parents qu'il a aimés. Le cercueil est sorti de la maison dont on referme précipitamment la porte afin que la mort n'entre point de nouveau, et, prêtre en tête, le cortège s'achemine vers l'église où le cercueil est exposé pendant une nuit, puis on le met en terre.

Un repas funèbre est servi dans la demeure du défunt ; dans la chambre où il a trépassé, on place un gâteau de riz et de raisins secs ainsi qu'une cruche remplie d'eau. On raconte que l'âme du mort revient sous la forme d'une mouche ou d'une abeille, qu'elle goûte du gâteau, boit de la cruche, puis vole à la fenêtre où elle cherche une issue pour partir vers le paradis.

Le mort, qui vit maintenant d'une vie supra-terrestre n'oublie point ceux qu'il a laissés ici-bas. Il revient parmi eux et continue de leur être utile et de les aimer. Les vivants, de leur côté, prieront pour lui, car il souffre afin de se libérer de ses péchés, et il faut l'aider à arriver le plus tôt possible à la parfaite félicité.

Nous avons noté que l'Eglise ukrainienne, sans rompre avec l'orthodoxie, se rapprochait en certains points de l'Eglise de Rome. Nous le constatons encore par cette croyance au passage des défunts dans une région où ils devront se purifier de leurs fautes. N'est-ce point là, en effet, le dogme du purgatoire que l'Eglise de Byzance ne reconnaît pas ?

Les géants en Carolorégie.

Longtemps, les géants furent l'épanage de quelques vieilles cités : Bruxelles, Nivelles, Ath, Ingelien, Willebroeck, Ninove, Tournai, Malines, Wetteren, etc. Plus récemment, d'autres localités voulurent avoir les leurs qu'elles créèrent de toutes pièces, ou qu'elles reconstituèrent, les premiers étant disparus. Tel fut le cas pour Vpres, Wavre, Tirlemont, Boitsfort, Namur, etc.

Le Pays Noir n'a pas voulu rester en arrière et en 1934, à l'occasion des fêtes de la Wallonie, Charleroi inaugura ses deux géants : Djéan et Djène (Jean et Jeannet).

Nos deux nouveaux concitoyens mesurent 4 m. 30 ; ils sont habillés comme le peuple l'était vers 1600. Djéan : surcot bien, jupe rayée blanc et noir, foulard rouge avec pastilles blanches, casquette de paysan, noire, Djène : surcot brun avec bandes de velours noir, jupe très ample à grands raiages avec une large bande brune dans le bas, bonnet d'organdi tiqueté avec longues brides.

Que représentent Djéan et Djène et comment se trouvaient-ils alors à Charleroi ? Leur histoire n'est pas bien compliquée. La

voici : Ces deux habitants de l'ancien « Sale débout » (1), partis en Amérique avec les premiers souffleurs de verre, rentraient au pays, atteints de nostalgie, après une absence assez prolongée. Le 30 septembre, ils débarquaient à la station de Charleroi-Ouest. Pour les recevoir, l'ex-quartier du « sale débout » avait été doté d'une municipalité avec son Maire, son adjoint et son garde-champêtre. Ces personnages officiels, suivis de couples costumés comme au temps du départ de Djean et Djène, congratulèrent les deux arrivants.

En un patois savoureux, le « maire » félicita les géants de leur retour au pays et leur signala les changements apportés au vieux quartier qui les avait vu naître ; il rappella les anciens qui étaient disparus et évoqua certaines scènes amusantes d'il y a trois quarts de siècle.

Depuis lors, nos deux nouveaux concitoyens, accompagnés de la municipalité de la commune libre du « Sale débout » prennent part, chaque année, aux fêtes de la Wallonie, où leur succès est toujours aussi grand.

Juillet a, également, voulu avoir son géant destiné à commémorer le souvenir du souffleur de verre, descendant des célèbres gentilshommes verriers qui firent la gloire de la Belgique pendant de nombreuses années et dont la profession est à peu près disparue aujourd'hui, tuée par le machinisme.

Léon — tel est le nom du géant jumétois — fit une sortie d'essai en 1936, mais ce fut seulement le 8 août 1937 qu'eut lieu son baptême en présence de nombreuses personnalités du monde industriel et intellectuel, ainsi que de représentants de l'Administration Communale. A cette occasion, un cortège fut organisé pour accompagner le nouveau géant dans sa première sortie officielle.

Contrairement aux autres de son espèce qui, tous, sont portés par un homme placé à l'intérieur de leur carcasse d'osier, Léon se fait conduire sur un char.

Ainsi installé, sa hauteur, prise du sol, atteint 4 m. 25 et son poids est de 95 kilos. Léon est représenté, la « coune » à la bouche, en train de « souffler ». Trente mètres de toile bleue ont été nécessaires pour confectionner sa chemisette. Lorsqu'il sort, il est entouré, sur son char, d'un groupe d'authentiques verriers en tenue de travail.

En principe, « Léon le souffleur de verre » effectuera une sortie chaque année, le dernier dimanche de juillet, et sera accompagné de délégations représentant les grosses industries de la région, ainsi que de groupes de « marcheurs », de « gilles » et autres à caractère folklorique.

JULES VANDERBUSE.

(1) Le « Sale débout » comprenait les rues des Tonnelliers, de l'Hôpital et de la Digne. Ce n'était pas le quartier le plus aristocratique de la ville. Il a été démoli en grande partie, il y a quelques années.

Lès vis tchapias.

J'ai publié jadis (*Bulletin*, 5^e année, pages 197 à 200) la chanson des *Vis tchapias*, telle qu'elle est chantée partout en Brabant wallon.

Mais la finale du refrain :
Tos les caboyis
Sont todi padri

M'a toujours paru dénuée de tout sens ; aussi, me suis-je demandé bien des fois s'il n'y avait pas eu là une altération de texte.

Après mûres réflexions, je crois pouvoir répondre par l'affirmative et je pense qu'à l'origine, on chantait :

Tant lès caboyis,
Po lès ter bé vis.

AD. MORTIER.

Ruchaux, avril 1939.

Combats de Grillons.

Le grillon, dont bien de bonnes gens considèrent la présence au foyer comme un présage de bonheur, est un être terriblement combattif. En effet, en Chine, on les fait combattre comme chez nous les coqs et la passion des habitants du Céleste Empire, pour ce genre de spectacle est telle que les combats de grillons sont, au point de vue des paris, à peu près ce que sont chez nous les courses de chevaux, en Espagne les combats de taureaux.

Les maisons de jeu où se pratiquent les paris sur les grillons sont prohibées et la police pourchasse sévèrement les gérants de ces officines et les joueurs qui y sont surpris. Malgré cette défense, les « su-tge-cia fan » (maisons où les grillons combattent) sont disséminées un peu partout et les sommes engagées dans les paris sont considérables.

Le jet des chats à Ypres.

On sait que jadis on précipitait certains jours des chats vivants de la tour d'Ypres. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le Manuscrit N° 325 (inédit) des Archives du Conseil Héraldique.

Ophomst van het smijten der katten

Anno 962 gebood onzen graef dat men op de hemelvaertferst alle jaere, het gon dit jaer voor de eerste maal gebeurde, van de thorre van den lugt in de Korte Meerach, twee of drie Leevende Katten af te werpen om te toonen den de yremdelingen dat de Iperlingen ten vollende afgodderie verzaekt hadden, want de yremdelingen beschuldigten de Iperlingen, dat zij nog de ongeloofigheyd van hunne voorouders beleeden, en nog afgoddisten waeren, dat zij katten voor goden aenbaeden, en dit is den waeren oorsprong der katte werpinghe het gonne jaerlijckx oedershouden

werd, tot dat het verstaeld is geweest op den woensdag in de tweede weeke van den vasten, waerom men die kalte feest noemd tot dezer corrack

Traduction — Provenance du jet de chats. En l'an 862 il fut ordonné par notre Comte, que chaque année à l'Ascension et pour la première fois cette année, on jetterait hors la tour du manoir du « Korte Meersch » deux ou trois chats vivants, afin de démontrer aux étrangers que les Yprois ont complètement renoncé à l'idolâtrie, car les étrangers accusent les Yprois de professer l'incroyance de leurs ancêtres et d'être idolâtres, d'adorer des chats. Ceci est donc la véritable source du jet des chats, qui a été fidèlement entretenu jusqu'au jour où cet événement a été transféré au deuxième mercredi du carême, nommé à cause de cela fête des chats.

LOUIS STROOBANT.

Vieux ifs — Vieux fours à pains.

La note intitulée *Vieux ifs* parue récemment sous ma signature (*Fascicule 105-106, pages 276 à 280*) m'a valu plusieurs communications au sujet entre autres de la construction en planches, au fond des jardins, de cabinets d'aisance, exposés aux quatre vents.

Mais aucun de mes correspondants occasionnels ne m'a parlé du parfum, exhalé, dans les sentes et les chemins, par les pains fraîchement cuits, déposés dans les cours des fours, avant leur mise en cave.

Ce parfum qui était un des charmes de la vie des campagnes, a évidemment disparu avec les fours.

C'est là encore un des méfaits de la vie moderne.

AN. MORTIER.

Ruchans, avril 1939.

Les origines de Blanche-Neige.

Tout Bruxelles se souvient du succès sans précédent remporté par le film en couleurs *Blanche-Neige*. Ce succès n'est pas dû uniquement au prodigieux talent du dessinateur Walt-Disney et de ses collaborateurs. Il le doit surtout aux réminiscences ancestrales évoquées par cette histoire millénaire. En effet personne n'ignore que pendant des siècles la *Belle au Bois Dormant* ou *Sneeue-Wilje* fut contée au coin de l'âtre pendant les veillées d'hiver. Elles furent ainsi transmises oralement de père en fils jusqu'à nous.

Comme le *Petit-Poucet* et quantité d'autres thèmes populaires, le conte de *Blanche-Neige* nous vient du Nord. Il en existe plusieurs versions. Voici celle qui est la plus populaire en Campine. Elle est d'origine Eddique et en voici le résumé d'après le *Heljakvæð*.

La valkyrie Syrdrisa s'était mêlée au combat livré par le vieux roi Hjalmgunnar à Agnon que personne ne voulait assister. Elle tua Hjalmgunnar. C'est pourquoi Odin la piqua d'une épine de sommeil et qu'elle s'endort d'un sommeil magique, armée de toutes pièces, dans un burgt.

Sigurd voyageant en Frankland (cela se passe chez nous) la découvre à cause d'une lueur brillant au sommet d'une montagne, près du ciel. Il enlève le cimier et s'aperçoit que c'est une femme.

Sa cotte de mailles était incrustée dans la chair. Sigurd la découpe et la Valkyrie s'éveille demandant qui avait ouvert sa cotte de mailles. Sigurd se fait connaître et elle raconte comment Odin l'a bannie, disant qu'elle ne remporterait plus de victoire, mais qu'elle se marierait. Qu'elle avait répondu ne jamais vouloir d'époux qu'un homme ne connaissant pas la crainte. Sigurd demande de lui apprendre la sagesse et elle lui enseigne, que pour atteindre son but ou voir satisfaire ses désirs, il devait en toutes circonstances couper des runes.

Sigurd charmé, déclare vouloir l'épouser et elle répond ne pas vouloir d'autre mari, quand bien même elle pourrait choisir entre tous.

C'est ce qu'ils confirment mutuellement par serment.

LOUIS STROOBANT.

Les Castors en Belgique.

La question qui nous est posée par un abonné : est-il vrai qu'il y eut jadis des castors en Belgique, pouvant intéresser tous les lecteurs, répondons lui par la voie de la Revue.

Oui, les castors que l'on considère actuellement comme des animaux exotiques étaient jadis assez nombreux en Belgique. Ils ont disparu de notre pays depuis longtemps. On en rencontre encore parfois dans certaines régions d'Allemagne, mais ils n'y vivent plus en groupe, en « sociétés » mais par familles isolées. C'est un bel exemple d'évolution régressive en sociologie. Le chanoine Roland, a publié dans les *Annales de la Société Archéologique de Namur* (t. XXIII) une *Toponymie Namuroise* dans laquelle il signale plusieurs noms de lieux, (communes, hameaux, marais, tourbières, étangs) de l'Entre-Sambre et Meuse qui sont inspirés par la présence des castors. Les marais, tourbières et étangs qui restent encore sont dus aux travaux jadis exécutés par les castors. Comme ces noms sont inspirés par le nom celtique du castor, il est permis de supposer que c'est à l'époque celtique que les castors vivaient nombreux dans l'Entre-Sambre et Meuse.

Voici les renseignements que nous puisons dans l'étude du chanoine Roland.

D'après les celtistes les plus autorisés, les Gaulois désignaient le castor sous le nom de *Behro*, *Baber*, qui a passé avec cette signification dans les dialectes néo-celtiques sous les formes *Nafer* (en Bretagne et dans les Cornouailles) et *Daubar* (en Basse gaélique).

En France et en Belgique, le vocable *Bebrona* est très répandu dans l'onomastique fluviale. Il y existe plusieurs cours d'eau de ce nom, que les anciens écrits mentionnent sous les variantes *Bebrona*, *Bevrona*, *Bevrouna*.

Rien qu'en Belgique on trouve :

a) La Breuvanne, petit affluent de la Semois, qui a laissé son nom à un hameau de la commune de Tintigny ;

b) La Berwinne, petite rivière qui se jette dans la Meuse à Navagne-lez-Visé.

Un document hagiographique du X^e siècle rapporte que Saint Feuillien vint, au VII^e siècle, fonder un monastère à *Bebrona*, autre nom de Fosses emprunté au ruisseau qui y coule.

À la forme *Bebrona* succéda celle de *Beverna* pour désigner cette même Biesme, affluent de la Sambre à Auvélais ; on trouve cette forme dans la vie de Saint Feuillien publiée d'après des manuscrits du XII^e et du XIII^e siècles.

Le village de Biesme, canton de Fosses, arrosé par une autre Biesme, se révèle pour la première fois sous l'appellation *Beverna*.

De même le village de Biesme-sous-Thuin, où passe encore une autre Biesme, figure sous le nom de *Beverna* parmi les parois-
ses qui, au XII^e siècle payaient certains droits à l'abbaye de Lobbes.

Un hameau de Clermont, au canton de Walcourt, situé à l'une des sources du même ruisseau, en a pris la forme diminutive *Bevernellum* en 1174, aujourd'hui *Buvernla*, forme wallonne peu différente de *Doverulas*, employée dans le polyptique de Lobbes.

Il existe aussi dans la commune d'Elzannelle un hameau nommé *Bevernelle*, arrosé par la *Thirla*, affluent de l'Enu d'Heute.

C'est surtout dans la région germanique qu'abondent les *Beverna*. En Belgique, il est très facile de reconnaître le castor dans les *Bever*, *Bevere*, *Beveren*, *Beverhoutweld*, *Beverloo*, *Beverluis*, *Beverit*, situées sur le territoire flamand.

Ces noms flamands de lieux-dits et de communes rappellent donc dans le Nord du pays l'ancienne occupation du territoire. Ils y sont des traces laissées par cette occupation celtique.

C'est sous la forme *Bevena* qu'est mentionnée la Biesme, affluent de la Sambre à Oignies, dans une charte de 1226.

Bevena, *Bievene*, (une commune du nord du Hainaut, à la limite de la Flandre, porte ce nom), *Byevonne*, *Rievonne*, *Byevonne*, etc. sont des formes romanes issues de *Bevena*. Elles sont en usage dès le XIII^e siècle pour désigner notamment :

a) la Biesme, affluent de la Sambre à Auvélais : « le pont de Bievonne à Avlois », 1287 (Histoire de Floreffe par le chan. Barbier) — « là où Bievons chnet en la Sambre », 1300 (même source)

La forme *Bievone*, qui établit la transition entre *Bievone* et *Bienne* ou *Biene*, se lit en 1271.

Bienne, *Byeine*, *Bierma*, *Biesme* sont les dernières

formations du vocable *Bebrona* ; elles sont presque exclusivement employées, à partir du XVII^e siècle pour dénommer nos villages et nos cours d'eau qui, actuellement, portent le nom de Biesme.

L'altération de Biesme est assez étrange, mais on trouve des exemples d'altérations analogues en Wallonie ; c'est ainsi que la *jaïne*, en latin *pagina*, se dit *jayène* dans certains dialectes wallons.

Quant à la chute de l'r dans *Bevena* et les formes romanes qui en découlent, c'est un phénomène qui s'observe d'une façon analogue dans *Lederna*, ruisseau de Lierneux aujourd'hui la *Lienne* et qui est resté caractéristique dans l'idiome wallon, où terme (colline), verne, borne, sont devenus *lienne*, *vienne*, *bonne*.

« Qui pourrait, conclut le chanoine Roland, soupçonner que nos Biesme sont des témoins irrécusables du séjour des castors sur les principaux affluents de la Sambre qui arrosent l'Entre-Sambre et Meuse, si la science toponymique ne rattachait ces Biesme au *Bebrona* celtique ? »

Comment les mots se transforment.

On pouvait lire dans la chronique d'Auvélais du 14 août 1938 dans l'Union Sociale, que la procession passerait dans la ruelle *Evrau*.

L'origine de ce mot vous intéresse ? La voici :

Primitivement on disait : ruelle des *Colèbraux* (colentres) ; mais comme toute langue, tend à se contracter, on a dit : ruelle *evrau*.

Evrau n'est donc pas le nom d'un personnage célèbre de la commune.

Un autre mot wallon désigne d'ailleurs une rue d'Auvélais : la rue des *Auges*, mot qui signifie « Les aises » aux aises communes.

Profitons de cette occasion pour souhaiter que des rues d'Auvélais portent un jour des noms rappelant le passé de la commune : rue du *Moulin banal* (Pont-à-Biesme) rue de l'*Hôpital* (près des Deux Auvélais et rue Jean d'Auvélais (au Voisin).

Abbé MAUCLET

A propos des sobriquets flamands d'Ypres et de Lille.

Dans son grand ouvrage sur le *Volksbumer* ou blason populaire, M. P. J. CORNELISSON, digne successeur de J. TR. DE RAABT, a essayé d'expliquer à sa manière l'origine de deux sobriquets : l'un, qui traite d'enfants les Yprois ; l'autre, qui décerne aux Lillois le titre de *fous*. Dans un article, basé sur un manuscrit du XVIII^e siècle que j'ai examiné récemment à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, j'ai soumis la double explication de Cornelissen à un examen critique approfondi. Cet article trouve tout naturellement sa place dans l'édition flamande de cette Revue.

Ici, je signale tout simplement cette étude critique et je me permets d'y renvoyer le lecteur. Notons cependant que le solriquet de sot, décerné aux habitants de Lille, ne provient pas d'une parodie du jugement de Paris, exécuté par trois vieilles femmes, laides et difformes à souhait, exposées toutes nues aux regards de Charles le Téméraire. Mais de l'exhibition de sots ou bouffons, à plusieurs endroits de la ville, lors de l'entrée de l'empereur Charles-Quint. Telle est l'explication fournie dans le Manuscrit cité ci-dessus (Bruxelles, II, 4884. Cf. J. VAN DEN GHEYN, *Cat. des Mss. de la Bibl. roy. de Belgique*, IX, p. 439, Bruxelles, 1909).

JEAN GESSLER.

Encore van Helmont.

Nous avons trouvé les notes ci-dessous au sujet de l'ascendance de van Megem, Ambroise, époux de Olympe van Helmont: (Ms. 219, p. 105, v^o du Conseil héraldique).

S. Gary (Bruxelles) Postérité des dits Jean de Megem, Esquier et de Damoiselle Marguerite van den Berge sa femme.

Le susdit Jean de Megem, diét le ferme, Esquier et Fauconnier de la Reyne Marie de Hongrie, Epouse D^{lle} Marguerite van den Berghe, sa compaigne. Ont laissé 13 enfants A. B. C.).

A. Paul de M. Escuyer capitaine d'une compagnie des bourgeois de Bruxelles, Epouse D^{lle} Anna Ingels, gisent en l'église de la chapelle (3 enf. : 1, 2, 3).

B. Marie de Megem fut levée par la Reyne de Hongrie aux fonds de baptême et dotée de 500 florins de Pension.

C. Jacqueline de Megem.

De Paul de M. X. Ingels, 1, 2, 3.

1. Antoine de M. Esquier, Capitaine des bourgeois à Bruxelles, Epouse D^{lle} Jacqueline Lougin dont la mère Bercheut (dont 1 fils Ambroise).

2. Anne-Marguerite de M. Epouse Cosme de Corardou diét Binuis, Escuyer, Capitaine de lances pour le service de S. M.

3. Georges de M. Escuyer, Epouse D^{lle} Marie van der Gaten morte 1689. Ils eurent François-Cosme de M. religieux de l'ordre de S. François et Claire-Françoise de M. Ambroise de Megem (fils d'Antoine) Escuyer, honoré du titre de baron de Megem pour l'Empereur, Epouse D. Olimpia Clara de Helmont Baronesse en Merode et du S. Empire.

LOUIS STROOBANT.

L'incendie du Palais de Bruxelles en 1731.

D'après le Ms n^o 2, tome V, p. 1 des archives du Conseil Héraldique, ce fut dans les cuisines que le feu prit le samedi 8 février 1731, à 10 h. du soir. Les domestiques de la cour ayant entrepris de l'éteindre sans appeler un secours étranger attendirent jusque après de 2 heures après minuit avant de crier au feu ?

mais il est trop tard, les flammes avoient déjà gagné la plupart des appartemens du Palais et si S. R. S. eut resté 6 ou 7 minutes plus longtemps dans sa chambre, elle auroit couru risque d'être enveloppée dans les flammes. Cette Princesse se retira d'abord dans l'hôtel de Rubempré, d'où elle se rendit ensuite dans celui d'Orange.

La jeune comtesse d'Allefeld, fille de la comtesse de Visconti, fut enlevée de son lit par un Hallebardier évanouie et à demi-brûlée et mourut le lendemain. Elle n'étoit âgée que de 17 ans. On compte que 7 ou 8 personnes ont perdu la vie dans cet incendie. La perte de meubles et autres riches effets est inestimable ou la fait monter à 16 ou 17 millions. On regrette beaucoup les archives du Conseil Privé et de celui des Finances, mais on a sauvé une partie de ceux du Conseil d'Etat. On a aussi recouvré une cassette dans laquelle étoient les bijoux de l'Archiduchesse Gouvernante ; mais l'habit de Mosque que S. A. S. avoit fait faire pour le bal et qui étoit parsemé de diamans de la valeur d'un million ne se retrouve pas encore.

Copie conforme.

LOUIS STROOBANT.

Curieux cérémonial.

Le 18 mars 1702 lors de l'inauguration des Evêques et abbez des Flandres.....

Celui qui avoit lu la commission du Roy présenta à chacun des dits deputez à baiser la signature du Roy.

Extrait du ms. 354 p. 288 des archives du Conseil héraldique à Bruxelles, intitulé *Annotation des cérémonies de la Maison Royale dans ces Etats de Flandres du temps de son Altesse Electorale de Bavière depuis le 26 mars 1692 avec plusieurs autres choses remarquables arrivées pendant le gouvernement de S. A. E.*

Ce volume de 470 p.p. contient de curieux détails sur les réceptions et cérémonies de la Cour de Bruxelles.

LOUIS STROOBANT.

Port de l'épée.

En 1787 le sieur Deprez, Drossard de Jette S. Prêtre fut poursuivi parce qu'il s'arroge et s'attribue de porter une épée noire.

Les placards de l'époque disent : art. 27. Personne ne pourra porter les livrées de toile ou pleureuses, ni courir l'épée de drap noir ou porter une épée noire à moins d'être noble ou anobli à peine de 100 florins pour l'une et l'autre des contraventions.

(Ms. 287 du Conseil héraldique).

L. S.

Le Directeur de la Maison forte à Bruxelles peut porter l'épée en 1768.

Trois décrets du Conseil Privé, à ceux de la Chambre Héraldique du 30 novembre 1767, du 7 janvier et du 28 du même mois 1768, portant par le premier permission de porter l'Épée à Charles-Joseph Frison, Directeur de la maison forte en cette ville de Bruxelles, par le second, le port d'une épée de cuivre, et par le troisième le port d'une épée d'argent.

(Ms. 285, p. 17 des archives du Conseil héraldique).

L. S.

Recettes de Médecine populaire.

On ne se figure pas le crédit que conservent dans la banlieue du Grand Bruxelles les rebouteux, les guérisseurs et les marchands d'arviétan.

Beaucoup de gens (qui sont demeurés d'esprit campagnard, bien que logeant dans des villas bruxelloises) préfèrent les recettes empiriques de ces exploitants aux ordonnances des représentants authentiques de la Faculté. Ces jours-ci, on me signalait des guérisseurs charlatanesques dans plusieurs faubourgs bruxellois demeurés à demi paysans : à Woluwe, à Jette St-Pierre, à Dilbeek, etc. Parmi ces guérisseurs suspects il en est un, mort l'an dernier, qui avait ramassé pas mal de galette. Il logeait dans un hangar de banlieue du côté de Dieghem. On l'appelait « le docteur », au village. Mais il n'était que rebouteux. Pour capter la confiance des simples, ou bien, peut-être, parce qu'il y croyait lui-même, ce guérisseur, sans diplôme et sans orthographe, préconisait « des remèdes de sorciers ».

C'est ainsi, par exemple qu'il recommandait pour les saignements de nez ou des blessures, l'application de toiles d'araignées roulées en boule !

Rien de tel, selon lui, que de la viande de cheval pour guérir les phisiques. Mais il vantait également — ne riez pas ! — le crottin de cheval en application sur la poitrine des poitrinaires !

Au nombre de ces remèdes superstitieux il y en avait d'inattendus.

Par exemple la peau de couleuvre et la peau d'anguille, aussi la peau de vipères.

La première servait, à l'en croire, à guérir les furoncles, les clous. La seconde était bienfaisante dans le lumbago et le choléra. La troisième soulageait les voies respiratoires oppressées... Il recommandait aux futures mamans de se nourrir de céréales d'automne « Cela rend les enfants malins » leur disait-il.

La tête d'une souris desséchée procure au nourrisson qui la porte, disait-il encore, une denture parfaite.

Un médecin belge signalait récemment que dans le peuple des campagnes (en Campine notamment) on déclare qu'une taupe

prise le vendredi donne un sang qui guérit très vite les maux de dents !

Faites macérer dans du vin blanc des estomacs de pousains et vous n'aurez plus mal à l'estomac, affirmait-il encore.

Mais il avait soin d'ajouter à toutes ces « recettes de sorciers » une potion assez mystérieuse et qui avait, au dire de beaucoup de braves gens de la banlieue, des vertus curatives indiscutables.

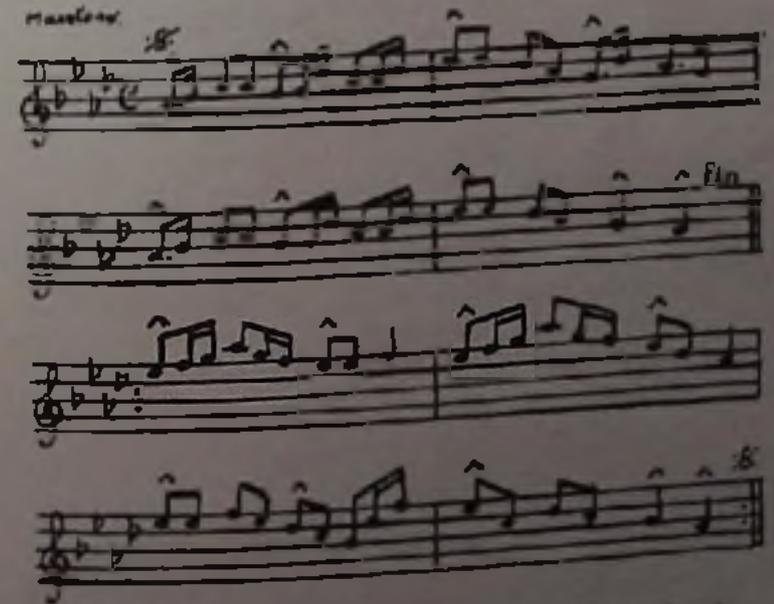
Citons encore de lui cette recette surprenante : pour faire passer les fortes fièvres, il suffit de déposer aux pieds des malades, des vers de terre en bâchis !

Je n'ai jamais essayé. Et vous ? N'empêche que ce farceur se fit de la sorte un joli petit magot...

De « National » 18-9-1938

La Maclotte (Pays de Stavelot).

Le motif ci-dessous nous est communiqué par M. Léon Crespin, de Stavelot, auquel nous devons également les indications qui suivent. Cette danse, disparue depuis quelque quarante-cinq ans, se pratiquait à 15 kil. au S.-O. de Stavelot, à l'ist de la crête



dont la Haraque Fraiture occupe le sommet. L'air se jouait sur l'accordéon. Les danseurs, au nombre de deux ou quatre couples, se faisaient face, gesticulant et scandant les temps forts par des coups de talon, comme dans la bourrée d'Anvergne.

B. CLAES.

Un bel usage à la fête des Craquelins à Grammont.

La fête des Craquelins et du Tonnekenbraud que se tient à Grammont le 1^{er} dimanche du carême est générale pour tous les habitants de la ville. Même pour ceux qui par suite des circonstances de la vie ne peuvent être présents à cet événement. La veille du jet des Craquelins l'Administration Communale fait remettre à l'Hôpital un panier contenant 500 à 600 craquelins. Ces conques rondes sont coupées en deux et beurrées. A leur déjeuner du dimanche les vieillards, impotents et orphelins reçoivent deux craquelins, qu'ils dégustent avec ferveur, ainsi ils participent à la fête du « Oudenberg ». — Il est de tradition que chaque hospitalisé a droit à deux craquelins. Le soir, vers sept heures, on ouvre à l'Hôpital les fenêtres du côté du levant vers l'Oudenberg, afin que les hospitalisés puissent jouir du Tonnekenbraud. Et dans l'obscurité du soir tous tournent leurs regards vers la montagne où s'allument les feux et où s'élève le chant.

Halmke brand

Zeven zakken op 't dagwand

Ainsi toute la ville communique dans un même sentiment et donne une nouvelle preuve de la continuité de la tradition.

AUGUSTA DE CLERCQ.

Bibliographie.

(Belgique).

A. DOUTREPONT et M. DELBOUILLE, *Les Noëls Wallons. Liège, Société de Littérature Wallonne, 1938, avec une étude musicale par E. CLOSSON et six dessins originaux par AUGUSTE DONNAV.*

La nuit de Noël nul' des matènes ou nul' des boukoles ou l'on mange et boit bien en attendant l'office.

Lé trois messe son dille...

Le boudin e coulle...

Etude très fouillée sur les Noëls et les Nativités dramatiques. Quantité de citations originales :

Permette que je touche

Marie, au landrêlet,

Que je baise sa bouche

ou bien ses petits dalls

O! la belle manotte

Qu'elle est folle!

Que sa main est petite!

Que son bras est pâli!

... 351 p.p. pourvues de tables, d'un glossaire.

Dans ce bel ouvrage nous trouvons: les sources, les usages et croyances populaires dans les Noëls. Coup d'œil sur l'histoire des Noëls, le genre en wallonie: ses thèmes, les Noëls et les nativités dramatiques, les personnages, la métrique, les airs, l'origine des Noëls, leur âge, leur patrie, leur destinée. Bibliographie.

L. S.

ERNEST CLOSSON, *Le lied néerlandais ancien dans ses accointances avec le lied populaire allemand.* Anvers, Holthof, 1939.

Compare d'après Florimond van Doyse, *He oude Nederlandsche lied*, paru en 1903, les rapports qui existent entre le lied allemand et le lied flamand. Cite *Naar Oostland z'kom wij rijden* qui serait une survivance des migrations de Flamands en Prusse Orientale au moyen âge. La fréquence de noms de lieux allemands dans le *volkslied* flamand. La parenté évidente qui existe entre

les folklores des deux pays. Mais les poèmes des opéras romantiques de Wagner (Tannhäuser, Lohengrin, etc.) sont situés en Belgique, en Flandre.

Het daghet in den Oosten serait né en Flandre au XIV^e s. La belle mélodie *Mijn hert altijd heeft verlanghen* aurait la même origine et ces deux mélodies ne seraient passées en Allemagne qu'environ un siècle plus tard.

Pierlala, Jan mijnen man, zou ruller worden, Zeg koneselke, wilde gij dansen, Den wil die op den peereboom zat et d'autres mélodies fort connues en Flandre sont également émigrées dans le folklore germanique.

Enfin E. Closson compare une berceuse attribuée à Mozart à une chanson populaire flamande.

Sans doute tout cela n'est pas définitif, mais il est intéressant de constater la priorité de ces mélodies en pays flamand.

LOUIS STROOBANT.

JULES VANDEREUSE, *Les « Pasquiyes » dans l'Entre-Sambre et Meuse*. Couillet, Maison d'Éditions, s. c. 1939. 10 fr.

L'auteur passe en revue le caractère des pasquiyes, leur origine, le sens de ce mot. Étude des pasquiyes de Montigny-le-Tilleul, Jambouix, Landelies, Hom-sur-Heure, Mariembourg, Vierves, etc.

Recueil épique des fredaines faites par les jeunes filles et les jeunes gens pendant l'année écoulée. Le dimanche de carnaval deux jeunes gens, montés sur un chariot enguirlandé, débitent à tour de rôle, aux auditeurs attentifs, tout ce qu'ils avaient recueilli de faits scandaleux.

Il y a encore, au village
Une jeune fille qui fait du topage
Pour tâcher de trouver
Un garçon à marier....

L. S.

LEYDER JEAN. 1^o) *En Afrique, il faut connaître l'homme*. 2^o) *Portée des études ethnographiques relatives au Congo belge*.

Deux tirés à part d'articles parus dans le *Bulletin de la Société belge de Géographie*. Dans le premier, l'auteur étudie les raisons de commandement, de sécurité, de religion, de démographie, d'économie, de politique, de vie sociale, d'esthétique et de recherches scientifiques pour lesquelles il est nécessaire de connaître l'homme noir.

Dans le second l'auteur cherche en fait une définition de l'ethnographie. Nous nous intéressons toujours vivement à ces

efforts et nous les apprécions même si nous ne nous rallions pas aux conclusions. Nous avons cru jadis que l'ethnographie concernait seulement les peuples n'ayant pas d'écriture et par conséquent pas d'archives, les peuples ne disposant que de la tradition orale. Mais nous nous sommes ensuite aperçus que ce critère était faux, que nous n'avions en somme fait que suivre un courant, adopter une situation acceptée. Fidèle à l'enseignement reçu de Waxweiler, nous nous demandons toujours, dans les cas de l'espèce, si le contraire ne pourrait pas être aussi vrai que le courant existant dans une science. Et nous pensons maintenant, nous l'avons déjà écrit ici, que tous les peuples ont leur ethnographie et que tous les peuples ont leur folklore. D'ailleurs, en Europe même, actuellement, à peu près partout on fait l'ethnographie du peuple autochtone et on fait aussi son folklore. En Afrique, où il n'y a que des traditions orales, c'est nous, qui habitués à vivre parmi des populations qui ont une écriture et des archives, ne savons pas distinguer ce qui, dans la vie des nègres relève de leur ethnographie de ce qui relève de leur folklore.

Et la chose est importante, car si nous voulons connaître l'homme, pour des raisons économiques, politiques, de sécurité, de commandement, etc., la distinction entre les faits ethnographiques et les faits folkloriques a son utilité. Il faudra bien dans la manière de se comporter à l'égard du nègre apprécier l'importance qu'il attribue lui-même au fait envisagé.

A. M.

LOUANT et VAN HAUDENARD, *Bibliographie Quinquennale de l'histoire du Hainaut*. Gembloux, Duculot, 1938.

Étude extraite du tome 55 des *Annales du cercle archéol. de Mons*. Dépouillement systématique d'un certain nombre de revues et de publications afin de faciliter aux chercheurs la connaissance des études qui paraissent sur les matières sollicitant leur activité, dans le cadre de l'histoire du Hainaut de 1919-1935. Très bon travail de références.

L. S.

J. SCHOBGENS, *Les parcs publics au point de vue social*.

Le greffier provincial honoraire et membre effectif de la commission Royale des Monuments et des Sites, M. Schobbens, définit les parcs, leur origine, leur végétation, la cité-jardin, la zone de recul et l'habitation espérée, les avis autorisés concernant les aspects sociaux des parcs publics, la santé publique (tuberculose), la dépense, le point de vue moral, la politique foncière.

L'auteur compare le coût par enfant pour créer des terrains de jeux avec le prix de pension d'un enfant dans une maison de correction.

Il signale qu'à New-York la criminalité juvénile s'est abaissée de 4% dans un quartier où les terrains de jeux étaient abondants.

Il cite Ribot qui dit que l'homme a presque autant besoin de lumière, d'air et de soleil que les plantes.

L'aveugle Henri Robert dit que les Parcs publics constituent le meilleur moyen de lutter contre l'alcoolisme.

Parlant de la lutte contre la tuberculose, le docteur Landouzy demande « que ne donnez vous à Paris la couronne et l'enceinte de parcs fleuris semblables à celles dont sont si fiers les habitants de Londres ».

Ce que M. Schobbens ne dit pas dans son étude, c'est que depuis 30 ans il lutte pour l'achat des parcs qui entourent Anvers et que cette réalisation (parcs de Schooten, Rivierenhof, Terhoulere, Boekenberg, etc.) est en grande partie son œuvre. L'avenir lui en sera reconnaissant.

LOUIS STROORANT.

B. SLOTTE-DE BERT, *Cendres du passé.*

Nous parle en poète de la rue du 11 Novembre à Mons et de l'ancien Hôtel d'Enghien qui s'y trouve ainsi que d'autres logis patriciens. Madame De Bert parle en artiste du peintre montois Antoine Bourlard et du sculpteur Léon Gobert. « *La Société actuelle se meurt faute d'idéal* ».

Madame Slotte-De Bert entremêle agréablement sa notice de vers dédiés au roi Albert.

C'est l'œuvre d'une âme sensible et patriotique.

L. S.

JANSEN J. E. *Bibliographie der Antwerpsche Kempen*, t. I, 248 pages, 1939, chez l'auteur. Turnhout. Prix 35 frs.

L'auteur publie une nouvelle édition considérablement augmentée de la *Bibliographie de la Campine anversoise*. Le volume I qui vient de paraître est relatif aux cantons de Brecht, Heist-op-den-Berg et Zandhoven.

Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore. Antwerpen, 1939, 1^{re} aflevering.

Cette revue éditée par la Commission provinciale de Folklore a dressé un questionnaire concernant les coutumes relatives à la naissance et au baptême. Quantité de correspondants, parmi lesquels beaucoup d'instituteurs et de vicaires, ont fait connaître les pratiques en usage dans leur commune. Ce sont ces réponses (relatives à la Campine) que J. Cornéliussen, délégué provincial, le folkloriste bien connu, a groupées et résumées. Il a groupé les coutumes et pèlerinages, avant la naissance, pour obtenir une heureuse délivrance. On se rend surtout à Monnaigu, à Hal, etc. Les femmes attendant famille allaient se faire *overlezen* (bénir) chez les Colettines ou Pauvres Claires à Anvers et à Lierre, Malines, etc. chez les Capucins à Lokeren, les frères mineurs à Anvers, les Carmélites d'Anvers, etc. Les Capucins d'Anvers délivraient un *heiligdom* (protection) en cellulose qui avait été frotté aux battlements de la vénérable Marguerite Sinclair. A Pulle, les pèlerins se font ceindre de la ceinture de Ste Colette ; A Riemen lez Casterlé les femmes gravent à l'aide de la petite croix en métal de leur chapelet une petite croix dans les briques des murs extérieurs de la chapelle.

Quantité d'expressions populaires sont en usage pour désigner la femme ou fille enceinte : *ze is aan 't sparen* (elle épargne), *ze is zoo* (elle est comme cela), *er is wat aan* (il y a quelque chose), *ze is vastgeraakt* (elle est fixe ou ferme), *'t is een geladen schip* (c'est un bateau chargé), *'t is een ballon met volk* (à Malines) = c'est un ballon avec du monde, etc.

Et l'auteur passe ainsi en revue les peurs de la femme enceinte et ses conséquences imaginaires, les taches de naissance, les envies, les moyens de mettre de beaux enfants au monde, le sexe probable des enfants, d'où viennent les bêtises, ce qu'on raconte à ce propos aux enfants, les surnoms des sage-femmes, les croyances populaires, les ragots des garde-couches, les rapports entre la grandeur de la bouche et la matrice, les enfants nés coiffés, etc.

Pendant 86 pages le rude travailleur Cornéliussen nous fait ainsi connaître de fort curieuses particularités relatives à la naissance en Campine. Son bon article est illustré de planches représentant des berceaux, des bonnets, des hochets et des baïnes de baptême.

LOUIS STROORANT.

Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore, Antwerpen, Eerste jaargang, 1938, 3^e en 4^e aflevering.

Cette nouvelle revue de Folklore est éditée par le conseil provincial d'Anvers et rédigée par la commission de recherches historiques et folkloriques de la province d'Anvers.

Jules Van In, *De II. Gummertus jaaron van Lier*. Étude biblio-iconographique, 26 planches d'images de S. Gommaire, drappels de pèlerinage, médailles, reliquaires, etc. Dans cette intéressante collection nous ne trouvons pas l'arbre en fer forgé qui se trouve planté dans le pavement de l'église à Lierre.

L'auteur donne une bibliographie qui paraît être assez complète des publications relatives au pèlerinage de S. Rembrandt depuis le XVII^e s.

Cette étude manque de critique historique. Elle est gagnée en intérêt par une analyse du culte de l'arbre et celui de la fontaine

qui sont d'origine païenne. Ce sont des survivances de l'Ygdrasil et de la Mymersbrunne. Sur le bâton qui reverdit M. Van In consultera utilement le récit du Protévangile (Ch. IX et X) récit qui se rattache à de vieux rites divinatoires.

K. Van Nyer, *De Molens van Beerse*, (2 planches). Bonne étude, basée sur des données d'archives des moulins de Beerse avec une liste des meuniers de 1553 à 1928.

A. Gielens, *Een zeer oude nederlandse tekst van het a gebed van Keizer Karel*. Formule conjuratoire que la tradition dit avoir été déposée au Mont S. Michel. La Revue d'histoire Ecclésiastique, 1924, p. 211 a mis en doute la véracité de cette lettre. Les folkloristes De Cock, van Heurck et Boekenoogen, ainsi que le Dr Tricot-Royer se sont occupés de cette prière amulette de Charles Quint.

J. C(ornelissen) donne une série de Sagen de la Campine. Elles traitent de trésors enfouis, de *halleknillen* et autres légendes que nous trouvons aux nécropoles à incinération.

LOUIS STROOBANT.

L'Antiquité Classique, tome VII, Gand, 1938.

Donne une chronique de M.M. J. Breuer et H. vande Weerd, faisant connaître dans la mesure du possible, les découvertes, fouilles et publications les plus intéressantes.

Ils prient les lecteurs qui s'intéressent aux antiquités de notre pays de bien vouloir leur communiquer les découvertes dont ils auraient connaissance.

Ce fascicule signale la découverte d'une hache en bronze avec œillet latéral trouvé à Geistingen-lez-Ophoven. Il s'agit probablement d'une cachette de fondeur d'une époque relativement récente (fin du bronze) de 1000 à 800 av. J. C.

Signalons qu'une hache semblable vient d'être trouvée à Merxplas dans l'ancien camp ayant livré des urnes de La Tène, à côté de l'ancienne cure.

M. Maerlens de Noordhout a découvert en 1936 dans les prés de l'abbaye de S. Bayon, à Gand, des substructions romaines ainsi qu'une belle pointe de flèche en silex.

Ce n'est pas la première fois que des trouvailles d'objets romains ont été faites dans l'antique abbaye. Nous possédons dans nos collections des tessons samiens provenant de la collection Minard de Gand, portant une étiquette qu'ils furent trouvés dans l'abbaye de S. Bayon.

A Brée fut trouvée une statue qui est de Jupiter en bronze massif entrée aux Musées Royaux.

La même revue signale des découvertes d'objets romains à Tirlemont, à Corillet, des objets Franks à Asch, Nalinnes, Lommel.

LOUIS STROOBANT.

Thierras, Folklore de Tirlemont et Environs, Tirlemont, Delescaille, 1939.

Contient: Jan Wanters, *Tiensche Tingictersgilde* avec reproduction des marques d'étainiers Tirlemontois. J. W. *La procession du dimanche des rameaux à Tirlemont* dans laquelle on promenait une énorme statue du Christ, assis sur un âne et portant une branche de palmier chargée de friandises que les enfants arrachaient. Manque une table.

L. S.

Diastersche Kunstkring, voor Kunst, Geschiedenis, Oudheidkunde en Folklore. 10^e jaerboek, 1938.

Ce beau volume, de 100 p.p., est consacré à S. Jean Berchmans et ses ancêtres (portrait) par R. A. De Lact, curé à Kagevinne-lez-Diest. L'auteur, bien connu par son histoire de Turnhout, a traité longuement la généalogie de S. Jean Berchmans. Il parle de la lutte scolaire contre les écoles latines qui motiva le passage de S. Jean-B. à Malines. L'arbre généalogique de 1618 à 1870 est accompagné de reproductions photographiques de membres de la famille. Toutes les particularités de la biographie du saint sont mentionnées d'après des sources officielles. 27 planches de maisons, chapelles, du bégninage, calvaire etc. hors texte.

LOUIS STROOBANT.

Limburg, maandschrift gewijd aan geschiedenis, oudheidkunde, kunst, folklore en letterkunde. Maaseik, December 1938.

O. Robyns, *Predkingen der Capucynen voorheen in Limburg*. Analyse d'un ms. de 1830, sur les églises de Hasselt, de Maaseik, du bégninage de St-Trond et de Borgloon.

C. Godelaine, *Om en over de Dans der Kristollen*. Il s'agit de l'analyse d'un recueil de vers de Buckinx.

P. Gilbert Remans, *De voornameste plaatsnamen in Gent*. Etymologies de Sleddetloo, Kamerloo, Langerloo que nous estimons être d'anciens *loo=lucus*.

C. Vander Straeten, *Folkloristische aantekening uit een handschrift van adv. Belletrubi van Hasselt*. Cite de curieuses (17) recettes: *Om de Hejde van eenig man te vercraven* (pour provoquer l'amour d'un homme). On prend deux anneaux d'or ou d'argent que l'on dépose dans un nid d'hirondelle pendant 9 jours. On donne l'un des anneaux à celui que l'on aime et on conserve l'autre.

Pour parler les mots propres: On prend les jeunes d'un nid d'hirondelle. On leur crève les yeux et on les remet dans

leur nid. On va voir quatre jours après et on trouve une pierre que l'on doit mettre en bouche avant de parler !

Ces recettes et quantité d'autres, se trouvent in M. Jan Goeswini, Lie. in de gotheyt, *Een nieuw plaasnt hoosken van recepten*, Antwerpen, 1550.

LOUIS STROOBANT.

Oudheidkundige Kring van het land van Dendermonde.

L. Bruyninx, *Geschiedenis der stad Dendermonde*. L'auteur cite les auteurs qui attribuent l'origine de la ville aux Goths envahisseurs qui viennent au début du V^e s. sous le commandement de Athaulf, qui aurait bâti le *Castrum* situé entre deux bras de la Dendre.

Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas cru devoir énumérer les nombreuses découvertes pré et protohistoriques faites à Termonde et aux environs. Ce sont des témoins incontestables d'occupations bien antérieures aux Goths. La préhistoire est une science exacte qui compte de plus en plus d'étudiants. Les historiens qui affectent de la dédaigner pour s'arrêter à Lindanus, devront lui rendre hommage.

LOUIS STROOBANT.

Oudheid en Kunst, Geschied- en Oudheidkundigen Kring voor Brecht, 1938 (2 en 3).

A. Schnerwegen, *Notitie-boek van plantagten*. Relevé des plantations faites par l'abbaye de S. Bernard à Zoersel en 1724. Copie d'un manuscrit sur parchemin en possession du secrétaire communal de Zoersel. Contient des particularités intéressantes sur les irrigations, les plantations et les méthodes dont les pères de S. Bernard usèrent au XVIII^e s. dans les défrichements.

La lecture des nombreux lieux-dits cités comme le *Hansput*, le *Halsgat*, la *Prunte*, Schrick, etc. révèlent qu'une nécropole à incinération de La Tène fut saccagée à cette époque entre Westmalle, Pulderbosch et Zoersel.

L. S.

Le Guelteur Wallon, Namur, janvier-février 1939.

La vaillante revue de Sambre et Meuse, dirigée par le savant curé de Bouvignes, M. Hayot, nous donne Sohier, *Les arts du feu le folklore et l'artisanat*, étude sur les ateliers de terres-cuites, faïences et grès établis dans le Hainaut et le Namurois depuis le XIII^e s. L'abbé Hayot, *Les Bienfaiteurs des pauvres de la paroisse N. D. de Dinant*. Énumère les fêtes religieuses à l'occasion desquelles furent léguées des rentes à distribuer aux pauvres J. Heugquin, *La sorcière de Niverlée*, signale les atrocités du comte

de Hamel, sire de Vierves qui fit poursuivre tonitruement au XVIII^e s. des sorcières à Vierves, Traignes, Matagne, Matignolles, Olloy. E. Hayot, *Le régime de l'alcool à Bouvignes au XVIII^e s.* Ordonnance de 1757 au sujet de la distillation de l'eau de vie. Blouard, *Mozet, Essai de Monographie*. Suite : Les charges publiques. Les guerres. Procès. Le chapitre VIII est consacré au *Folklore* où nous relevons les fêtes de l'Épiphanie, de la Chandeleur, du Quinquagésime, de la S. Grégoire, du jour des fines, etc. U. Hayot, *Les grandes eaux de 1740 à Dinant*. Étude sur les crues de la Meuse.

LOUIS STROOBANT.

Le Parchemin, Bulletin belge d'aide et de documentation héraldique, généalogique, onomastique, N^o 10, Décembre 1938.

Cette intéressante publication termine sa troisième année d'existence. Certaines questions révèlent une ignorance qui fait sourire. D'autres articles parmi les réponses pèchent par manque de références. La direction de la revue ferait bien de faire ses réserves de ce côté. Louis Robyns de Schneider publie Catherine M. G. Robyns (1776-1852) épouse de J. C. A. D. comte Cornet d'Elzins du Cheboy, avec planches reproduisant un beau portrait par C. Cels et un plan du château de Melstroeck. De bonnes tables terminent ce fascicule.

LOUIS STROOBANT.

Le Thyrsé. Numéro spécial à l'occasion du 40^e anniversaire de cette revue.

Une revue littéraire belge, qui compte 40 années d'existence, quel miracle ! Ce numéro est entièrement consacré aux littératures françaises de l'étranger : Canada, Suisse romande, Belgique, Grand-Duché, Haïti et même de certains pays où, comme l'Égypte, on compte des littérateurs d'expression française. (Adresse de la Revue : 104, rue Montjoie, l'écle. Prix de l'abonnement : 35 francs).

(Etranger).

P. SAINTYVES, *Deux mythes évangéliques. Les douze apôtres et les 72 disciples*. Paris, Nourry, 1938.

Ouvrage posthume du regretté folkloriste (de 310 p. p. publié par les soins pieux de Madame Saintyves). Fragment d'un travail fort important de mythologie et symbolique des nombres. Essai sur la genèse des nombres et des classifications primitives considérées primitivement dans leurs origines cosmomorphiques et anthropomorphiques et dans leurs

applications au totémisme et à la société, à la magie et à la religion.

Domaine immense exploré depuis plus de 30 ans par Saintyves. Nombre de chapitres entièrement écrits, tout un monde de notes et de références, une bibliographie des nombres sacrés mythiques et mystiques.

L'auteur estimait qu'une œuvre même imparfaite — c'est le lot humain — même inachevée valait mieux que point d'œuvre.

Les nombres sacrés, les nombres mystiques avaient joué un si grand rôle dans l'élaboration des premiers systèmes de pensée et l'organisation de la connaissance, ils avaient revêtu une telle majesté et une telle puissance que les devins, les prêtres et les rois se virent dans l'obligation d'y conformer toute la vie humaine, aussi bien religieuse que politique ou sociale.

LOUIS STROOBANT.

MORELÓWSKI MARIAN, *Hafty Ludowe wolynia*, Rowne, 1938.

Contient une étude remarquable sur les broderies populaires de la Volhynie (Pologne), sur les relations de l'ornementation populaire des provinces orientales de la Pologne, de celle du N. E. et de l'E. méridional de l'Europe ainsi que de l'Asie Occidentale (nombreuses reproductions).

Planches de poteries néolithiques où se trouvent des ornements néolithiques qui se retrouvent sur des ceintures et étoffes Bulgares et de la Volhynie.

Céramique de l'âge du fer du territoire des Mazoures polonaises (Prusse Orientale) portant les ornements à « plépes » et à crochets en Volhynie, au pays des Houtzouls polonais, des Finnois et des Turcomans.

Cette brochure peut être considérée comme une nouvelle contribution à la thèse que l'auteur a exposée en Belgique il y a quatre ans, au cours de ses conférences, c'est à dire l'existence d'un large courant d'influences culturelles de la Baltique à la Mer Noire, courant dont on trouve la confirmation à la fois par des éléments d'inspiration finnoise, descendant très loin vers le sud et par des éléments d'inspiration turque notamment jusqu'en Pologne.

L'auteur met surtout en relief dans cette brochure les motifs décoratifs à lignes brisées.

LOUIS STROOBANT.

JANROVIC, LJUBICA ET DANICA. *Danses populaires de Yougoslavie*, 2^e volume, 354 p. illustrées, Belgrade, 1939.

Le 3^e volume consacré aux danses populaires par les Janrovic, contient dans une première partie des considérations gé-

rales d'ordre psychologique sur les danses Yougo-Slaves qui présentent un intérêt pour les danses de tous les pays.

La deuxième partie décrit les danses par district et la troisième une étude sur les mélodies accompagnant les danses.

Le quatrième partie expose ce qui a été fait pour encourager ces danses dans la plupart des pays. (La Belgique ou où n'a rien fait ne figure pas dans cette liste) et examine ce qu'il y aurait lieu de faire pour leur assurer une meilleure conservation.

L'ouvrage se termine par une bibliographie et des tables.

Folklore Chilien. Textes choisis et traduits par Georgette et Jacques Soustelle, préface de Gabriela Mistral, 232 p., 1938. Prix 18 francs français.

L'Institut International de Coopération Intellectuelle a entrepris la publication d'une série d'ouvrages destinés à faire connaître en Europe le folklore des populations de l'Amérique du Sud.

Il est intéressant de voir dans l'ouvrage que nous signalons ici comment les populations de ces contrées ont laissé influencer leur folklore par celui de l'occupant espagnol. Mais il est intéressant aussi de constater que les spécialistes qui ont relevé les faits hésitent souvent à prononcer si on se trouve en présence d'emprunts et d'influences ou si on ne doit pas plutôt supposer que les analogies étaient antérieures à la domination. Le cas de créations originales ne fait pour les auteurs aucun doute dans de nombreux cas.

PALMA RICARDO. *Traditions Péruviennes*, 262 p. Inst. Intern. de Cooper. Intellectuelle. Paris 1938. Prix 15 francs français.

Ce volume est beaucoup moins folklorique que le précédent. Il contient peu de détails concernant les mœurs des indigènes. Mais il est riche en renseignements concernant les mœurs des conquérants depuis le XVI^e siècle. Nous y marquons quelques faits intéressants, notamment celui où l'on voit le roi d'Espagne prendre des décisions applicables à tout son empire et allant se heurter à des applications impossibles dans les territoires conquis.

La Revue anthropologique, Paris, E. Noury, 1939

Publié une étude importante de P. Saintyves, *De l'origine des traditions populaires relatives aux pierres de foudre recueillies parmi les gens du peuple durant les XIX^e et XX^e*

Établit que jusqu'à la fin du XVIII^e les hommes de cour, hommes d'église, gens de puissance des pierres de foudre et leur prières.

Les pierres venues du ciel avaient des propriétés célestes ou surintérieures et celles qui étaient tombées avec la foudre ne pouvaient moins faire que de contenir encore, de façon cachée, un peu de feu ou de l'éclat de l'éclair, un peu de la force d'écrasement de la foudre.

Parmi les pierres singulières qui furent considérées comme tombées du ciel avec la foudre, il faut mettre au premier rang les instruments préhistoriques. C'est une croyance universelle. Elle se répète en Afrique (Sénégal, Congo, Côtes d'Ivoire, Guinée) en Asie (Indo-Chine, Inde antique, Chine, Japon), au Nouveau-Monde (Bolivie, Pérou, Guyane hollandaise, Mexique) comme en France (Bagnères, la Bresse, Bretagne, l'Anjou, l'Alsace, le Maconnais), etc.

Les anciens classaient parmi les céramiques, les outils préhistoriques (haches, pointes de flèches), certains fossiles (bélemnites, oursins), néolithes.

En 1544 Agricola, *De artu et causis subterraneorum* reste persuadé que les néolithes sont engendrés par la foudre. Au XVII^e s. Cardan, Douce de Broet, Cessner (au XVIII^e) et d'autres rangent parmi les céramiques les pierres provenant d'une chute d'étoiles filantes ou de l'éclatement d'un bolide.

De nos jours on appelle les aérolithes *pierres de tonnerre* à Liège, en Arrou, en Vendée, en Auvergne.

Paul Cogels, *Céramiques* publié dans les annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers a fort bien éclairé la question en publiant les avis de quantités d'auteurs des XVI^e au XX^e s.

En France, de nos jours, les paysans rangent encore les pointes de flèches préhistoriques parmi les pierres de tonnerre et les transforment en amulette.

Les haches en Silex sont appelées pierres de tonnerre (en Mandre *donder keyen*). On leur attribue des vertus merveilleuses. Elles étaient fixées dans les latrines comme paratonnières. Nous même nous en avons déniché une fichée dans la toiture du fermier vanden Berg à Achel-les-Hoogstraeten qui croyait que c'était un préservatif contre la foudre.

Depuis trois siècles, en Europe et en Asie, les gens avertis font subir aux pierres de foudre une épreuve d'authenticité qui consiste à les attacher par un fil et à les suspendre au dessus d'un feu. Si le fil ne brûle pas, la pierre est bien une pierre de foudre.

L'emploi des haches polies comme fétiches, explique que quantité de ces objets sont arrivés à nous intacts, ce qui ne serait pas le cas si elles avaient été employées comme armes (*strelthell*). Le folklore des céramiques est loin d'être épuisé. On devrait ouvrir pour la Belgique une vaste enquête sur les croyances, pratiques et usages des pierres de tonnerre, des menhirs, des céramiques, et autres pierres fétiches qui jadis avaient la valeur du crucifix et avec lesquels on bénissait les boissons.

LOUIS STROOBANT.

Folklore Paysan, revue publiée par l'assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture, en collaboration avec le musée national des arts et traditions populaires, Paris, janvier-février, 1939.

Ce fascicule porte sur la couverture un bois original représentant dans une circonférence les travaux agricoles exécutés pendant les douze mois de l'année.

M. Robillard, *Vignes et vigneron du Pays Chartrain* nous dit comment se cultivait jadis la vigne, il parle de la *foire aux cercles* (des harriques), des pressoirs, du goût irrelaté du petit vin clair et du pays, des fêtes locales, etc.

Le vin de Sèches Côte

A toujours battu tous l's'autes!

E. Violet, *Les croix de moisson en Beaujolais*. On clouait jadis sur le linteau de la porte les croix de moisson. Une planche représente le porche de la ferme de Balmout (Rhône) au 18^e croix portant la date de la récolte, abritées sous l'avancée du toit, au dessus de la porte charretière. Ces croix sont toujours disposées chronologiquement après avoir été baptisées avec du vin de la nouvelle récolte.

A. Solières, *Le dépiquetage au rouleau usité dans le midi de la France*. Donne la description de cette manière antique de battre le blé.

Ch. Girtler, *Notes sur l'outillage agricole traditionnel dans les Alpes Maritimes*. Parle du *Garbelroun* qui est le dispositif des gerbes, du *tournelet*, axe en fer placé au sommet d'une pierre en bois, de la *Trespara*, pelle en bois à long manche qui servait à vanner le blé et d'autres outils et instruments très anciens dont l'usage est quasi abandonné.

G. Jeanton, *Le mortier de sang et la tradition paysanne en Bourgogne*. Parle des sacrifices humains de jadis lors des constructions. Une ballade dit :

Quand on fit les tours d'Anglebour (Metz)

Les anciens disaient en murmure

Pour avoir la cité durée

Qu'une pucelle y fut murée

Lors fut Metz pucelle appelée.

Actuellement on se borne à substituer le vin au sang.

On prétend que quand on jeta au pont de chemin de fer sur la Goelsch, un enfant fut enseveli sous les fondations.

Curieux article qui remonte aux sacrifices d'animaux dans les fondations des forteresses romaines.

H. Aigoul, dans *Musée de Terrail* parle du musée Fragonard de Grasse ou ont été réunis des *travaux* de cet artiste célèbre.

J. Déhissey, *Le musée du vin de Bourgogne à Dijon*. Musée unique en Bourgogne quoique datant de six mois seulement et qui contient déjà plus de 800 objets, dont plusieurs *travaux* à un mètre signe des chevaliers du taste-l'in.

Le 21 mai a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire de notre compatriote Maurice des Ombiaux.

LOUIS STROOBANT.

Moussion, Mars 1939. *Supplément. Abonnement 150 frs. Institut international de Coopération Intellectuelle, Paris.*

Avis de l'Office international des Musées sur un cas d'interprétation et d'application des dispositions de l'Acte Final de la Conférence internationale des Fouilles.

En 1937 le conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles découvrant, dans un magasin d'antiquités de Paris, dix-neuf fragments de monument. Il les identifia comme provenant de la mutilation de la tombe royale égyptienne d'Amarna. Il avait déjà eu l'occasion de faire acheter, par le service des Antiquités d'Égypte, trois autres pièces détachées du même monument. D'après lui, il en existait encore une autre sur le marché de New-York.

Le conservateur de Bruxelles, s'est scrupuleusement conformé à l'obligation des prescriptions de l'Acte final de la Commission internationale des Fouilles relatives à la répression des fouilles clandestines.

La Mission sociale et éducative du Musée : programme d'études et questionnaire de la deuxième Conférence internationale pour l'élaboration d'un Traité de Muséographie. Divisé en neuf chapitres.

LOUIS STROOBANT.

Sint-Gertruydsbronnen, tijdschrift voor volkskand van West-Brabant.

Conlieut Gommers, *De oorsprong van Rysbergen*. On v a dévasté en 1811, 1812, 1812 une vaste nécropole à incinération au *Tichelschen akker* ou s'élevait le temple de la dea *Sandrandiwa*. On a aussi exhumé des urnes cinéraires au *Mortel* au *Hozeldonkischen akker*, et en 1890 au *Hellagat* (gouffre de Hel) ou quantité d'urnes furent détruites en défrichant la bruyère. Des brouettes de tessons d'urnes furent employées à combler une excavation. Ces urnes ressemblaient aux poteries planche II, III, IV et V de l'ouvrage du Dr J. H. Holweide J., *Nederland's vroegste beschaving*.

Les trois nécropoles (Hallstadt et La Tène) formaient un triangle irrégulier au centre duquel s'éleva jusqu'en 1918 l'église. Elle était distante de 29 minutes du *Tichelschen akker* (pierre de *Sandrandiga*) et de 30 minutes du *Hellagat*.

Remarquons le groupement des lieux-dits : *Hellagat* — *De Mortel* — *Eglise* — *Hallbergen* — *Kiniseik* — *Kattekuil* que nous avons noté à toutes les nécropoles à incinération de la Campine.

La fausse *Nehalloma* semble signifier nouvelle dea des

LOUIS STROOBANT.

Académie Luxembourgeoise. Cahier N° 4, 1938.

Dr J. L. Hollenfeltz, *Le repas en commun. Les musiciens ambulants. La procession d'Echternach. Les dialectes Luxembourgeois en 1800.*

L'auteur en folkloriste averti s'est adressé à une série de correspondants de Sterpenich, Meix, Torgny, Villers sur Semois, etc. qui l'ont documenté.

Cette enquête fait suite à un appel de 1937 du Service de recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant.

Le gâteau caractéristique du pays d'Arion et de la Gamme appelé « *Kranitz* » figure dans tous les goûters offerts à l'occasion d'une réunion.

Les repas familiaux, de baptême, de première communion, de confirmation, de fiançailles, de mariage, etc. étaient soumis jadis à des règles fixes que l'arrivée d'éléments étrangers (fonctionnaires, officiers et soldats) ont modifié à la longue.

À Sugny, la veille de Noël, les garçons de 10 à 15 ans vont, le soir, en bande, « *Sonder* » : Devant les maisons où il y a une jeune fille à marier, l'un d'eux, le « *Sonder* » crie :

« *Sondez, sondez, oh !* »

« *La Marie N* » (sobriquet)

« *avec le Joseph N* ».

Le lendemain, ils repassent de maison en maison pour demander des noix et des noisettes. Les jeunes filles qui ont été bien *sondées*, c. à d. conformément à leur désir, sont généreuses, les autres le sont moins.

M. Hollenfeltz nous apprend à propos de la procession d'Echternach en l'honneur de S. Willibrord qu'elle réunit en 1811 113 musiciens, 1978 danseurs, 2463 danseuses, pèlerins spectateurs 2300. Soit au total 7014 personnes.

On rapporte (le P. Bertholet) que la procession doit son origine à une frénésie qui faisait sauter et bondir le bétail jusqu'à ce qu'il en mourut. Le dernier archevêque de Trèves, Clemen-Wenceslas, ordonna que les pèlerins s'abstiendraient de danser. Mais cette défense comme les édits de Joseph II resta sans suite.

Le patois Luxembourgeois s'exprimait :

du pain = dou pé.

du grain = dou grè.

de l'eau = d'lawe.

du bois = dou bo.

de la viande = d'la cha.

un chapeau = ein chape.

un mortier = ein marté.

des souliers = des soleil.

du cuir = dou queu.

une maison = eine majon.

une grange = eine grige.

une écurie = eine étrole.

une armoire = eine armure.

le beau temps = el bè ta.

la pluie = la plante.

LOUIS STROOBANT.

Folk-Lore. Being the quarterly transactions of the folk-lore society. Londres, Mars 1939.

Contient une belle étude de lady Ruglan, *The « Green man » in church architecture*, avec planches donnant des clefs de voûtes représentant des masques entourés de verdure du cloître de la cathédrale de Norwich, de l'église des Dominicains de Gand, du chanter House de Southwell Minster.

L. S.

Archives Suisses des traditions populaires. Tome XXXVII. Bâle, 1939.

Gustav Müller, *Das Brot im Baselbieter Volksleben*. Cite la parole divine « Im Schweine deines Angezichts sollst Du dein Brot essen » (tu manges ton pain à la sueur de ton front). Importante contribution à l'histoire de l'alimentation populaire. Hans Dietrich, *Der Umzug der Stöpfer, ein alter Maskenbrauch des Bündner Oberlandes*. Commente la *Gallia Comata* de Tschudi.

L. S.

Eesti Rahva Muuseumi Aastaraamat, Tartu, 1939.

Avec un superbe portrait au Chromo de F. R. Paehlnauni. G. Vilbaste, *Taamedega varviniisi Eesti*, Etude importante sur les plantes avec leurs noms populaires, leur nom scientifique et leur emploi culinaire et médical.

G. Ränk, *Omavarane elamuüütip Eesti põhjazanniku Neeruedel* (Cartes et planches). Etude sur le type d'habitation de l'Esthonie du Nord.

L. S.

Wiener Zeitschrift für Volkskunde, Wien, Vereines für Volkskunde, 1939.

Dr Elli Zenker-Starzacher, *Lebendiges Märchen* (10 abbildungen) dont une représente la danse originale des filles couronnées avec les junggesellen. Anton Schipflinger, *Die Percht im Helvetien*. Chant des Rois. Karl Radler, *Grüselgeschichten aus dem Mühlviertel*.

L. S.

Upplands Fornminnes-Förenings tidskrift, XLVI. I. Uppsala, 1938. Almqvist et Wiksells.

Nils Sundquist, *En byggnadsminne från Gustav II Adolfs tid* (planches). Etude sur l'académie Gustaviana à Upsala au début du XVII^e s.

Carl Wiman, *Utlåtande om Grönbergstenens bergart*. Parle d'anciens carreaux en pierre de sable de Gotland (planches).

Wilhelm Nisser, *Stuckdekorationerna vid Karl Gustav tvennåls svenska och pommerska byggen*. Avec planches de plafonds en stuc du Skokloster du XVII^e s.

Holger Arbman, *Vendelhynden*. Compte rendu des fouilles pratiquées en 1881 dans la nécropole célèbre de Vendel qui a livré un glaive magnifique entièrement ciselé, des pointes de lances, un (*Hjälmen*) casque avec ornements repoussés, bouclier et plaques en bronze ornées de figures de Thor. Ces objets semblent dater de l'âge du bronze. Mais les tombes se succèdent jusqu'au XI^e s. (planches et plans). C'est une contribution précieuse à l'étude des fouilles du Nord. Cf. *La nécropole de Vendel explorée* par Hjalmar Stolpe Stockholm, *Académie des belles lettres*, 1927. (Série de monographies. Traduction française du suédois publié en 1912. Bernhard Salin's *standard work*: *Die altgermanische Tierornamentik* (Nene Aufl. stalm. 1935) commenté par Oskar Lundberg et Sune Lindquist.

LOUIS STROBANT.

Le Mouvement Folklorique.

Le Congrès Archéologique de Hasselt.

Nous recevons du Comité organisateur du Congrès d'Archéologie de Hasselt, la circulaire suivante :

« Le referendum relatif à l'organisation cette année à Hasselt du Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique s'est prononcé pour l'ajournement. La majorité des membres du Comité permanent et des Comités du Congrès estime que les événements internationaux et les nouvelles sensationnelles qui troublent constamment l'atmosphère calme, requise pour des journées d'études, ne permettent pas d'envisager avec confiance le succès de cette manifestation scientifique.

Le Comité du *Geschied- en Oudheidkundige Studiekring* se range volontiers à cet avis et a l'honneur de porter l'ajournement du Congrès à votre connaissance ».

Commission Nationale de Folklore.

La Commission s'est complétée de la manière suivante : Section française, M. Vandereuse Jules, de Marcinelle, est nommé membre en remplacement de M. Remouchamps, décédé ; et M. Van Houdemard, de Bruges, est désigné pour occuper le dixième siège qui restait vacant.

Section flamande, M. J. Cornélissen est nommé en remplacement de M. M. de Meyere, décédé, et M. R. Foucke est désigné pour occuper le dixième siège resté vacant.

La Commission, sections réunies, s'est mise d'accord sur le programme de rédaction d'une bibliographie folklorique. Il lui reste à dresser le plan des rubriques qui seront adoptées.

La Commission a jeté les bases de présentation d'une liste de Musées Folkloriques ou ayant une section folklorique. Elle dressera également une liste des collections particulières.

Le Concours et le Festival de danses populaires.

Du 30 avril au 14 mai s'est tenu à Bruxelles au Palais des Beaux-Arts un Concours international de danses populaires, fait suite à celui organisé à Vienne en 1935. C'est la Société Philharmonique qui avait pris l'initiative de cette manifestation. Le Concours était destiné aux professionnels et n'ayant rien de folklorique, nous nous contenterons de dire ici qu'il a réuni un grand nombre de participants et qu'il a obtenu un très grand succès. Les événements politiques ont nuí considérablement au festival qui, lui devait réunir des groupes autochtones, venus de leur pays respectifs et revêtus de leurs costumes nationaux ou régionaux. Mais le plupart des groupes inscrits ne se sont pas

présentés, ceux qui les composaient se trouvant sous les armes ou n'ayant pu obtenir l'autorisation de quitter leur pays.

A propos de ce Festival de danses populaires, un hebdomadaire belge, *L'Opinion Publique*, a fait sous le titre : Une histoire bien belge, les remarques pertinentes qui suivent :

Un concours International de Danse et un Festival de Danse Populaire vont se tenir à Bruxelles, ces jours-ci. On y verra des participants et des groupes folkloriques de nations éloignées telles que la Pologne, la Finlande, la Roumanie, etc.

Seulement, on n'y verra pas un seul groupe belge !

Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas de folklore ? Allons donc !..

Songez au spectacle que nous aurions pu présenter aux étrangers si l'on avait pu réaliser le programme suivant : les quadrilles campagnards par les « Vix Tchapias » de Héவில், les danses compinoises par les gildes de Westerloo et d'Eschen, les danses de danse du Borinage, les cranignons par les hollaises et les cotilles liégeoises, les maclotes et les olivettes des Ardennes sardaises et luxembourgeoises, les chincls de Vesses quasi inconnus en Belgique et qui sont cependant extraordinaires tant par la richesse des costumes que par l'entrain et l'originalité de leurs danses, et enfin les Gilles.

Il faut être Belge et ignorant de son pays pour aller répétant que nous n'avons plus de folklore.

Mais il y a mieux. Tandis que les groupes étrangers ont les moyens de se payer des voyages et des séjours relativement coûteux pour participer à ce festival, les groupes belges, qui sont à peu près sur place, entendent se faire payer pour y assister. Obéissent-ils à des mobiles intéressés ? Non ! Les groupements ont des frais de voyage, de costume, de séjour et c'est le simple remboursement de ces dépenses qu'ils demandent. Ces frais, pourtant, les groupes étrangers les ont aussi, et bien plus élevés. Seulement, ces groupes viennent de pays où on ne s'est pas désintéressé, comme ici, du folklore. Ces groupes ont des ressources ; ils sont subsidiés.

On a compris un peu partout qu'il fallait défendre les traditions populaires, qu'elles étaient un facteur puissant de cohésion nationale. On a compris que ces manifestations folkloriques contribuaient à l'éducation générale de la population, étaient des éléments de sa culture et pouvaient servir utilement à la formation du sentiment patriotique. On utilise le folklore dans les loisirs du travailleur, on s'en sert dans la propagande touristique, on s'en sert dans la politique de prestige, et dans de l'étranger. Dès lors, on aide les groupes qui cultivent le folklore, on les subventionne et on les envoie au dehors dès que l'on sent que le pays doit participer à une manifestation internationale.

Chez nous, rien de tout cela ! Aussi n'est-ce ni la mauvaise volonté des groupes belges, ni des exigences matérielles de leur

part, mais uniquement l'impossibilité financière où ils se trouvent d'apporter le concours que l'on sollicite d'eux qui explique leur absence à un festival international organisé dans leur propre pays. Cette révélation n'est-elle pas lamentable ?

Un Musée de Folklore à Louvain.

Il est question d'installer à Louvain un Musée de Folklore, dont l'organisation serait confiée à notre collaborateur M. Gessler, professeur à l'Université.

Le Musée de Tirlemont.

Les collections, archéologiques et folkloriques, relatives à la ville de Tirlemont, qui étaient exposées à l'Hôtel de Ville, viennent d'être déplacées et ont été installées dans la chapelle désaffectée de l'Orphelinat. Leur mise en ordre a été effectuée par M. J. Wauters. L'inauguration du nouveau musée a eu lieu le 4 juin.

Le Musée régional d'Aarschot.

Le dimanche 7 mai s'est inauguré à Aarschot le Musée régional de folklore installé à l'étage du « Drossaards ». Ce nouveau musée est dû à l'initiative du Comité de Tourisme et au dévouement infatigable de M. J. Terweelne.

A Léau.

Le Comité de propagande touristique de Léau a commencé à réunir des objets concernant l'histoire locale de la Commune et on espère bien pouvoir les exposer bientôt.

Une exposition mariale à Namur.

Une exposition de l'imagerie populaire religieuse a été organisée à la Bourse de Commerce de Namur. Elle a été ouverte le 29 avril par Mgr Hevlen, évêque de Namur et M.M. Rovesso, gouverneur de la province, Courloy, archiviste, etc.

Les persennités furent reçues par le P. Hellemans qui signala la façon dont, à la Sarte, un humble religieux collectionneur réunissant ensemble d'innombrables images dont une petite partie seulement se trouve exposée. Il pilota ensuite les visiteurs à travers les stands dont les naïves richesses furent longuement admirées. L'exposition est une merveille de grâce et de fraîcheur. Elle comprend différents stands consacrés aux sanctuaires mariaux de Wallonie et des Pays-Bas, de France, d'Italie et d'Allemagne, le tout complété d'une collection magnifique de Vierges populaires populaires.

La Maison de Rubens.

Suivant le jugement prononcé la ville d'Anvers devient propriétaire de l'hôtel de Rubens à la condition de le restaurer et d'en faire un musée. Comme documentation on ne possède que deux gravures de Harrewyn, de 1684 et 1692. Mais ces gravures qui représentent les façades latérales vues de la cour sont peu exactes. A l'époque des gravures, Rubens était mort depuis longtemps et son hôtel était propriété de Hillewerve. Depuis, de nombreuses bâtisses parasites y furent ajoutées.

Les architectes van Averbek et Huybrechts ont soigneusement interrogé les ruines après avoir fait abattre les constructions modernes. Des constatations des plus intéressantes ont été faites par cette enquête. En réalité la maison Rubens sera entièrement reconstruite. Il va sans dire que l'on s'en tiendra strictement aux indications fournies par les ruines mêmes. M. A. de Lattin consacre à cette intéressante question une bonne notice parue dans *Natuur en Stedschoon*.

LOUIS STROOBANT.

Anvers. Musée du Vleeshuis.

On a inauguré dimanche 8 mai 1939 la reconstitution d'une ancienne pharmacie du XVIII^e s. Il s'agit de l'officine Duwaerts établie à Anvers au Kipdorp en 1750. Cette nouvelle et précieuse section a été complétée par les nombreux vases, mortiers, balances et fioles que possédait le musée.

LOUIS STROOBANT.

Congrès International des Loisirs des Travailleurs.

Un Congrès International des Loisirs des Travailleurs aura lieu à Liège cette année du 23 au 26 septembre. Il est organisé par la Province. Le secrétariat est ouvert, rue Darchis, 33, Liège. Il n'y a pas à payer de droit d'inscription, mais les personnes qui désirent obtenir le volume de rapports et de comptes-rendus auront à payer 50 frs. Compte chèque postal N° 34083 de F. Charlier, Liège.

Les questions posées sont les suivantes : 1° l'art et les loisirs ; 2° les sports et les loisirs ; 3° les vacances ouvrières et leur aspect culturel ; 4° les loisirs de la femme.

L'idée folklorique fait son chemin.

Dans le journal *Le Borain*, organe du cercle Borain de Bruxelles, nous lisons un article consacré au Folklore, dont nous reproduisons les passages suivants :

Dans ses « Aventures populaires », l'éminent historien André LANG n'écrit-il pas : « Les gens, la masse du peuple, nous ont inconsciemment fournis, au cours des siècles, tout ce qui nous

« été nécessaire pour nous permettre de créer, pour nous-mêmes, un art poétique, des lois, et des rites pour notre vie. L'élite a fait choix parmi ces « choses populaires » : ces coutumes sont devenues nos codes — ces contes de grand'mères, nos romans — ces mythes, nos sciences — ces ballades, notre littérature épique — ces bonhomeries des magiciens d'autrefois, nos rites magnifiques... »

Et à présent surtout que les conceptions les plus désordonnées se heurtent dans le monde, n'oublions pas que nous aussi nous avons un passé. Passé de traditions, passé d'héroïsme naïvement transmis dans nos légendes ou fidèlement rapporté par l'histoire, passé d'unité qui peut, qui doit aujourd'hui même nous servir comme il nous a toujours servi aux heures critiques. Mais que ce passé soit aussi pour nous une leçon de sagesse : si nous désirons qu'on respecte nos traditions, si nous sommes prêts à les défendre, n'oublions pas qu'à côté de nous d'autres races, d'autres peuples ont aussi leurs coutumes et leurs raisons d'en être fiers. C'est là que nous pouvons nous montrer supérieurs et servir d'exemple : en faisant voir au monde qui nous entoure que nos traditions ont fait de nous un peuple certes sans faiblesse, mais compréhensif des justes désirs des autres peuples.

Car au passé ne s'arrête pas notre « folklore ». Notre « folklore », nous continuons de le bâtir tous les jours et ceux qui nous savent nous jugeront par ce que nous en aurons fait : la digne continuation de ces pages de légendes et d'histoire dont nous pouvons à juste titre nous enorgueillir. Non, le folklore n'est plus le parent pauvre de l'histoire : c'est, bâtie patiemment, au jour le jour, la forteresse inexpugnable sans laquelle un peuple serait condamné à périr...

« Connais-toi toi-même », a dit Socrate. Eh bien !... en avant, et nous commencerons tout prochainement, voulez-vous, par quelques pages de folklore barain...

Ce dont nous nous réjouissons, ce n'est pas tant d'apprendre que *Le Barain* va ouvrir une rubrique folklorique, mais c'est la façon dont l'opportunité de cette rubrique est expliquée.

La protection des oiseaux.

Nous avons déjà annoncé il y a quelque temps que le Musée d'Histoire Naturelle avait entrepris l'édition, au format carte postale, de reproductions en couleurs des oiseaux de notre pays, ces reproductions étant accompagnées d'une courte notice. Nous recevons du Musée une circulaire dont nous extrayons les passages suivants :

La Commission Administrative du Patrimoine du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique a l'honneur de porter à votre connaissance que la quatrième série de cartes postales en couleurs vient de paraître. Ces cartes portent les numéros 151 à 200.

La nouvelle série figure le reste des Oiseaux granivores (14 espèces) ; les Alouettes (8 espèces) ; les Pics-grêches et le

Jaseur du Nord (5 cartes) ; la belle série des Grives (12 cartes) ; quelques espèces diverses, dont le Cincle d'eau, le Guêpier, le Rollier, le Martin-Pêcheur ; enfin, 3 espèces de Pigeons et la Tourterelle.

Nous nous sommes efforcés de produire un travail documentaire, au moyen duquel on puisse déterminer le nom de tout oiseau trouvé dans le pays. Les appréciations élogieuses, que nous recevons tous les jours, sur l'exactitude des dessins et la fidélité des couleurs, prouvent que le but a été atteint. Les poses vivantes des oiseaux, l'ambiance propre à chaque espèce font de ces reproductions des tableaux en miniature, de vrais petits chefs-d'œuvre.

Ces cartes ne sont pas seulement des documents inégaux à ce jour pour l'instruction de la jeunesse, ainsi que pour les agents des administrations qui ont dans leurs attributions la protection de la faune ornithologique, elles offrent aussi aux adultes l'occasion de s'initier sans efforts à l'ornithologie et d'augmenter l'intérêt de leurs promenades et de leurs excursions.

La Commission Administrative du Patrimoine de l'Institution est convaincue que la nouvelle série sera accueillie avec empressement par tous les connaisseurs. Malgré la hausse constante des salaires et des matières premières, le prix de 18 francs les 50 cartes, soit 3 francs la pochette de 10, a pu être maintenu.

Il n'est pas nécessaire de répéter que nous n'avons aucune préoccupation d'intérêt. Servir la Science, faire connaître, aimer et respecter les Oiseaux, voilà l'unique but de nos efforts.

La Commission du Patrimoine du Musée est titulaire du compte de chèques-postaux n° 916 81.

Les Amis de Pierre Saintyves.

En mois d'avril s'est constituée à Paris une Société des Amis de Pierre Saintyves. Cette société a posé une plaque commémorative sur la maison où naquit à Antun, le célèbre folkloriste français. Nous donnerons des renseignements sur la Société, dès que ses statuts nous seront parvenus, car la Société est internationale.

Voici d'après *L'Indépendant du Morvan* des extraits de la cérémonie d'inauguration de la plaque :

PIERRE SAINTYVES

(Emile Nourry)

Folkloriste et historien des religions

Est né dans cette maison

Le 6 décembre 1870

Il est mort à Paris le 27 avril 1935

La plaque de marbre qui porte cette inscription a été inaugurée dimanche matin, place du Champ de Mars, devant la maison natale d'Emile Nourry.

Elle perpétuera le souvenir d'un folkloriste (minent, dont un Comité s'est donné la tâche d'honorer la science et de faire vivre la mémoire.

Devant un public attentif et recueilli, le batonnier Jean Menand, dans un fort beau discours, rappela quel est le renom de Saintyves en France et dans le monde entier : « En plus de vingt-cinq ouvrages, en plus de cent articles de revues, étudiant tour à tour les comportements de l'esprit humain devant les grandes forces de la nature, la continuité des croyances à travers les diverses religions, il a apporté une magnifique contribution à l'histoire de l'évolution humaine ».

M^e Menand et M^{lle} C. Leroy, secrétaire générale de la Société Pierre Saintyves, donnèrent successivement lecture de plusieurs messages de M.M. Albert Marinus, Maurice Garçon, René Maunier. Celui de M. Marinus, Directeur du Service de recherches historiques et folkloriques de Bruxelles, se terminait ainsi : « Que nos collègues français sachent qu'en ce moment les folkloristes belges commencent avec eux dans le souvenir immortel d'un grand homme ».

M. le Docteur Renard, maire d'Autun rappela en des termes sympathiques l'enfance et la jeunesse d'Émile Nourry ; il associa, à l'éloge de son condisciple celui de cette famille unanimement estimée et respectée, chez qui se sont maintenues toujours les vertus traditionnelles de labeur, de droiture et de générosité.

Le Docteur Paul Rivet, Professeur au Muséum, Directeur du Musée de l'Homme et de l'Institut d'Ethnologie, prit ensuite la parole. Il célébra l'attachement d'Émile Nourry à la terre natale. « Son œuvre considérable est toute imprégnée de cette affection et sa vaste érudition et son esprit philosophique ; les mérites du savant et ceux de l'homme et de l'ami et la noblesse d'une vie qui fut si riche de dons et d'œuvres ».

Dans un discours d'une très belle tenue littéraire, M. Albert Lantier fit l'éloge du folkloriste. Il montra comment notre vieille cité, si chargée de souvenirs, a marqué Nourry-Saintyves de son empreinte. Après avoir dit quels progrès il fit faire au folklore en France, M. Lantier loua en termes nobles et délicats la grâce de son accueil et le charme de son amitié, sa gaieté et son courage.

Hommages mérités à la mémoire d'un homme qui honora et sa patrie et sa cité.

La cérémonie officielle terminée, un banquet réunit à l'Hôtel St-Louis, la plupart des personnalités.

Des toasts furent prononcés par M^e Menand et par M. Paul Cazin.

Ainsi aura été définitivement gardée de l'oubli, qu'elle n'avait d'ailleurs nullement connu, la mémoire d'un compatriote, fidèle à sa petite patrie, qui lui paie en gratitude ce qu'elle lui doit en célébrité.

A l'abbaye de Royaumont.

Deux « entretiens » ont eu lieu au mois de Mai à l'abbaye de Royaumont, à trente kilomètres de Paris. En pleine campagne, un ancien monastère cistercien a été transformé en « foyer » où peuvent se reposer, s'isoler, travailler, des intellectuels français.

On profite aussi de l'existence de ce Foyer pour organiser des « entretiens » aux quels sont conviés des étrangers dont les idées souvent très différentes méritent d'être confrontées.

Du 18 au 20 Mai un premier entretien a eu lieu sur le régionalisme, l'artisanat, les arts populaires et du 21 au 23 Mai, un deuxième entretien sur la chanson populaire. La nécessité de notre mise en page nous oblige à remettre à plus tard la rédaction de nos impressions sur ces entretiens ou loin de l'agitation et de l'inquiétude, des hommes appartenant à ce que l'esprit et les passions considèrent déjà comme appartenant à des « camps » opposés, discutèrent entre-eux calmement, objectivement et amicalement de problèmes appartenant à l'actualité, sinon même à l'avenir.

Nos Excursions.

Favorisée par un temps idéal, notre excursion à Virton et dans la Canne belge et française, laissera à tous les participants un souvenir vivace. Nous tenons à remercier M. Fouss, professeur à Virton à qui nous devons d'avoir passé une excellente journée, pleine d'agrément et d'enseignement. Nous devons aussi remercier le bourgmestre de Virton, M. Georges Behin, qui s'était dérangé pour nous recevoir et le féliciter de l'appui qu'il accorde au Musée Gaumais et de sa générosité à son égard.

Voici quelles sont les renseignements utiles pour nos excursions suivantes.

Le 30 juillet. Excursion à Furnes. Procession des Pénitents.

Départ à Bruxelles à 7 1/2 heures du matin. Trajet par Gand-Deynze-Thielt. En cours de route, visite d'une belle collection folklorique particulière.

Dîner à La Panne.

Après midi, nous assisterons au défilé de la fameuse procession. Nous prendrons des mesures pour que nos excursionnistes puissent y assister assis. Aussitôt après le défilé, visite de l'Hôtel de Ville, du Palais de Justice, des Eglises Sainte Wallurge et Saint Nicolas.

Retour par Ypres (arrêt), Renaix, Ninove.

Prix de l'excursion comprenant le transport (345 kilomètres) en auto-car, pourboire compris, le dîner, boisson non comprise, les entrées et pourboires en cours de route, la location de chaises pour le défilé : 93 francs.

Les inscriptions doivent nous être parvenues le 25 juillet au plus tard.

Le 10 septembre. Tournée de Châteaux.

Départ de Bruxelles à 8 heures. Visite des châteaux de Ternelmont et de Franc-Waret ; vallées de la Gelbressée et du Samson. Grottes de Goyet. Dîner à Gesves. Après midi visite d'une collection particulière et du château de Spontin. Retour par Yvoir, Namur.

Prix de l'excursion, comprenant le trajet en auto-car pour-boire compris, le dîner boisson non comprise, les entrées et pour-boires en cours de route : 77 francs.

Les inscriptions doivent nous être parvenues le 5 septembre au plus tard.

Le montant des inscriptions à ces excursions doit être versé compte C. P. 142119 (Marinus Aliert), Bruxelles.

N. B. Les prix des excursions s'entendent cours actuel de la monnaie.

Nous allons à titre d'essai, céder à une sollicitation de quelques uns des habitués de nos excursions et organiser cette année un voyage de plusieurs jours, hors frontières.

Nos lecteurs trouveront en annexe à ce fascicule une circulaire spéciale donnant le détail du projet élaboré.

FONDS DE RESISTANCE.

Nos remerciements à M. du Caju de Berchem (Anvers) pour la somme de 20 francs qu'il nous a fait parvenir pour notre fonds de résistance.

TABLES

XVIII^e année. — Août 1938 - Juin 1939.
N^{os} 103 à 108.

Table des Illustrations.

Frontispice, p. Paul Cooreman	
Fontaine des Trois Pucelles à Bruxelles	8
Fontaine des Satyres à Bruxelles	9
Place Rogier et gare du Nord à Bruxelles, lors de la construction de la gare	14
La première gare du Midi à Bruxelles	15
Le Boulevard Anspach en construction à Bruxelles	19
Le Jardin Botanique vers 1854	23
L'Allée Verte en 1843	34
Oratoire de Malivert, Bouches du Rhône	44
L'étonie pieux à Chaumont-Gistoux	46
Chapelle à Merbeek	49
Chapelle à Erps-Querbs	51
Mildstok à Bonnert (Luxembourg)	52
Chapelle de la Reine dans la Forêt de Soignes	54
Chapelle à Steenokkerzeel	57
Chapelle à Dongelberg	58
Chapelle du coin de la rue des Alexiens à Bruxelles	60
Chapelle à l'entrée de l'impasse de la Perle d'Amour à Bruxelles	61
Chapelle du Chantelet	65
La Vierge du Chantelet	66
Souche des Sorcières et Fontaine des Cravaux. Plan des lieux	70
Souche des Sorcières et Fontaine des Cravaux. Situation géographique à Ottignies	71
Chant, appel des sorcières en Roman pays de Brabant	73
La souche des sorcières en 1934	76
La Fontaine des Cravaux en 1928	77-78
Château de Durns en 1855	85
Chapelle au Ransberg O. L. Heerskapel	87
Ancien château de Rummen	92
Secau de Dormael 1355	95
Secau de Léau en 1355	98
Le château de Léau au XVIII ^e s.	102
Ex-votos en fer forgé de saint Léonard à Léau	108
Chapelle de N. D. de l'Ossenweg à Léau (1838)	110
L'ancien lac de Léau, asséché en 1848	113
Groupe de jeune filles et de jeunes gens revêtus de costumes nationaux	164
Le vieux marché à Bruxelles un Lundi	215
Rue de la Plume à Bruxelles. Dégustation de moules à la charentaise	217
Rue Notre-Seigneur, Chapelle du portement de la Croix	237

Maison de Breughel, rue Haute	324
Marché Saint-Géry, échoppes des marchands de fromage	324
Entrée de la rue de la Cigogne, Niche en fer forgé	332
Le coin du diable, rue Van den Branden	333
Loggia de l'ancien hôtel de Clèves, dit de Ravenstein	338
Porte d'entrée de la maison où Napoléon aurait logé, petite rue du Musée	337
Eglise de la Madeleine	341
Façade de la Galerie Bortier, ancien hôtel Beydaels	342
Rue de l'Homme-Christien	344
Rue des six jeunes Hommes	348
Statue de la Vierge Noire, église Sainte Catherine	364
Chapelle, rue du Chien Marin	365
L'Allée Verte en 1845	368
L'Allée Verte en 1935	369
Le premier chemin de fer à l'Allée Verte	370
Image de saint Servais, patron de Dergneau	372
Chapelle du Try au Chêne à Bousval	375
Statue dans la chapelle du Try au Chêne	376
Chapelle en pierre, découverte à Ways	377
Plan partiel du hameau du Ruchaux	378
Vieux îls au Ruchaux	378-280
La pierre du garde champêtre à Bievene	386
Lumerotte, taillée dans une betterave	387
Esprit populaire (Poire et radis)	389
Par bonté et occasion (Vignette)	389
Portrait inédit de Mercure Van Helmont	390
Plan de l'Eglise St-Géry en 1543	392
Tour de Rotselaer	393
La Vierge de Rotselaer	394
Stèles en ardoise sculptée, à Vaux-Chavonne œuvre de Fr. Goebels	350-351
Les stèles exposées à la destruction	353-356
Un splendide « Goebels » à Vielsalm	355
Stèle au cimetière d'Erezée	357
Dalle de caveau de 1797 au cimetière de Novigny	361
Au cimetière de Beho	362
Un « Goebels » du cimetière d'Erezée	363
L'Eglise de Bertem	387
Image de saint Eloi, distribuée à Bertem	388
Image de saint Eloi, distribuée à Louvain église St-Michel	389
Chapelle Saint-Roch à Perwez	391
Le Musée de Monsieur Joseph à Bruxelles	405
Eglise Saint-Pierre et Deguinage à Anderlecht	441
Beguinage d'Anderlecht	445-447-449-451-453-455-457
Certificat de pèlerinage de 1566	465
Portrait d' Aimé Brulé	468
Nivelles. Rue de Mons	469
" Le Chapelet, Rue de Mons	470-471-472
" Le cheval godel, rue de Mons	473

• Les trois tonneaux, rue de Mons	474-475
• l'ogade ancienne, Rue de Mons	476
• Belle entrée de maison, rue de Mons	477
• La ruelle du Monde	478
• La Tourette	478
• Rue du Coq	478
• Maison portant une croix de Malte	480
• Rue Saint-Gertrude	481
• Entrée de maison, rue de Charleroi	482
• Entrée de maison, rue Saint-Georges	483
• Cheret de l'église des Récollets	484
• Rue des conceptionnistes	484
• La rivière « Yaya »	485
• La tour Renard, fief de Rognon	486
• La Haiche, rue de Namur	487
• Porte Béliane, la Haiche ou le Croissant en 1575	488
• Anberge: Aux Armes de Malte	489-490
• Rue de Bruxelles, Orphelinat	491
• Porte de la maison « La truie qui file »	492
• A sainte Anne, rue Sainte-Anne	492
• Rue du Géant	493
• Enseigne du XVIII ^e siècle, a l'empereur de romain	494
• Rue de Bruxelles, porte de l'ancien maître de Postes	495
• Au Perroquet	496
• Le colot Saint-André en 1585	497
• Local du Serment des Archers	498
• Le parvis de l'église Sainte-Gertrude en 1640	499
• Au château d'or	500-501
• Ancien Ecu de France ou de Bourgogne et le Chien Vert, ancien Petit anneau d'or	502
• Plan de la ville au XVII ^e siècle	502
• A l'éléphant	503
• Hôtel de Ville du XIV ^e siècle	504
• Le Perron, le Château d'or, le Blanc Lévrier, La Tête Noire, l'Ecu de France	505
• A l'Épée d'or	506
• Le Pignon de l'Église St-Pierre	506
• Le grand Marché au XVII ^e siècle. La lune croissante d'or, la grande Estoile, l'Asne barrée	507
• Le Cœur Roynl	508
• Les ermitages des sept Douleurs vers 1740	509
• Vieux Toits	510

Musiques.

Chant, appel de sorcières en Roman Pays de Brabant	73
Chanson populaire de Roelenge	404
Air de la danse de La Maclotte	535

Table des auteurs.

ALLARD J. — Poésie et fantaisie populaire	273
AVAERT — Une image de Saint-Servais	272
BOURGUIGNON B. — Les limerottes	287
• La chapelle Saint-Roch à Perwez	391
CARLIER N. J. — Formation de la municipalité de Lonpoigne	397
CEBIS G. — Les édifices pieux en Belgique	42
CLEMENT GASTON. — L'oie à l'instar de Visé	264
CLOSSON ERNEST. — Les Luxembourgeois à Malines	395
• Une chanson populaire à Roelenge	403-404
• Musique de la danse: la Maclotte	535
COLLET PAUL. — Aimé Brulé, biographie	467
• Dessins nivellois	469 à 510
• Le tour de Sainte Gertrude	523
DAUMERS TH. — (Nécrologie)	435
DE DRUYN EDMOND. — Broeck Quilles	285
DE CLERCQ AUGUSTA. — Usage de la fête des craquelins à Grammont	536
DEGAND RICHARD. — La pierre du Garde-champêtre à Bievène	286
DE MEYERE VICTOR. — (Nécrologie)	327
DE WARSAGE R. — Procession et pèlerinages de Wallonie	172
DEWERT JULES. — (Nécrologie)	435
• Jeux de princes	515
DU CAJU. — Une image de saint Servais	272
FRINAY ED. — Les stèles en ardoise sculptée dans les cimetières ardennais	349
GESSLER JEAN. — Origine des enseignes et drapelets de pèlerinage	463
• La plus ancienne mention du culte de sainte Wilgeforte	522
• Sobriquets flamands d'Ypres et de Lille	531
HECO GU. — Le chandeu de Leernes	292
• Coutume funéraire à Landelies	523
HENRY HUBERT. — Les vieilles rues de Bruxelles	211
HERMANT PAUL. — Esprit populaire	289
• Le Musée de Monsieur Joseph	403
HOUSSE H. — La garde bourgeoise de Genappe en 1830	400
KROON R. — Usage relatif à la boisson	285
LAMBERT G. — Le Chantelet à Vieux Genappe	84
• Chapelle et statue du Try au chêne	225
• Découverte d'une chapelle en pierre à Ways	276
LEFEBURE. — Par bonté et occasion	294
LEPEVER P. J. — Dessin du léguinage d'Andetlecht	441-457

MARINUS ALBERT. — Fantaisie sur la toilette	149
» — Au procès de la veuve Becker	283
» — Culture et traditions	329
» — Mise au point	371
» — Animaux condamnés	393
» — A propos d'une école pour sourds muets à Bruxelles au XVIII ^e siècle	396
» — Musées locaux	439
» — A propos des enseignes nivelloises	485
» — Coutumes lunéraires en Ukraine	524
» — Combats de grillons	527
MAUBILLE C. — Chapelle et ferme de la Croix Hayette	274
MAUCLET. — Comment les mots se transforment (ruelle Errou à Anvelais)	531
MINNE A. — Une société de pèlerins à Villers-la-Ville	587
MORTIER AD. — Li soken des Sôrcyères	69
» — Vieux îis; vieux fonts à pains	278-528
» — Le dragon volant	280
» — Lum'rottes (feux follets)	393
» — Les vis tchapias	527
NAUWELAERS J. — Les Beethoven en Brabant	366
» — Un charivari à Vilvorde en 1714	511
PERGAMENI CH. — Le guérisseur Gibbens	36
QUIEVREUX L. — L'évolution de Bruxelles à travers la lognette du théâtre	5
» — Pour servir à l'étude du charivari et des mœurs électorales	394
» — Bruxelles, ville de perdilion	101
REMOUCHAMPS J. M. — (Nécrologie)	433
SCHORPION J. — La vierge de Rotselaar	293
STROOBANT LOUIS. — Léon légendaire et folklorique	80
» — Nisme protohistorique	135
» — L'orange et la sonnette	181
» — Un portrait inédit de Mercure van Helmont	289
» — Eglise Saint-Géry avant 1543	291
» — La Tour de Rotselaar	293
» — La place des Martyrs	318
» — Manneken Pis menacé	319
» — La vieille Halle au Blé	319
» — L'ancien Hôtel d'Hoogvorst	319
» — Le Musée du Béguinage à Diest	320
» — Les tumuli de Grimde	321
» — Virton protohistorique	377
» — Epithaphes satyriques du XVIII ^e siècle	395
» — Souvenirs bruxellois	401
» — A propos du Folklore de Wallonie	408
» — de G. Laport	408
» — A propos du cycle de Mélusine	419

STROOBANT LOUIS. — Le jet des chats à Ypres	527
» — Les origines de Blanche Neige	528
» — Encore van Helmont	532
» — Incendie du Palais à Bruxelles en 1731	532
» — Curieux cérémonial	533
» — Port de l'épée	533-534
VANDEREUSE J. — Les géants en Carolorégie	525
VAN HAELEN FRANÇOIS. — (Nécrologie)	436
VAN HAMME MARCEL. — Une école pour Sourds et muets à Bruxelles au XVIII ^e s.	396
VOGELAERS J. — Images de saint Eloi	387, 388, 389
WELLENS CH. — L'enterrement des déchets	281

Table des Lieux Brabançons cités.

Aerschot, 97, 108, 300, 556	Couture, 204
Alsemberg, 50, 62	Dieghem, 534
Anderlecht, 296, 304, 439	Diest, 82, 83, 97, 100, 107, 296, 320, 448, 543
Attenhoven, 97	Dilbeek, 534
Autre Eglise, 176, 194	Dongelberg, 58
Assche, 115	Dorinael, 81, 94, 95
Averbode, 100	Duysbourg, 83
Baisy, 276	
Baulers, 274, 410	
Beersel (lez Heyst op den Berg), 115	Erps-Querbs, 50, 51
Bertem, 387, 388	Etterbeek, 289
Bornival, 411	
Bousval, 49, 50, 188, 200, 275	Feluy, 410
Boyenhoven, 81, 82, 100	Forest, 189, 298
Brages, 181	Forêt-de-Soignes, 54
Braine l'Alleud, 68	
Braine-le-Château, 187	Gaesheek, 218, 417
Bruxelles, 5 à 35, 36 à 41, 48, 55, 60, 61, 211, 288, 292, 296, 297, 298, 318, 319, 367, 368, 369, 396, 401, 403, 412, 413, 459, 532, 533, 534, 554	Geet-Betz, 100
Brye, 50	Genappe, 277, 400, 435
Budingen, 86, 100	Graesen, 88, 91
	Grand-Bigard, 262
	Grimde, 198
Campenhout, 366, 367, 368, 369, 370	
Chamont-Gistoux, 45, 46	Haekendover, 190
Clabecq, 181	Haecht, 366
Corbois, 287	Haelen, 97
Cortenbosch, 55, 109	Hul, 174, 177, 300, 302, 459, 518
Court-Saint-Etienne, 77, 278	Halle-Boyenhoven, 82, 96, 97, 100, 109
	Heelen-Bosch, 93, 94, 105
	Hukelgem, 115
	Herck-la-Ville, 97

Éverlé, 88	Oplinter, 88
Héviliers, 555	Opwyck, 300
Hoeleden, 115	Ottignies, 69, 280
Hongerde, 104	
Houtain-le-Val, 274	Perwez, 381
Houthem, 513	Peuthy, 107
Huysingen, 107	
	Ransberg, 84, 87
Itterbeek, 49, 50	Rhode-Saint-Genèse, 229
Ittre, 115	Rotselaer, 293
	Ruchaux, 393, 435, 527, 528
Jette-Saint-Pierre, 533, 534	Rummen, 90, 92, 93
Jodoigne, 100, 177, 191, 194, 198, 208	Saint-Remy-Geest, 382
Jouaigne-Souveraine, 40	Schaerbeck, 416
	Sichem, 83
Kerkom, 205	Steenockerzeel, 57
Kersbeek-Miscom, 83	Strombeek, 30
	Tervuren, 521
Laeken, 29, 33	Thines, 274, 410
Léau, 80 à 134, 288, 407, 436	Thollenbeek, 50, 107
Leefdael, 520	Thorembais-Saint-Trond, 50
Leimbecq, 181	Tirlemont, 97, 98, 100, 104, 196, 216, 301, 321, 542, 543, 556
Liedekerke, 116	Tourinnes-Saint-Lambert, 50
Linkebeek, 217	Tourneppe, 115
Linsmeau, 104	Tubize, 181
Louvroigne, 387	
Louvain, 38, 40, 106, 214, 288, 300, 387, 389, 431, 435, 442, 518, 558	Uccle, 300, 436
Louvanges, 435	
Lumay, 177, 208	Vieux-Genappe, 45, 64
	Villers-la-Ville, 191, 387
Maransart, 64	Villers-Perwin, 276
Marbais, 412	Vilvorde, 291, 370, 458, 511
Melckwaser, 87, 95, 203	Vollezele, 50
Molenbeek, 283	
Monstreux, 201, 410	Walhain, 520
Montaigu, 55	Wambeek, 116
Mont-Saint-Gulbert, 278	Waterloo, 50, 400
Monsty, 199, 393	Wavre, 170, 182, 192, 280, 298
	Ways, 64, 275, 276
Neder-over-Heembeek, 141	Wesemmel, 417
Neerlinter, 84, 86, 87, 88	Witterzée, 87
Nil-Saint-Vincent, 49	Woluwe, 534
Nivelles, 50, 180, 303, 410, 412, 429, 460, 487 à 510, 523	
Notre-Dame-au-Bois, 53, 55	Zelick, 300
	Zétrud-Luinay, 177

Table Analytique.

Les matières sont rangées dans cette table d'après le plan d'enquête folklorique permanente publiée T. I, p. 4 du Folklore Brabançon.

Articles généraux.

Culture et traditions	330
Mise au point (Ethnographie, Folklore et Sociologie) (Le Folklore dans le conformisme social)	571
Ethnographie et Folklore	538
A propos du « Folklore de Wallonie » de G. Laport	408
Manuel du Folklore français de A. Van Gennep	505
La définition du Folklore	305
Vœu pour l'unification de la cartographie folklorique	145
L'idée folklorique fait son chemin	557
Musées locaux	429
Maison d'Erasmus à Anderlecht	440
Beguinage d'Anderlecht	446
Beguinage de Diest	320
Musée de Nivelles	185
Les Amis de Pierre Saintyves	559

A. — Croyances Populaires.

I. — Folklore du Culte.

1. — Images, croyances et légendes populaires relatives à la religion et au culte:	
Deux mythes évangéliques: les 12 apôtres et les 72 disciples	417-545
Origine des enseignes et drapelets de pèlerinage	463
Une image de St. Servais à Dergnenu	272
Images de St. Eloi à Berthem et Louvain	387
Iconographie de Saint-Gommaire	541
Statue de la Vierge du Chantelet à Vieux Genappe	66
Statue de la Vierge au Try du Chêne à Bousval	275
Statue de la Vierge à Rotselaer	293
La plus ancienne mention de Sainte Wilgeforte ou Ont-commer	522
Ex-voto en fer forgé à Lénu	107
Poésie religieuse populaire	273
2. — Processions et pèlerinages locaux.	
Processions et pèlerinages de Wallonie	172
Les Processions	173
Les « Tours »	178
Les « Marches »	183

Fantaisie sur la toilette	148
Les couleurs des étoffes	156
Les costumes dits nationaux	159
L'évolution du costume	161
Causes de la disparition des costumes nationaux	164
Les costumes nationaux et la politique	168
4. — <i>Décoration des maisons et des rues aux jours de fête.</i>	
5. — <i>Usages spéciaux à chaque métier.</i>	
Les ifs protégeant les fours à pain	278-528
Usages des vigneronns français	540
6. — <i>Folklore juridique et administratif.</i>	
Deux cas de charivaris	544
Un charivari à Vilvorde en 1714	511
Les Juifs se couvrent pour prêter serment	283
Animaux condamnés	393
La pierre du garde champêtre à Bievene	286
7. — <i>Usages commerciaux.</i>	
Enseignes nivelloises	470 à 508
8. — <i>Usages de la table et de l'alimentation.</i>	
Le folklore de la table	295
Les repas en commun dans le Luxembourg	551
L'œuf à l'instar de Visé	284
Usage relatif à la boisson, le bol qui accompagnait les services à café	285
Le pain dans l'alimentation en Suisse	52
L'eau de vie de Dantzig	288
V. — <i>Folklore de l'enfance.</i>	
Une exposition de la poupée à Bruxelles en 1939	429
Les lumerottes, taillées dans les betteraves	287
Jeux de Princes	515
VI. — <i>Folklore du Calendrier.</i>	
Crèches de Noël dans les familles	288
Noëls wallons	537
C. — <i>Fantaisie Populaire.</i>	
I. — <i>Contes populaires.</i>	
Terminologie et classification des contes	143
Les Mélusines	419
II. — <i>Légendes.</i>	
Léau légendaire	

La légende du Ven à Léau	112
La légende des cloches englouties, lieux où on les rencontre	114
Légendes des trésors enfouis en Hollande	312
Le trésor caché de l'abbaye d'Orval	288
Légendes vosgiennes	306-310
Don Quichotte était-il fou?	116
La légende du fruit défendu	51
Les origines de Blanche Neige	528
III. — <i>Anecdotes.</i>	
IV. — <i>Proverbes et dictons.</i>	
Par bonté et occasion	289
D. — <i>Sciences et arts Populaires.</i>	
1. — <i>Linguistique. (Provincialismes, argot, épithètes, satires, étymologie et blasons populaires, sobriquets, blazards).</i>	
Par bonté et occasion	289
Esprit populaire (exemple)	289
l'expression de joueurs de cartes luxembourgeois : maintenant nous à Malines	395
Broeck Quilles	268
Noms des plantes en Brabant wallon	72
Épithètes satiriques du XVIII ^e s.	395
A propos des sobriquets flamands d'Ypres et de Lille	531
Origines des noms de Halmael	80
Zeelhem	81
Halle-Boyenhoven	82
Kersbeek-Miscou	83
Duras	84
Budingen	85
Neerlinter	86
Oplinter	88
Grasen	89
Wilderen	89
Ronckelen	90
Binderveld	90
Gorssum	90
Rommen	93
Heelenbosch	94
Dormael	94-106
Léau	377
Virton	378
Mojeroux	211
Les noms des rues de Bruxelles	298
La reine Brunehaut dans la toponymie	
Les castors en Belgique et les noms de lieux inspirés de	

leur présence jadis	529
Comment les mots se transforment (Evrou à Auvclais)	531
II. — Histoire et Géographie.	
L'évolution de Bruxelles, vue par la lorgnette du théâtre	5
Pompes et fontaines de Bruxelles	6
La taxe sur le pain à Bruxelles en 1855	11
Les gares du N. et du M. à Bruxelles vers 1860	12
L'escalier de Sainte Gudule	16
La colonne du Congrès	17
Le voutement de la Senne	19
Les jardins zoologique et botanique	21
L'augmentation du prix du fero en 1855	27
Le gaz portatif à Bruxelles en 1862	28
L'église de Laeken	30
La cloche des gares et le cornet des chefs de train en 1863	31
L'agonie de l'Allée Verte	33
Les noms des rues de Bruxelles	311
L'église Saint-Géry avant 1543	292
Classement de la Place des Martyrs	318
Classement d'immeubles Vieille Halle au Blé	319
L'ancien hôtel d'Hangvorst	319
La défense du jardin botanique	320
Manneken pis menacé de disparition	318
Une école pour sourds-muets à Bruxelles au XVIII ^e s.	396
Bruxelles, ville de perdition	401
L'incendie du Palais de Bruxelles en 1731	532
Curieux cérémonial	533
Port de l'épée (droit au)	533-534
Léon légendaire et protohistorique	80-100
Histoire de Wavre	295
La garde bourgeoise de Genappe en 1830	400
Fondation de la municipalité de Loupoigne	397
Cinquante ans de vie nivelloise	410
Les tumuli de Grimde	321
La tour de Rotselaer	293
Un charvéri à Vilvorde en 1714	511
Nismes protohistorique	135
Virton protohistorique	377
Jeux de Princes	515
Un portrait de Mercure van Helmont	291
Encore Van Helmont	532
Les Beethoven en Brabant	366
Les Steibs, balards des Croisés en Syrie	284
III. — Médecine populaire	
Pèlerinages et processions avec intention curative	172 à 210
La flore médicale wallonne	411
Rôle curatif des pierres et métaux	155

Recettes de médecine populaire	534
Le Guérisseur Gibbens à Bruxelles	30
Une guérisseuse de l'an VII	308
IV. — Astronomie et météorologie populaires.	
La comète de 1857 à Bruxelles	24
L'orage et la sonnette	291
Traditions relatives aux pierres de foudre	547
V. — Arts Populaires. (Chants, danses, théâtre, imagerie, arts plastiques.)	
Noëls Wallons	537
Lied Néerlandais ancien et lied populaire allemand	537
L'abandon des danses populaires en Belgique	553
Une chanson populaire de Roelenge	403
Musique de la danse la Maclote	535
Danses populaires Yougo-Slave	546
Chansons et danses de Haute Bretagne	306
Danses des filles couronnées en Autriche	552
Les Pasquyes de l'Entre Sambre et Meuse	538
L'évolution de Bruxelles, vue par la lorgnette de théâtre (Revue)	5
L'Université au théâtre des marionnettes	431
Les stèles en ardoise sculptée dans les cimetières ardennais	349
Art populaire allemand	418
Art populaire polonais	546
Le Musée de Monsieur Joseph à Bruxelles	403

Table Systématique.

N ^{os} 103-104 — Août-Octobre 1938.	
L'évolution de Bruxelles vue par la lorgnette du Théâtre.	5
— Louis Quévrens	36
Le guérisseur Gibbens. — Charles Prigament	42
Les édifices pieux en Belgique. — Abbé G. Celis	64
Le Chantelet. — Abbé G. Lambert	69
Li Sake dès Sorcières. — Ad. Mortier	60
Léon légendaire et folklorique. — Louis Stroobant	133
Nismes protohistorique. — Louis Stroobant	140
Le Mouvement folklorique	
N ^{os} 105-106. — Décembre 1938-Février 1939	
Fantaisie sur la Toilette. — A. Marinus	149
Processions et Pèlerinages de Wallonie. — R. de Warsage	172

Les vieilles rues de Bruxelles — <i>Hubert Henry</i>	211
Menus Faits	272
Bibliographies	295
Le Mouvement folklorique	317
Nos excursions	325
Nécrologie (Victor de Meyere)	327

N° 107. — Avril 1939.

Culture et Tradition. — <i>Albert Marinus</i>	328
Les stèles en ardoise sculptée dans les cimetières ardennais. — <i>Fernay Cid.</i>	349
Les Beethoven en Brabant. — <i>J. Nauwelaers</i>	388
Mises au point. — <i>Albert Marinus</i>	371
Virtou protohistorique. — <i>Louis Stroobant</i>	377
Menus Faits	387
Bibliographie	407
Le Mouvement folklorique	428
Nécrologie (Remouchamps. — <i>J. Dewert.</i> — <i>Th. Doumiers.</i> — <i>François Van Haelen</i>)	433
Nos excursions	437

N° 108. — Juin 1939.

Musées Locaux. — <i>Albert Marinus</i>	439
Origine des enseignes et drapelets de pèlerinage. — <i>Jean Gessler.</i>	463
Aimé Brulé. — <i>Paul Collet</i>	467
A propos des enseignes nivelloises. — <i>Albert Marinus</i>	485
Un charivari à Vilvorde en 1714. — <i>J. Nauwelaers</i>	511
Jeux de princes. — <i>Jules Dewert</i> †	515
Menus Faits	522
Bibliographies	537
Le Mouvement folklorique	554
Nos excursions	561
Tables	563
Table des illustrations	564
Table des Musiques	566
Table des Autours	567
Table des Lieux Cités	569
Table Analytique	571
Table Systématique	577

Bulletin d'adhésion aux Excursions.

Excursion du 30 Juillet à Furnes.

Le soussigné (Nom et adresse)

..... désire inscrire personne(s) à l'excursion du 30 Juillet à Furnes.

Je verse la somme de au compte chèque postal N° 142.119 de Marinus Albert, Bruxelles.

Signature,

Excursion du 10 Septembre. Tournée de châteaux.

Le soussigné (Nom et adresse)

..... désire inscrire personne(s) à l'excursion du 10 Septembre. Tournée de châteaux.

Je verse la somme de au compte chèque postal N° 142.119 de Marinus Albert, Bruxelles.

Signature,

AVIS.

Les personnes qui s'inscrivent plus de six jours avant la date de l'excursion par un versement au compte chèque postal n'ont pas besoin de nous envoyer le Bulletin ci-dessus leur versement en tenant lieu.

Il importe aux participants d'inscrire leur adresse de façon que nous temps des modifications éventuelles heures de départ, etc.